

4.1	Le second degré : évolution	96
4.2	Le second degré par département et académie	98
4.3	L'origine sociale des élèves du second degré	100
4.4	Le premier cycle par classe : sexe, âge et flux	102
4.5	Le second cycle professionnel : évolution	104
4.6	Le second cycle professionnel selon la classe et le sexe	106
4.7	Le second cycle professionnel : âge et sexe	108
4.8	Le second cycle professionnel : flux	110
4.9	Le second cycle professionnel par spécialité	112
4.10	Le second cycle général et technologique par série	114
4.11	Le second cycle général et technologique : sexe, âge et flux	116
4.12	Les options de seconde générale et technologique	118
4.13	L'orientation en fin de seconde générale et technologique	120
4.14	Les options de première générale et technologique	122
4.15	Les options de terminale générale et technologique	124
4.16	L'étude des langues vivantes dans le second degré	126
4.17	Les sections linguistiques dans le second degré	128
4.18	L'étude du latin et du grec ancien dans le second degré	130
4.19	Les élèves de Segpa	132
4.20	Les élèves handicapés dans le second degré [1]	134
4.21	Les élèves handicapés dans le second degré [2]	136
4.22	Les élèves des dispositifs relais en collèges	138
4.23	L'enseignement agricole dans le second degré	140
4.24	Le devenir des élèves quatre ans après leur entrée en sixième	142
4.25	Le devenir des élèves quatorze ans après leur entrée au CP	144
4.26	Les élèves de sixième : trajectoires dans le secondaire et le supérieur	146
4.27	Le surpoids et l'obésité en classe de troisième	148

## Présentation

À la rentrée 2011, les établissements publics et privés du second degré accueillent 5 415 600 élèves en France métropolitaine et dans les DOM y compris Mayotte [1].

Les évolutions d'effectifs (+ 0,6 % à champ constant, c'est à dire hors Mayotte) vont, comme l'année précédente, dans le même sens dans le secteur public (+ 0,5 %) et dans le secteur privé (+ 0,9 %).

Les effectifs du premier cycle ont crû de 42,2 %, de 1960 à 1985, puis ont baissé, de 1985 à 1990, du fait de l'entrée au collège de générations moins nombreuses [2]. Après quelques années de hausse, ils ont été de nouveau orientés à la baisse de 1995 à 2007, suivant ainsi l'entrée au collège de générations à nouveau moins nombreuses. Une nouvelle hausse s'amorce en 2008 avec une progression sur quatre ans de 2,7 %.

Le second cycle professionnel a multiplié ses effectifs par 2,1 entre 1960 et 1985 et a ensuite connu une baisse jusqu'en 1992. Une hausse des effectifs est observée entre 1993 et 1998, suivie d'une diminution sensible jusqu'en 2000. Une hausse conjoncturelle en 2010 due à la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans n'empêche pas la baisse globale des effectifs du cycle professionnel depuis la rentrée 2005 (- 32 900 élèves à champ constant, soit - 4,5 % sur six ans).

Le nombre d'élèves en second cycle général et technologique a progressé constamment de 1960 à 1991, du fait de l'allongement de la scolarité. Après une baisse sensible de 1992 à 2000, la tendance s'inverse faiblement les cinq années suivantes, en raison d'une démographie conjoncturellement plus favorable. À la rentrée 2011, les effectifs du lycée général et technologique sont en légère hausse (+ 0,5 %) après une baisse continue depuis la rentrée 2005. Cette hausse est principalement due à l'évolution de la classe de seconde (+ 1,3 %).

Pour l'ensemble du second degré, la part de l'enseignement public, proche de 80 %, est en légère diminution, passant de 80 % en 2000 à 78,6 % en 2011 à champ constant [1].

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Second degré

Enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle), dans les lycées (second cycle) et les établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea).

### Premier cycle

Outre les classes de la sixième à la troisième, il comprend les classes préprofessionnelles qui ont évolué au cours du temps : actuellement, les dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (Dima), et, auparavant, les classes d'initiation préprofessionnelle en alternance (Clipa), les classes préprofessionnelles de niveau (CPPN) et les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA). Il comprend également les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), qui regroupent des adolescents présentant un handicap compatible avec une scolarisation en collège, et les dispositifs relais, qui accueillent momentanément des collégiens en difficulté dans un but de resocialisation et de réinsertion durable dans un parcours de formation.

### Second cycle général et technologique

Classes de seconde, première et terminale préparant au baccalauréat général, au baccalauréat technologique ou au brevet de technicien.

### Second cycle professionnel

Classes préparant au CAP, au BEP, au baccalauréat professionnel et au brevet des métiers d'arts (BMA). Sont également incluses diverses formations professionnelles de niveaux IV et V.

### Enseignement adapté du second degré

Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa).

#### Avertissement

Les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS) dans les établissements du second degré ne sont pas comptabilisés ici.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 11.27, 10.03, 09.08, 08.02, 07.06.

## [1] Évolution des effectifs du second degré (milliers)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte avant 2011, Public + Privé)

	1990	2 000	2005	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte
<b>Premier cycle</b>	<b>3 253,5</b>	<b>3 290,9</b>	<b>3 139,0</b>	<b>3 084,0</b>	<b>3 088,5</b>	<b>3 107,2</b>	<b>3 126,4</b>	<b>3 165,9</b>	<b>3 185,2</b>
Public	2 596,6	2 621,8	2 479,8	2 422,8	2 426,2	2 441,3	2 454,1	2 481,3	2 500,6
Privé	656,9	669,0	659,2	661,2	662,3	665,9	672,3	684,5	684,6
Part du Public (%)	79,8	79,7	79,0	78,6	78,6	78,6	78,5	78,4	78,5
6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup>	3 190,5	3 287,0	3 129,6	3 071,8	3 073,7	3 089,2	3 105,3	3 143,0	3 162,2
CPA/Clipa/Dima/apprentissage junior (1)	63,0	2,4	1,2	0,9	0,8	1,4	2,0	1,8	1,8
Ulis-Upi/dispositifs relais (2)	-	1,5	8,2	11,3	14,0	16,6	19,1	21,1	21,2
<b>Second cycle professionnel (3)</b>	<b>733,5</b>	<b>705,4</b>	<b>724,0</b>	<b>713,4</b>	<b>703,1</b>	<b>694,3</b>	<b>705,5</b>	<b>691,1</b>	<b>694,7</b>
Public	568,2	556,7	569,1	559,2	551,0	542,9	552,4	543,9	547,4
Privé	165,3	148,6	154,8	154,2	152,1	151,3	153,1	147,2	147,2
Part du Public (%)	77,5	78,9	78,6	78,4	78,4	78,2	78,3	78,7	78,8
<b>Second cycle général et technologique</b>	<b>1 607,4</b>	<b>1 501,5</b>	<b>1 512,9</b>	<b>1 470,0</b>	<b>1 446,9</b>	<b>1 431,3</b>	<b>1 425,7</b>	<b>1 433,1</b>	<b>1 440,0</b>
Public	1 276,7	1 199,6	1 204,0	1 160,4	1 137,3	1 122,0	1 116,0	1 119,0	1 125,9
Privé	330,8	301,9	308,9	309,7	309,6	309,4	309,7	314,1	314,1
Part du Public (%)	79,4	79,9	79,6	78,9	78,6	78,4	78,3	78,1	78,2
<b>Total hors Segpa</b>	<b>5 594,5</b>	<b>5 497,8</b>	<b>5 375,9</b>	<b>5 267,4</b>	<b>5 238,4</b>	<b>5 232,8</b>	<b>5 257,7</b>	<b>5 290,0</b>	<b>5 319,8</b>
Public	4 441,5	4 378,2	4 252,9	4 142,3	4 114,4	4 106,2	4 122,5	4 144,2	4 173,9
Privé	1 153,0	1 119,6	1 123,0	1 125,1	1 124,0	1 126,6	1 135,1	1 145,8	1 145,9
Part du Public (%)	79,4	79,6	79,1	78,6	78,5	78,5	78,4	78,3	78,5
<b>Enseignement adapté (Segpa)</b>	<b>(4) 114,6</b>	<b>116,6</b>	<b>109,5</b>	<b>104,0</b>	<b>101,3</b>	<b>98,9</b>	<b>95,6</b>	<b>94,5</b>	<b>95,8</b>
Public	112,2	112,9	105,5	99,9	97,2	94,8	91,4	90,2	91,5
Privé	2,5	3,7	4,0	4,0	4,0	4,1	4,2	4,3	4,3
Part du Public (%)	97,9	96,8	96,3	96,1	96,0	95,8	95,6	95,4	95,5
<b>Total avec Segpa</b>	<b>5 709,1</b>	<b>5 614,4</b>	<b>5 485,4</b>	<b>5 371,4</b>	<b>5 339,7</b>	<b>5 331,7</b>	<b>5 353,2</b>	<b>5 384,5</b>	<b>5 415,6</b>
Public	4 553,7	4 491,1	4 358,4	4 242,2	4 211,7	4 201,0	4 213,9	4 234,4	4 265,4
Privé	1 155,4	1 123,4	1 127,0	1 129,2	1 128,0	1 130,7	1 139,3	1 150,1	1 150,2
Part du Public (%)	79,8	80,0	79,5	79,0	78,9	78,8	78,7	78,6	78,8

(1) Les Clipa ont été créées en 1994, l'apprentissage junior en 2006 et les Dima en 2008.

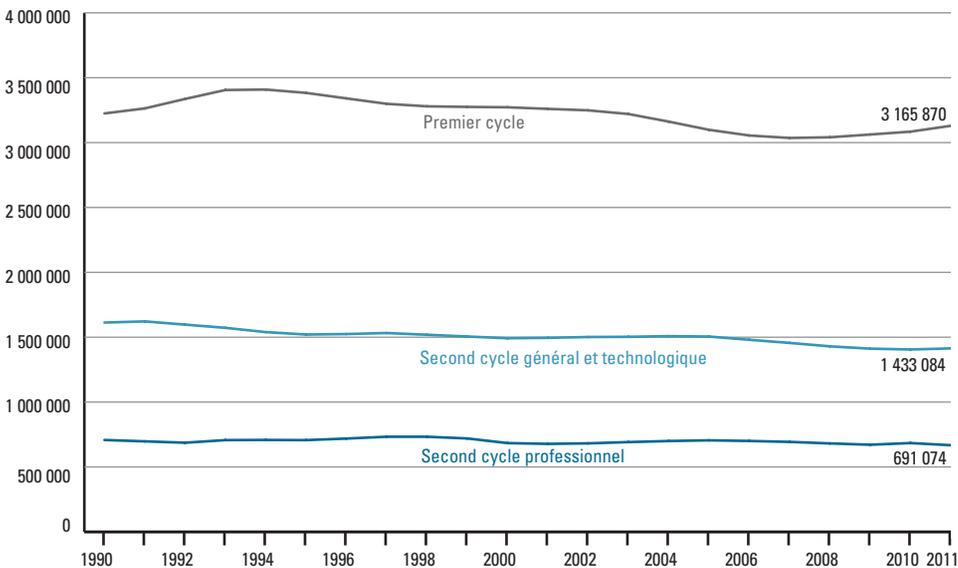
(2) Les dispositifs relais comptabilisent 217 élèves à la rentrée 2011.

(3) À partir de la rentrée 1995, le second cycle professionnel comprend les formations complémentaires et les préparations diverses de niveaux IV et V.

(4) En 1990, inclut les effectifs des Erea, quelle que soit la formation dispensée.

## [2] Évolution des effectifs d'élèves du second degré

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)



## Présentation

À la rentrée 2011, 5 415 600 élèves suivent un enseignement du second degré en France métropolitaine et dans les DOM y compris Mayotte. La part de chaque académie est extrêmement variable : on passe ainsi de 8,8 % des effectifs nationaux scolarisés dans l'académie de Versailles à seulement 0,4 % pour l'académie de Corse. La hausse des effectifs de 0,6 % (à champ constant, c'est à dire hors Mayotte) poursuit celle de la rentrée précédente, première hausse observée depuis la rentrée 1993. Sept académies de France métropolitaine voient leur effectif augmenter de plus de 1,0 % : Nantes, Grenoble, Bordeaux, Montpellier, Poitiers, Toulouse et Rennes. Seules les académies de Dijon, Nice, Reims et Nancy-Metz ont des effectifs scolaires en baisse par rapport à l'an dernier.

Dans les DOM, alors que les effectifs de la Guyane continuent à augmenter (+ 4,1 %), ceux de La Réunion évoluent peu (+ 0,5 %). La Guadeloupe et la Martinique voient, elles, leurs effectifs diminuer (respectivement de - 0,6 % et de - 2,7 %). Les effectifs de Mayotte (devenue un DOM en 2011) sont en forte hausse (+ 1 800 élèves à la rentrée 2011, soit + 6,3 %).

La part du secteur public est stable au niveau national. En 2011, les établissements publics accueillent 78,1 % des élèves en France métropolitaine, et dans les DOM cette part est de 92,7 %. La part du secteur public est très inégale d'une académie à l'autre : elle n'atteint pas 60,0 % pour les académies de Rennes et de Nantes et approche voire dépasse 90,0 % dans les DOM, en Corse ou à Limoges.

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Second degré

Enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle), les lycées (second cycle) et les établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea).

Pour le détail des formations, voir la page 4.1.

### Avertissement

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les sections de techniciens supérieurs (STS) ne sont pas traitées ici.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.27.

## [1] Effectifs d'élèves du second degré à la rentrée 2011 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Départements, académies	Effectifs			Part du Public (%)	Départements, académies	Effectifs			Part du Public (%)
	Public	Privé	Total			Public	Privé	Total	
Alpes-de-Haute-Provence	12 479	831	13 310	93,8	Meurthe-et-Moselle	47 845	10 294	58 139	82,3
Hautes-Alpes	10 499	858	11 357	92,4	Meuse	13 057	2 130	15 187	86,0
Bouches-du-Rhône	127 228	40 104	167 332	76,0	Moselle	71 117	13 091	84 208	84,5
Vaucluse	39 072	10 265	49 337	79,2	Vosges	26 849	4 634	31 483	85,3
<b>Aix-Marseille</b>	<b>189 278</b>	<b>52 058</b>	<b>241 336</b>	<b>78,4</b>	<b>Nancy-Metz</b>	<b>158 868</b>	<b>30 149</b>	<b>189 017</b>	<b>84,0</b>
Aisne	40 339	6 269	46 608	86,5	Loire-Atlantique	64 943	44 479	109 422	59,4
Oise	60 672	10 248	70 920	85,5	Maine-et-Loire	35 361	29 902	65 263	54,2
Somme	35 892	11 002	46 894	76,5	Mayenne	15 214	9 532	24 746	61,5
<b>Amiens</b>	<b>136 903</b>	<b>27 519</b>	<b>164 422</b>	<b>83,3</b>	Sarthe	36 127	10 559	46 686	77,4
Doubs	36 545	6 163	42 708	85,6	Vendée	23 261	26 327	49 588	46,9
Jura	17 594	3 956	21 550	81,6	<b>Nantes</b>	<b>174 906</b>	<b>120 799</b>	<b>295 705</b>	<b>59,1</b>
Haute-Saône	16 386	1 883	18 269	89,7	Alpes-Maritimes	70 449	13 677	84 126	83,7
Territoire de Belfort	9 549	2 669	12 218	78,2	Var	68 717	10 533	79 250	86,7
<b>Besançon</b>	<b>80 074</b>	<b>14 671</b>	<b>94 745</b>	<b>84,5</b>	<b>Nice</b>	<b>139 166</b>	<b>24 210</b>	<b>163 376</b>	<b>85,2</b>
Dordogne	24 579	3 478	28 057	87,6	Cher	19 797	2 417	22 214	89,1
Gironde	95 675	21 710	117 385	81,5	Eure-et-Loir	28 545	5 697	34 242	83,4
Landes	25 652	2 908	28 560	89,8	Indre	14 819	1 661	16 480	89,9
Lot-et-Garonne	20 562	3 785	24 347	84,5	Indre-et-Loire	37 597	8 892	46 489	80,9
Pyrénées-Atlantiques	36 735	15 542	52 277	70,3	Loir-et-Cher	20 229	4 454	24 683	82,0
<b>Bordeaux</b>	<b>203 203</b>	<b>47 423</b>	<b>250 626</b>	<b>81,1</b>	Loiret	46 656	7 988	54 644	85,4
Calvados	44 671	12 857	57 528	77,7	<b>Orléans-Tours</b>	<b>167 643</b>	<b>31 109</b>	<b>198 752</b>	<b>84,3</b>
Manche	30 498	9 213	39 711	76,8	<b>Paris</b>	<b>104 582</b>	<b>59 170</b>	<b>163 752</b>	<b>63,9</b>
Orne	17 370	5 155	22 525	77,1	Charente	22 046	3 867	25 913	85,1
<b>Caen</b>	<b>92 539</b>	<b>27 225</b>	<b>119 764</b>	<b>77,3</b>	Charente-Maritime	41 060	5 010	46 070	89,1
Allier	21 132	3 168	24 300	87,0	Deux-Sèvres	21 675	6 168	27 843	77,8
Cantal	7 683	1 691	9 374	82,0	Vienne	26 624	5 672	32 296	82,4
Haute-Loire	10 621	7 035	17 656	60,2	<b>Poitiers</b>	<b>111 405</b>	<b>20 717</b>	<b>132 122</b>	<b>84,3</b>
Puy-de-Dôme	37 500	9 053	46 553	80,6	Ardennes	20 604	2 511	23 115	89,1
<b>Clermont-Ferrand</b>	<b>76 936</b>	<b>20 947</b>	<b>97 883</b>	<b>78,6</b>	Aube	19 797	4 317	24 114	82,1
Corse-du-Sud	9 372	646	10 018	93,6	Marne	35 975	10 248	46 223	77,8
Haute-Corse	10 338	734	11 072	93,4	Haute-Marne	12 485	2 012	14 497	86,1
<b>Corse</b>	<b>19 710</b>	<b>1 380</b>	<b>21 090</b>	<b>93,5</b>	<b>Reims</b>	<b>88 861</b>	<b>19 088</b>	<b>107 949</b>	<b>82,3</b>
Seine-et-Marne	110 871	16 477	127 348	87,1	Côtes-d'Armor	30 435	15 753	46 188	65,9
Seine-Saint-Denis	112 214	17 597	129 811	86,4	Finistère	40 692	31 224	71 916	56,6
Val-de-Marne	87 479	17 089	104 568	83,7	Ille-et-Vilaine	51 181	34 495	85 676	59,7
<b>Créteil</b>	<b>310 564</b>	<b>51 163</b>	<b>361 727</b>	<b>85,9</b>	Morbihan	28 844	29 337	58 181	49,6
Côte-d'Or	33 340	7 496	40 836	81,6	<b>Rennes</b>	<b>151 152</b>	<b>110 809</b>	<b>261 961</b>	<b>57,7</b>
Nièvre	13 228	2 087	15 315	86,4	Eure	43 988	5 968	49 956	88,1
Saône-et-Loire	36 512	5 401	41 913	87,1	Seine-Maritime	89 500	20 102	109 602	81,7
Yonne	23 207	2 812	26 019	89,2	<b>Rouen</b>	<b>133 488</b>	<b>26 070</b>	<b>159 558</b>	<b>83,7</b>
<b>Dijon</b>	<b>106 287</b>	<b>17 796</b>	<b>124 083</b>	<b>85,7</b>	Bas-Rhin	76 311	11 826	88 137	86,6
Ardèche	17 043	9 538	26 581	64,1	Haut-Rhin	51 026	10 776	61 802	82,6
Drôme	31 591	9 477	41 068	76,9	<b>Strasbourg</b>	<b>127 337</b>	<b>22 602</b>	<b>149 939</b>	<b>84,9</b>
Isère	84 965	18 526	103 491	82,1	Ariège	10 424	1 186	11 610	89,8
Savoie	29 609	5 488	35 097	84,4	Aveyron	12 397	7 067	19 464	63,7
Haute-Savoie	46 854	16 813	63 667	73,6	Haute-Garonne	83 461	15 760	99 221	84,1
<b>Grenoble</b>	<b>210 062</b>	<b>59 842</b>	<b>269 904</b>	<b>77,8</b>	Gers	11 639	2 214	13 853	84,0
Nord	158 040	76 551	234 591	67,4	Lot	10 434	1 713	12 147	85,9
Pas-de-Calais	108 748	22 451	131 199	82,9	Hautes-Pyrénées	14 284	3 219	17 503	81,6
<b>Lille</b>	<b>266 788</b>	<b>99 002</b>	<b>365 790</b>	<b>72,9</b>	Tarn	22 911	6 179	29 090	78,8
Corrèze	14 565	2 788	17 353	83,9	Tarn-et-Garonne	15 423	3 393	18 816	82,0
Creuse	7 536	76	7 612	99,0	<b>Toulouse</b>	<b>180 973</b>	<b>40 731</b>	<b>221 704</b>	<b>81,6</b>
Haute-Vienne	23 350	2 539	25 889	90,2	Yvelines	105 402	25 530	130 932	80,5
<b>Limoges</b>	<b>45 451</b>	<b>5 403</b>	<b>50 854</b>	<b>89,4</b>	Essonne	97 833	15 291	113 124	86,5
Ain	40 865	8 422	49 287	82,9	Hauts-de-Seine	93 125	29 912	123 037	75,7
Loire	43 566	17 629	61 195	71,2	Val d'Oise	95 642	16 506	112 148	85,3
Rhône	99 371	49 401	148 772	66,8	<b>Paris</b>	<b>392 002</b>	<b>87 239</b>	<b>479 241</b>	<b>81,8</b>
<b>Lyon</b>	<b>183 802</b>	<b>75 452</b>	<b>259 254</b>	<b>70,9</b>	<b>France métropolitaine</b>	<b>4 027 966</b>	<b>1 131 483</b>	<b>5 159 449</b>	<b>78,1</b>
Aude	24 236	3 103	27 339	88,6	Guadeloupe	45 601	5 409	51 010	89,4
Gard	46 234	12 868	59 102	78,2	Guyane	29 738	2 166	31 904	93,2
Hérault	71 861	13 865	85 726	83,8	Martinique	36 759	3 914	40 673	90,4
Lozère	3 833	2 674	6 507	58,9	Mayotte	31 029	65	31 094	99,8
Pyrénées-Orientales	29 822	6 399	36 221	82,3	La Réunion	94 309	7 148	101 457	93,0
<b>Montpellier</b>	<b>175 986</b>	<b>38 909</b>	<b>214 895</b>	<b>81,9</b>	<b>DOM</b>	<b>237 436</b>	<b>18 702</b>	<b>256 138</b>	<b>92,7</b>
<b>Total</b>	<b>4 265 402</b>	<b>1 150 185</b>	<b>5 415 587</b>	<b>78,8</b>					

## Présentation

Alors que, dans l'ensemble des établissements publics et privés du second degré, plus d'un élève sur trois est enfant d'ouvrier, de retraité ou d'inactifs (36 %), cette proportion s'élève à plus d'un élève sur deux dans le second cycle professionnel (52,5 %) et à sept sur dix dans l'enseignement adapté (71,8 %) [1].

La part des élèves de milieu enseignant est proportionnellement plus élevée dans le second cycle général et beaucoup plus faible dans l'enseignement professionnel. Il en est de même pour les enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. Les enfants d'ouvriers ou d'inactifs sont en revanche surreprésentés dans le second cycle professionnel ainsi que, dans une moindre mesure, les enfants d'employés.

Les élèves de première et de terminale générales sont au moins deux fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres) que ceux des classes de première et de terminale technologiques (30,4 % et 14,6 % respectivement). Ces dernières formations rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales favorisées que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (7,1 %).

Les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées [2]. Si la structure sociale des établissements privés est d'une façon générale tirée vers le haut, elle se démarque de celle des établissements publics avant tout pour l'accueil des enfants des catégories sociales favorisées et défavorisées : surreprésentation des élèves d'origine sociale favorisée (35,9 % de filles et fils de chefs d'entreprise, de cadres et professions intellectuelles supérieures, d'instituteurs, contre 20,5 % dans le public), sous-représentation des élèves issus des catégories sociales défavorisées (20 % d'enfants d'ouvriers ou d'inactifs, cette proportion s'élevant à 39,5 % dans les établissements publics).

## Définitions

### Champ

Établissements du second degré sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### L'origine sociale de l'élève fait référence à la PCS

(Profession et catégorie socioprofessionnelle) de la personne qui en est responsable.

- Agriculteur : agriculteur exploitant.
- Artisan-commerçant : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus.
- Profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise.
- Profession intermédiaire : instituteur et assimilé, professeur des écoles, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, profession commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise.
- Employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers.
- Ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole.
- Retraité : catégorie à part. Les retraités ne sont pas classés dans leur ancienne profession.
- Inactif : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur ancienne occupation.

### Regroupements des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre postes

- Favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires.
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## [1] Les élèves du second degré selon l'origine sociale en 2011-2012 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Prof. libérales, cadres (1)	Professions intermédiaires (2)	Enseignants (3)
Premier cycle général	2,1	10,8	18,0	13,0	3,2
Ulis, Dima, dispositifs relais	1,7	6,9	7,2	8,2	1,4
Segpa	1,2	5,7	1,9	5,3	0,3
<b>Total premier cycle (y compris Segpa)</b>	<b>2,1</b>	<b>10,6</b>	<b>17,5</b>	<b>12,7</b>	<b>3,1</b>
Seconde générale et technologique	1,9	11,2	25,2	14,7	4,6
Première et terminale générales	2,1	10,8	30,4	15,1	5,8
Première et terminale technologiques	1,9	10,9	14,6	15,2	2,2
<b>Total second cycle général et techno</b>	<b>2,0</b>	<b>11,0</b>	<b>25,6</b>	<b>15,0</b>	<b>4,7</b>
CAP	1,1	7,0	4,0	7,9	0,6
BEP	2,0	8,3	5,8	12,2	0,9
Bac pro, BMA	1,4	9,6	7,1	11,5	1,0
MC et divers niveaux IV et V	1,9	7,4	6,9	11,5	1,1
<b>Total second cycle professionnel</b>	<b>1,4</b>	<b>9,1</b>	<b>6,6</b>	<b>10,9</b>	<b>0,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2,0</b>	<b>10,5</b>	<b>18,3</b>	<b>13,1</b>	<b>3,3</b>

suite	Employés	Ouvriers	Retraités	Inactifs	Total	Effectifs d'élèves
Premier cycle général	17,0	26,8	1,4	7,7	100,0	3 162 171
Ulis, Dima, dispositifs relais	15,3	35,9	2,6	20,8	100,0	22 993
Segpa	13,8	44,2	2,3	25,3	100,0	95 755
<b>Total premier cycle (y compris Segpa)</b>	<b>16,9</b>	<b>27,4</b>	<b>1,4</b>	<b>8,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3 280 919</b>
Seconde générale et technologique	16,2	19,3	2,1	4,8	100,0	511 191
Première et terminale générales	14,5	15,0	2,4	3,8	100,0	652 661
Première et terminale technologiques	18,5	26,3	3,3	7,1	100,0	276 155
<b>Total second cycle général et techno</b>	<b>15,9</b>	<b>18,7</b>	<b>2,5</b>	<b>4,8</b>	<b>100,0</b>	<b>1 440 007</b>
CAP	17,0	38,6	3,4	20,3	100,0	122 250
BEP	20,9	37,1	2,8	10,1	100,0	26 339
Bac pro, BMA	18,8	35,5	3,6	11,4	100,0	536 108
MC et divers niveaux IV et V	19,6	29,7	4,3	17,6	100,0	9 964
<b>Total second cycle professionnel</b>	<b>18,6</b>	<b>36,0</b>	<b>3,6</b>	<b>12,9</b>	<b>100,0</b>	<b>694 661</b>
<b>Ensemble</b>	<b>16,8</b>	<b>26,1</b>	<b>2,0</b>	<b>7,9</b>	<b>100,0</b>	<b>5 415 587</b>

(1) Non compris professeurs.

(2) Non compris instituteurs.

(3) Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.

## [2] Les élèves du second degré selon l'origine sociale regroupée en 2011-2012 (%) (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Public					Privé				
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total
Premier cycle général	19,9	13,0	27,2	39,9	100,0	35,7	14,2	30,5	19,6	100,0
Ulis, Dima, dispositifs relais	7,8	8,1	22,2	61,9	100,0	21,2	11,2	29,3	38,3	100,0
Segpa	2,3	5,3	19,9	72,5	100,0	9,3	8,6	30,8	51,3	100,0
<b>Total premier cycle (y compris Segpa)</b>	<b>19,2</b>	<b>12,7</b>	<b>27,0</b>	<b>41,1</b>	<b>100,0</b>	<b>35,4</b>	<b>14,2</b>	<b>30,5</b>	<b>19,9</b>	<b>100,0</b>
Seconde générale et technologique	28,8	15,5	26,9	28,8	100,0	46,2	14,7	26,3	12,7	100,0
Première et terminale générales	35,7	16,5	24,9	22,9	100,0	51,7	14,1	23,9	10,3	100,0
Première et terminale technologiques	16,7	15,5	28,9	38,9	100,0	27,9	17,2	32,4	22,5	100,0
<b>Total second cycle général et techno</b>	<b>29,5</b>	<b>16,0</b>	<b>26,4</b>	<b>28,1</b>	<b>100,0</b>	<b>45,7</b>	<b>14,8</b>	<b>26,2</b>	<b>13,3</b>	<b>100,0</b>
CAP	4,2	7,2	22,9	65,7	100,0	10,1	12,8	32,3	44,8	100,0
BEP	6,0	10,9	27,7	55,4	100,0	11,0	15,7	35,6	37,6	100,0
Bac pro, BMA	7,8	11,2	27,6	53,5	100,0	16,3	14,9	34,4	34,4	100,0
MC et divers niveaux IV et V	8,6	11,7	27,2	52,5	100,0	10,5	13,0	30,6	45,9	100,0
<b>Total second cycle professionnel</b>	<b>7,1</b>	<b>10,5</b>	<b>26,8</b>	<b>55,5</b>	<b>100,0</b>	<b>14,9</b>	<b>14,6</b>	<b>34,1</b>	<b>36,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>20,5</b>	<b>13,3</b>	<b>26,8</b>	<b>39,5</b>	<b>100,0</b>	<b>35,9</b>	<b>14,4</b>	<b>29,7</b>	<b>20,0</b>	<b>100,0</b>

(1) Voir les regroupements définis page ci-contre.

Lecture - 39,9 % des élèves du premier cycle scolarisés dans le secteur public sont issus d'une catégorie sociale défavorisée.

## Présentation

L'âge théorique d'entrée des élèves au collège est de 11 ans. À la rentrée 2011, huit élèves de sixième sur dix sont âgés de 11 ans, 3,1 % sont en avance d'un an, 14,3 % en retard d'un an [1]. Enfin, près de 1 % des élèves est âgé d'au moins 13 ans, accumulant ainsi deux ans de retard. La part des élèves dits « à l'heure » diminue avec le déroulement de la scolarité au collège. Ils ne sont plus que 70,4 % en classe de troisième (y compris la troisième d'insertion). Néanmoins, du fait de la baisse des redoublements, la part des élèves « à l'heure » progresse d'une rentrée sur l'autre. Les élèves sont plus jeunes dans le secteur privé que dans le secteur public, et les filles sont plus jeunes que les garçons dans les deux secteurs.

Après une année de stabilité en 2006, les taux de redoublement reprennent la tendance à la baisse observée depuis le début des années deux mille à chacun des niveaux. Ils sont désormais de 3,3 % en sixième, 1,9 % en cinquième, 3 % en quatrième et 4,3 % pour la classe de troisième [2]. La baisse des redoublements dans ce cycle, ajoutée à celle connue dans le primaire, a fait progresser régulièrement depuis 1997 la proportion des jeunes d'une génération « à l'heure » ou en avance.

Parmi les élèves inscrits en troisième à la rentrée 2010, 60,0 % se sont orientés en second cycle général et technologique, à la rentrée 2011, et 25,5 % en second cycle professionnel. Une progression des orientations vers la voie générale et technologique de près de 1 point est observée à cette rentrée. Par ailleurs, 4,3 % ont redoublé et 10,2 % sont sortis du champ des formations scolaires relevant du ministère de l'éducation nationale. Cette proportion englobe à la fois des sorties du système éducatif et des inscriptions dans des formations relevant d'autres ministères ou dans des formations par alternance.

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Dispositifs relais

Les dispositifs relais accueillent momentanément des collégiens en difficulté pour les resocialiser et les réinsérer durablement dans un parcours de formation (circulaires du 16 mai 2003 et du 21 août 2006). Les dispositifs sont de deux ordres : les classes relais et les ateliers relais créés en complément.

### Dima

Dispositifs d'initiation aux métiers en alternance.

### Ulis

Unités localisées pour l'inclusion scolaire (anciennement dénommées Upi).

### L'âge

L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre de la rentrée scolaire considérée ; ainsi, les élèves de 11 ans à la rentrée 2011 sont nés durant l'année 2000.

### L'âge théorique

C'est l'âge de l'élève qui, entré en CP à 6 ans, parcourt sa scolarité sans redoublement ni saut de classe : 11 ans en sixième, 12 ans en cinquième, 13 ans en quatrième et 14 ans en troisième. Un élève dans ce cas est dit « à l'heure ».

### Taux de redoublement

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe qui restent scolarisés dans cette classe l'année n.

### Taux de passage

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe qui passent dans une classe supérieure l'année n.

### Taux de sortie

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères (ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire notamment) ; ceux qui s'orientent vers l'apprentissage, s'ils ont 16 ans ou qui s'inscrivent dans une classe préparatoire à l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ; et enfin, ceux qui arrêtent leurs études.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

 Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 11.27, 10.03, 09.08, 08.02, 07.06.

## [1] Répartition des élèves du premier cycle selon l'âge et le sexe en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

		Public		Privé		Public + Privé		Pu + Pr hors Mayotte
		Total	dont filles	Total	dont filles	Total	%	
<b>Sixième</b>	10 ans ou moins	16 961	8 383	8 483	3 870	25 444	3,1	25 230
	11 ans	528 844	266 272	148 116	72 597	676 960	81,7	674 412
	12 ans	98 807	42 727	19 397	7 531	118 204	14,3	116 427
	13 ans ou plus	6 077	2 528	1 473	490	7 550	0,9	6 758
	<b>Total</b>	<b>650 689</b>	<b>319 910</b>	<b>177 469</b>	<b>84 488</b>	<b>828 158</b>	<b>100,0</b>	<b>822 827</b>
<b>Cinquième</b>	11 ans ou moins	17 730	8 681	8 904	4 240	26 634	3,4	26 405
	12 ans	482 593	246 125	134 481	66 433	617 074	78,7	614 999
	13 ans	108 378	46 627	22 827	8 937	131 205	16,7	129 824
	14 ans ou plus	6 960	2 848	2 007	728	8 967	1,1	8 088
	<b>Total</b>	<b>615 661</b>	<b>304 281</b>	<b>168 219</b>	<b>80 338</b>	<b>783 880</b>	<b>100,0</b>	<b>779 316</b>
<b>Quatrième</b>	12 ans ou moins	17 749	8 736	8 841	4 238	26 590	3,4	26 377
	13 ans	458 203	235 954	129 135	65 098	587 338	75,6	585 579
	14 ans	121 486	52 661	27 965	11 392	149 451	19,2	147 958
	15 ans ou plus	10 362	4 361	2 824	1 109	13 186	1,7	12 067
	<b>Total</b>	<b>607 800</b>	<b>301 712</b>	<b>168 765</b>	<b>81 837</b>	<b>776 565</b>	<b>100,0</b>	<b>771 981</b>
<b>Troisième (y compris insertion)</b>	13 ans ou moins	17 712	8 923	8 881	4 277	26 593	3,4	26 452
	14 ans	425 706	220 766	119 056	60 717	544 762	70,4	543 185
	15 ans	146 146	65 125	35 184	15 111	181 330	23,4	179 830
	16 ans ou plus	16 770	7 884	4 113	1 786	20 883	2,7	19 368
	<b>Total</b>	<b>606 334</b>	<b>302 698</b>	<b>167 234</b>	<b>81 891</b>	<b>773 568</b>	<b>100,0</b>	<b>768 835</b>
<b>Ulis (1)</b>	12 ans ou moins	4 635	1 793	523	206	5 158	24,6	5 139
	13 ans	4 666	1 728	469	195	5 135	24,4	5 114
	14 ans	4 070	1 586	451	186	4 521	21,5	4 513
	15 ans ou plus	5 247	2 117	949	450	6 196	29,5	6 162
	<b>Total</b>	<b>18 618</b>	<b>7 224</b>	<b>2 392</b>	<b>1 037</b>	<b>21 010</b>	<b>100,0</b>	<b>20 928</b>
<b>Dima, dispositifs relais</b>	14 ans ou moins	65	20	121	31	186	9,4	186
	15 ans	897	222	262	71	1 159	58,4	1 159
	16 ans ou plus	530	187	108	44	638	32,2	638
	<b>Total</b>	<b>1 492</b>	<b>429</b>	<b>491</b>	<b>146</b>	<b>1 983</b>	<b>100,0</b>	<b>1 983</b>
<b>Total</b>	<b>2 500 594</b>	<b>1 236 254</b>	<b>684 570</b>	<b>329 737</b>	<b>3 185 164</b>		<b>3 165 870</b>	

(1) Les Ulis scolarisent les élèves de tous niveaux. Il n'y a donc pas d'âge de référence.

## [2] Évolution des taux de redoublement et de passage

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte avant 2011, Public + Privé)

	2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 yc Mayotte
<b>Redoublements</b>											
Sixième	9,4	8,3	7,8	7,2	7,6	6,4	5,5	4,5	3,9	3,3	3,3
Cinquième	5,0	4,2	3,9	3,6	3,6	3,1	2,7	2,6	2,3	1,9	1,9
Quatrième	8,8	7,5	7,0	6,3	6,1	5,2	4,5	4,1	3,6	3,0	3,0
Troisième	6,6	6,3	6,5	6,1	6,2	5,8	5,4	5,0	4,9	4,3	4,3
<b>Passages</b>											
Sixième - cinquième	90,0	91,4	91,8	92,7	92,8	93,4	94,3	94,9	95,4	96,1	96,1
Cinquième - quatrième	92,9	93,9	94,2	94,6	94,5	95,1	95,7	95,9	96,3	96,8	96,8
Quatrième - troisième	88,1	90,2	90,6	91,4	91,5	92,5	93,4	93,7	94,3	95,2	95,2
Troisième - seconde GT	56,7	56,5	56,3	56,6	56,5	56,7	57,2	58,8	59,1	60,0	60,0
Troisième - second cycle pro	26,3	26,8	26,8	26,8	26,4	26,5	26,4	25,8	25,9	25,4	25,5

## Présentation

Depuis la rentrée 1990, les effectifs du second cycle professionnel ont diminué régulièrement. Une hausse conjoncturelle à la rentrée 2010 ne freine cependant pas cette baisse. À la rentrée 2011, on compte une diminution de 50 600 élèves depuis plus de 20 ans, et de 14 500 élèves depuis la rentrée 2010 (soit - 2,0 % en France métropolitaine et DOM hors Mayotte) [1].

À la rentrée 2011, les préparations au CAP en 2 ans diminuent un peu (environ - 2,0 %) après avoir profité depuis deux ans de la fermeture progressive des préparations au BEP. Il ne reste que deux spécialités ouvertes en terminale BEP en 2011, ce qui explique la chute de 52,4 % des effectifs. Il n'y aura plus de classe de BEP à la rentrée 2012. Le report des effectifs du BEP se fait essentiellement au profit du baccalauréat professionnel en 3 ans, conformément à la rénovation de la voie professionnelle déployée en 2008 après quelques années d'expérimentation.

Le baccalauréat professionnel a connu un essor spectaculaire depuis sa création au milieu des années quatre-vingt. Le cursus s'effectuait en deux ans après un BEP, jusqu'à la mise en place du cursus en trois ans après la troisième dont la généralisation a débuté en 2008 [2]. Depuis 1990, les effectifs sont ainsi passés de moins de 100 000 élèves à plus de 530 000.

La part des spécialités de formation dans le secteur des services augmente légèrement, interrompant la baisse observée à la rentrée 2010 (voir aussi 4.9) [3].

## Définitions

### Champ

Établissements du second degré sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Second cycle professionnel

Les formations de second cycle professionnel sont principalement dispensées dans les lycées professionnels (LP), les lycées polyvalents et dans certains lycées d'enseignement général et technologique (LEGT). Le second cycle professionnel comprend les préparations au CAP, au BEP et au baccalauréat professionnel (bac pro), ainsi que diverses formations professionnelles de niveaux IV et V (principalement les mentions complémentaires).

Depuis la rentrée 2008, le second cycle professionnel est en pleine mutation avec l'abandon progressif du parcours BEP suivi d'un baccalauréat professionnel en 2 ans au profit du déploiement du baccalauréat professionnel en 3 ans après la troisième.

### CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

### BEP

Brevet d'études professionnelles.

### MC

Mention complémentaire. Il s'agit d'une année supplémentaire de spécialisation, sanctionnée par un diplôme.

### BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

### Pour en savoir plus

- « L'enseignement professionnel », *Éducation & formations*, n° 75, MEN-DEPP, octobre 2007.

## [1] Évolution des effectifs d'élèves du second cycle professionnel

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte avant 2011, Public + Privé)

	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte
<b>CAP 1 an</b>	3 670	4 866	6 509	6 039	6 570	6 481	6 470	6 333	6 340	6 340
<b>CAP 2 ans</b>										
1 <sup>re</sup> année	22 799	34 841	49 469	50 749	51 190	53 646	63 945	63 220	61 990	62 779
2 <sup>e</sup> année	19 593	28 521	40 625	41 211	42 348	42 857	45 331	53 757	52 450	53 131
<b>Total CAP 2 ans (1)</b>	<b>42 392</b>	<b>63 362</b>	<b>90 094</b>	<b>91 960</b>	<b>93 538</b>	<b>96 503</b>	<b>109 276</b>	<b>116 977</b>	<b>114 440</b>	<b>115 910</b>
<b>CAP 3 ans</b>	<b>28 424</b>	<b>8 730</b>	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)		
<b>BEP</b>										
Seconde BEP	245 551	224 859	218 618	214 199	207 117	138 523	29 672	27 131	(3)	(3)
Terminale BEP (2)	235 216	220 397	209 163	205 875	200 843	190 653	122 472	27 958	26 243	26 339
<b>Total BEP</b>	<b>480 767</b>	<b>445 256</b>	<b>427 781</b>	<b>420 074</b>	<b>407 960</b>	<b>329 176</b>	<b>152 144</b>	<b>55 089</b>	<b>26 243</b>	<b>26 339</b>
<b>Bac professionnel/BMA</b>										
Seconde professionnelle	475	10	2 631	4 343	5 577	66 788	162 718	167 354	189 300	190 026
Première professionnelle	85 222	92 134	99 897	99 543	101 813	103 484	161 400	207 971	161 405	162 019
Terminale professionnelle	76 783	83 107	88 916	89 313	89 235	91 518	92 698	141 949	183 395	184 063
<b>Total bac professionnel/BMA</b>	<b>162 480</b>	<b>175 251</b>	<b>191 444</b>	<b>193 199</b>	<b>196 625</b>	<b>261 790</b>	<b>416 816</b>	<b>517 274</b>	<b>534 100</b>	<b>536 108</b>
<b>MC niveaux IV et V</b>	<b>4 852</b>	<b>6 716</b>	<b>6 413</b>	<b>6 284</b>	<b>6 346</b>	<b>6 444</b>	<b>6 757</b>	<b>6 680</b>	<b>6 533</b>	<b>6 546</b>
<b>Formations diverses de niveaux IV et V</b>	<b>2 716</b>	<b>1 180</b>	<b>1 712</b>	<b>2 110</b>	<b>2 342</b>	<b>2 696</b>	<b>2 819</b>	<b>3 183</b>	<b>3 418</b>	<b>3 418</b>
<b>Total</b>	<b>725 301</b>	<b>705 361</b>	<b>723 953</b>	<b>719 666</b>	<b>713 381</b>	<b>703 090</b>	<b>694 282</b>	<b>705 536</b>	<b>691 074</b>	<b>694 661</b>

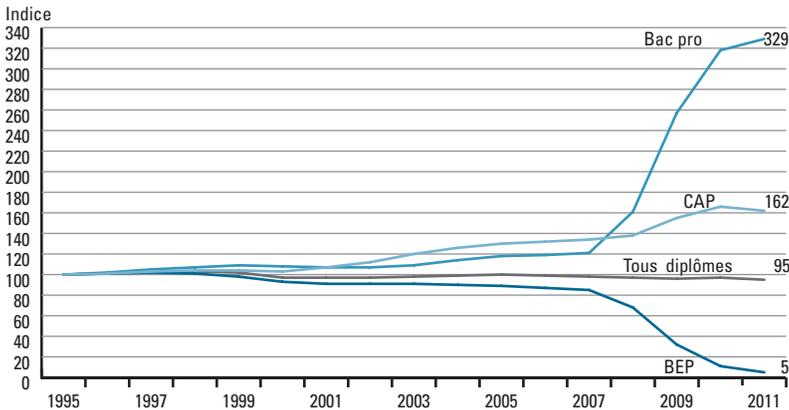
(1) Entre 2005 et 2010, les CAP 3 ans résiduels sont inclus dans les CAP 2 ans.

(2) Y compris BEP 1 an.

(3) Les derniers BEP ont été fermés à la rentrée 2011 en classe de seconde. Seuls sont encore ouverts en 2011 quelques BEP en classe de terminale.

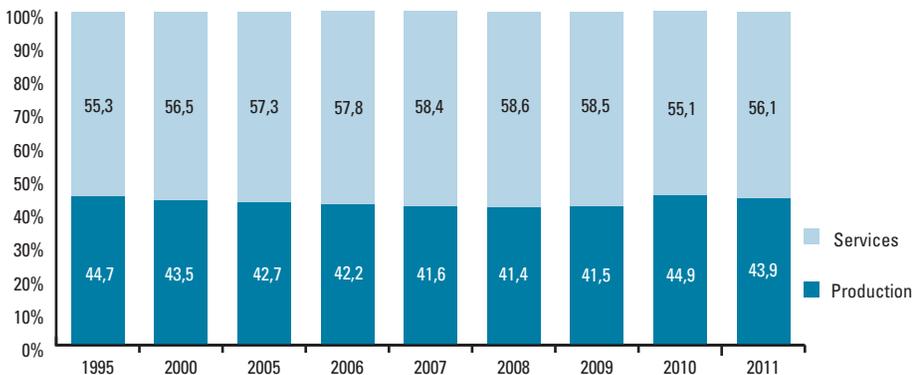
## [2] Évolution des effectifs depuis 1995 selon le diplôme préparé (base 100 en 1995)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)



## [3] Évolution de la répartition des effectifs d'élèves du second cycle professionnel selon le secteur de formation

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)



## Présentation

À la rentrée 2011, en France métropolitaine et dans les DOM y compris Mayotte, 694 700 élèves sont inscrits dans une formation scolaire de second cycle professionnel dans un lycée sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (hors apprentissage). À champ constant (c'est-à-dire hors Mayotte), l'effectif est en baisse de 2,0 %. Les formations au CAP rassemblent 17,6 % des élèves scolarisés en cycle professionnel et les formations au BEP en accueillent 3,8 %. Cette faible part des BEP est due à leur fermeture progressive au profit du baccalauréat professionnel en trois ans introduite par la réforme du second cycle professionnel depuis 2008 : les élèves inscrits en baccalauréat professionnel représentent ainsi 77,2 % des élèves de ce cycle [1].

À la rentrée 2011, 78,8 % des élèves du second degré professionnel sont scolarisés dans le secteur public. La part du secteur public varie quelque peu selon la formation : 76,5 % pour les préparations au CAP, 65,9 % pour les préparations au BEP et 80,1 % pour les préparations au baccalauréat professionnel [2]. Contrairement à la situation du second cycle général et technologique, les garçons sont plus nombreux que les filles : 386 900 garçons (55,7 %) pour 307 800 filles [1]. Ils sont notamment surreprésentés dans les préparations au CAP en 2 ans (54,7 %) et dans les préparations au baccalauréat professionnel (58,7 %). Inversement, les filles sont surreprésentées dans le secteur privé, qui forme majoritairement à des métiers « tertiaires » (domaine des services).

Les diplômes du second cycle professionnel peuvent également se préparer par apprentissage ou dans des établissements relevant d'autres ministères (voir 4.23 et chapitre 5).

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea.)

### Second cycle professionnel

Les formations de second cycle professionnel sont principalement dispensées dans les lycées professionnels (LP), les lycées polyvalents et dans certains lycées d'enseignement général et technologique (LEGT). Le second cycle professionnel comprend les préparations au CAP, au BEP et au baccalauréat professionnel (bac pro), ainsi que diverses formations professionnelles de niveaux IV et V (principalement les mentions complémentaires). Depuis la rentrée 2008, l'abandon progressif du parcours BEP suivi d'un baccalauréat professionnel en 2 ans pour une partie des effectifs se fait au profit du déploiement du baccalauréat professionnel en 3 ans après la troisième.

### CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

### BEP

Brevet d'études professionnelles.

### MC

Mention complémentaire. Il s'agit d'une année supplémentaire de spécialisation, sanctionnée par un diplôme.

### BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MEN-MESR DEPP

- Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## [1] Répartition des élèves du second cycle professionnel selon le sexe et le diplôme préparé à la rentrée 2011

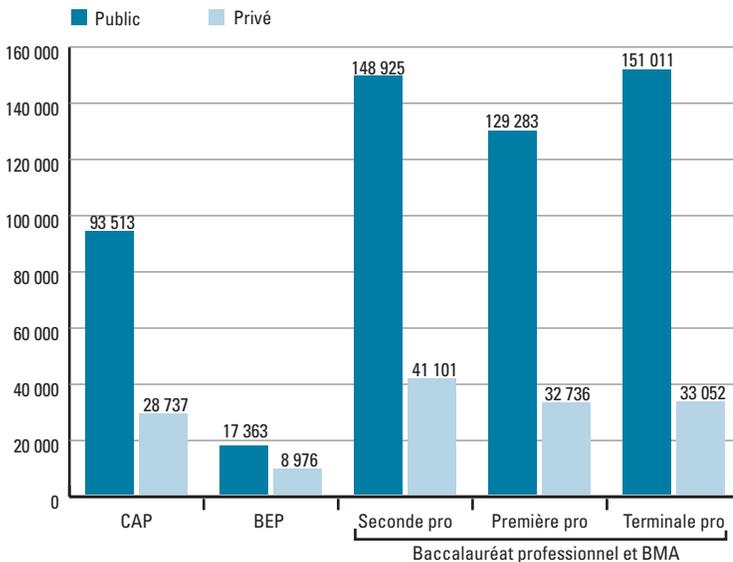
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Public			Privé			Public + Privé		Pu + Pr hors Mayotte
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part de filles (%)	Total
<b>CAP 1 an</b>	988	804	1 792	438	4 110	4 548	6 340	77,5	6 340
1 <sup>re</sup> année	30 481	19 501	49 982	5 314	7 483	12 797	62 779	43,0	61 990
2 <sup>e</sup> année	25 027	16 712	41 739	4 588	6 804	11 392	53 131	44,3	52 450
<b>Total CAP 2 ans</b>	<b>55 508</b>	<b>36 213</b>	<b>91 721</b>	<b>9 902</b>	<b>14 287</b>	<b>24 189</b>	<b>115 910</b>	<b>43,6</b>	<b>114 440</b>
<b>Total BEP (1)</b>	<b>2 121</b>	<b>15 242</b>	<b>17 363</b>	<b>787</b>	<b>8 189</b>	<b>8 976</b>	<b>26 339</b>	<b>89,0</b>	<b>26 243</b>
Seconde professionnelle	86 623	62 302	148 925	18 929	22 172	41 101	190 026	44,5	189 300
Première professionnelle	79 945	49 338	129 283	17 739	14 997	32 736	162 019	39,7	161 405
Terminale professionnelle	93 002	58 009	151 011	18 328	14 724	33 052	184 063	39,5	183 395
<b>Total bac pro/BMA</b>	<b>259 570</b>	<b>169 649</b>	<b>429 219</b>	<b>54 996</b>	<b>51 893</b>	<b>106 889</b>	<b>536 108</b>	<b>41,3</b>	<b>534 100</b>
<b>Mentions complémentaires</b>	<b>1 757</b>	<b>2 963</b>	<b>4 720</b>	<b>338</b>	<b>1 488</b>	<b>1 826</b>	<b>6 546</b>	<b>68,0</b>	<b>6 533</b>
<b>Formations diverses de niv. IV et V</b>	<b>358</b>	<b>2 259</b>	<b>2 617</b>	<b>154</b>	<b>647</b>	<b>801</b>	<b>3 418</b>	<b>85,0</b>	<b>3 418</b>
<b>Ensemble</b>	<b>320 302</b>	<b>227 130</b>	<b>547 432</b>	<b>66 615</b>	<b>80 614</b>	<b>147 229</b>	<b>694 661</b>	<b>44,3</b>	<b>691 074</b>

(1) À la rentrée 2011, seules deux spécialités de terminale BEP sont encore ouvertes.

## [2] Effectifs d'élèves des secteurs public et privé à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



## Présentation

Alors que la majorité des élèves de seconde générale et technologique sont « à l'heure » par rapport à l'âge théorique, la plupart des élèves scolarisés en première année de CAP en 2 ans et en seconde professionnelle ont un an ou deux ans de retard [1].

Cependant, ces retards scolaires sont de moins en moins nombreux. En effet, la part des élèves entrant en cycle professionnel âgés de 15 ans et moins a augmenté entre 2005 et 2011, passant de 26,2 % à 40,3 % pour les classes d'entrée en cycle professionnel (1<sup>re</sup> année de CAP et seconde professionnelle) [2]. Ce phénomène de rajeunissement est largement dû à la baisse des redoublements en premier cycle.

À presque tous les niveaux, les élèves sont en moyenne moins âgés dans les établissements publics que dans les établissements privés [1].

Contrairement à la situation du second cycle général et technologique, les filles sont minoritaires dans l'ensemble des formations professionnelles : elles sont moins nombreuses que les garçons en CAP (45,3 %) et en baccalauréat professionnel (41,3 %). Aucune différence notable ne distingue les deux sexes pour le retard scolaire dans le second cycle professionnel.

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Âge

L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre 2011. Ainsi, les élèves de 15 ans à la rentrée 2011 sont nés durant l'année 1996.

### Âge théorique

C'est l'âge de l'élève qui, entré au cours préparatoire à 6 ans, effectue sa scolarité sans redoublement ni saut de classe. De ce fait, l'âge théorique à l'entrée en second cycle professionnel est 15 ans.

### MC

Mention complémentaire. Il s'agit d'une année supplémentaire de spécialisation, sanctionnée par un diplôme.

### BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

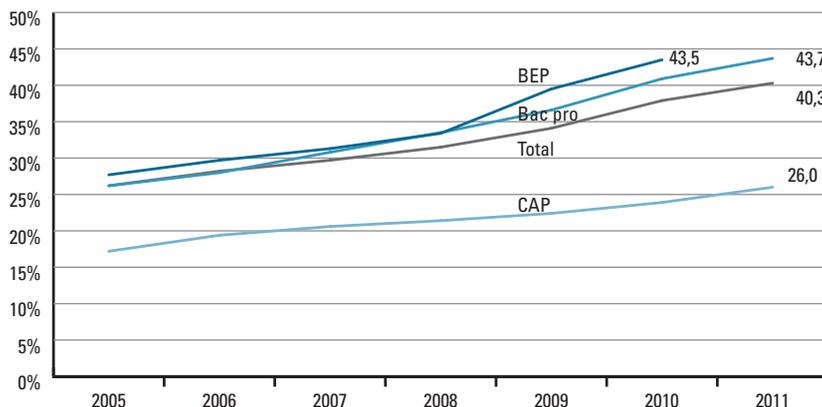
## [1] Répartition des élèves du second cycle professionnel selon l'âge et le sexe à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM, y compris Mayotte)

		Public			Privé			Public + Privé		Pu + Pr hors Mayotte
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	%	Total
<b>CAP en 1 an</b>	17 ans et moins	176	152	328	94	474	568	896	14,1	896
	18 ans	277	200	477	71	775	846	1 323	20,9	1 323
	19 ans et plus	535	452	987	273	2 861	3 134	4 121	65,0	4 121
	<b>Total</b>	<b>988</b>	<b>804</b>	<b>1 792</b>	<b>438</b>	<b>4 110</b>	<b>4 548</b>	<b>6 340</b>	<b>100,0</b>	<b>6 340</b>
<b>CAP en 2 ans : 1<sup>re</sup> année</b>	15 ans et moins	4 823	3 301	8 124	1 184	1 837	3 021	11 145	17,8	11 094
	16 ans	19 030	12 166	31 196	2 524	3 532	6 056	37 252	59,3	37 047
	17 ans et plus	6 628	4 034	10 662	1 606	2 114	3 720	14 382	22,9	13 849
	<b>Total</b>	<b>30 481</b>	<b>19 501</b>	<b>49 982</b>	<b>5 314</b>	<b>7 483</b>	<b>12 797</b>	<b>62 779</b>	<b>100,0</b>	<b>61 990</b>
<b>CAP en 2 ans : 2<sup>e</sup> année</b>	16 ans et moins	3 739	2 634	6 373	981	1 547	2 528	8 901	16,8	8 873
	17 ans	14 665	9 734	24 399	2 171	3 053	5 224	29 623	55,8	29 514
	18 ans et plus	6 623	4 344	10 967	1 436	2 204	3 640	14 607	27,5	14 063
	<b>Total</b>	<b>25 027</b>	<b>16 712</b>	<b>41 739</b>	<b>4 588</b>	<b>6 804</b>	<b>11 392</b>	<b>53 131</b>	<b>100,0</b>	<b>52 450</b>
<b>BEP en 2 ans : terminale</b>	16 ans et moins	877	6 274	7 151	236	2 993	3 229	10 380	39,4	10 370
	17 ans	899	6 560	7 459	330	3 448	3 778	11 237	42,7	11 207
	18 ans et plus	345	2 408	2 753	221	1 748	1 969	4 722	17,9	4 666
	<b>Total</b>	<b>2 121</b>	<b>15 242</b>	<b>17 363</b>	<b>787</b>	<b>8 189</b>	<b>8 976</b>	<b>26 339</b>	<b>100,0</b>	<b>26 243</b>
<b>Bac pro : seconde pro</b>	15 ans et moins	36 145	26 349	62 494	6 245	7 734	13 979	76 473	40,2	76 346
	16 ans	38 926	27 495	66 421	8 570	9 372	17 942	84 363	44,4	84 128
	17 ans et plus	11 552	8 458	20 010	4 114	5 066	9 180	29 190	15,4	28 826
	<b>Total</b>	<b>86 623</b>	<b>62 302</b>	<b>148 925</b>	<b>18 929</b>	<b>22 172</b>	<b>41 101</b>	<b>190 026</b>	<b>100,0</b>	<b>189 300</b>
<b>Bac pro/BMA : première pro</b>	16 ans et moins	28 553	16 615	45 168	4 906	3 703	8 609	53 777	33,2	53 702
	17 ans	33 978	20 998	54 976	7 363	5 815	13 178	68 154	42,1	67 981
	18 ans et plus	17 414	11 725	29 139	5 470	5 479	10 949	40 088	24,7	39 722
	<b>Total</b>	<b>79 945</b>	<b>49 338</b>	<b>129 283</b>	<b>17 739</b>	<b>14 997</b>	<b>32 736</b>	<b>162 019</b>	<b>100,0</b>	<b>161 405</b>
<b>Bac pro/BMA : terminale pro</b>	17 ans et moins	21 687	13 297	34 984	3 633	2 622	6 255	41 239	22,4	41 178
	18 ans	37 165	23 176	60 341	7 172	5 486	12 658	72 999	39,7	72 841
	19 ans et plus	34 150	21 536	55 686	7 523	6 616	14 139	69 825	37,9	69 376
	<b>Total</b>	<b>93 002</b>	<b>58 009</b>	<b>151 011</b>	<b>18 328</b>	<b>14 724</b>	<b>33 052</b>	<b>184 063</b>	<b>100,0</b>	<b>183 395</b>
<b>Mentions complémentaires</b>	<b>Total</b>	<b>1 757</b>	<b>2 963</b>	<b>4 720</b>	<b>338</b>	<b>1 488</b>	<b>1 826</b>	<b>6 546</b>	-	<b>6 533</b>
<b>Formations diverses de niveaux IV et V</b>	<b>Total</b>	<b>358</b>	<b>2 259</b>	<b>2 617</b>	<b>154</b>	<b>647</b>	<b>801</b>	<b>3 418</b>	-	<b>3 418</b>
<b>Total</b>		<b>320 302</b>	<b>227 130</b>	<b>547 432</b>	<b>66 615</b>	<b>80 614</b>	<b>147 229</b>	<b>694 661</b>		<b>691 074</b>

## [2] Évolution de la part des élèves de 15 ans et moins dans les entrants en cycle professionnel (%)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)



## Présentation

Avec la rénovation de la voie professionnelle amorcée à la rentrée 2008, l'orientation vers le second cycle professionnel en fin de classe de troisième se fait désormais soit vers une seconde professionnelle (première année de baccalauréat professionnel en trois ans), soit vers une première année de CAP en deux ans. Plus de 25 % des élèves de troisième générale ont intégré la voie professionnelle à la rentrée 2011 sous statut scolaire : 20,7 % en seconde professionnelle et 4,7 % en première année de CAP [1]. Les élèves issus de troisième constituent 84,0 % des élèves qui entrent en seconde professionnelle et seulement 58,2 % de ceux qui intègrent un CAP en deux ans. Près d'un élève de CAP sur quatre est issu d'une troisième de Segpa (23,4 %) [2].

Les passages en second cycle professionnel après une classe de troisième baissent légèrement à la rentrée 2011, après la stabilité observée en 2010 à près de 26 % [1]. L'orientation vers le baccalauréat en trois ans continue de progresser (+ 2,7 points), tandis que l'orientation vers le BEP est définitivement éteinte (fermeture des dernières secondes BEP à la rentrée 2011). La poursuite d'études vers le CAP est en diminution pour les élèves originaires de troisième de Segpa (- 4,4 points). Cette diminution intervient après la forte augmentation observée à la rentrée 2010 suite à la suppression des formations qualifiantes de Segpa.

Les taux de redoublement restent faibles dans le second cycle professionnel. Ceux des années terminales demeurent légèrement supérieurs à ceux des premières années, exceptés pour le baccalauréat professionnel en trois ans [3].

Les sorties en première année de voie professionnelle sont fréquentes : elles concernent un élève sur cinq en CAP et un sur sept en seconde professionnelle. Ces sorties des formations dispensées par le MEN incluent des arrêts d'études, des passages en apprentissage et dans des systèmes de formation relevant d'autres ministères.

En 2011, après une terminale BEP, 28,2 % des élèves poursuivent vers un baccalauréat technologique (contre 10 % en moyenne les années antérieures), alors que l'entrée en baccalauréat professionnel concerne un élève sur cinq (contre plus de 40 % par le passé). Ces évolutions atypiques des orientations post-BEP sont liées aux spécificités des spécialités encore ouvertes en terminale BEP à la rentrée 2010 (essentiellement, « Carrières sanitaires et sociales », « Restauration-hôtellerie » qui conduisent vers le baccalauréat technologique).

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale.

### Première d'adaptation

La classe de première d'adaptation permet aux élèves titulaires d'un CAP ou d'un BEP de préparer un baccalauréat technologique ou un brevet de technicien, dans le même champ professionnel.

### Seconde BEP

Première année de BEP en 2 ans.

### Terminale BEP

Seconde année de BEP en 2 ans.

### Bac pro en 3 ans

Baccalauréat professionnel en 3 ans préparé à l'issue de la classe de troisième.

### Seconde professionnelle

Première année de baccalauréat professionnel en 3 ans.

### Première professionnelle

Deuxième année de baccalauréat professionnel en 3 ans.

### Terminale professionnelle

Troisième année de baccalauréat professionnel en 3 ans.

### Taux de redoublement

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe qui restent dans la même classe l'année n.

### Taux de passage

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe qui passent dans une classe supérieure l'année n.

### Taux de sortie

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe, qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui poursuivent dans l'enseignement supérieur ou qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, et notamment du ministère en charge de l'agriculture ; ceux qui s'orientent vers une formation en alternance (apprentissage) s'ils ont 16 ans ou qui s'inscrivent dans une classe préparatoire à l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ; enfin, ceux qui ne poursuivent pas d'études.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## [1] Évolution des principaux passages vers le 2<sup>nd</sup> cycle professionnel (%)

(France métr. + DOM hors Mayotte avant 2011, Public + Privé)

Passages	2005	2007	2008	2009	2010	2011 (1)
<b>Vers 1<sup>re</sup> année de CAP 2 ans</b>						
3 <sup>e</sup> - 1CAP2	3,4	3,6	3,9	5,0	4,8	4,7
3 <sup>e</sup> Segpa - 1CAP2	42,9	47,0	49,7	53,9	58,4	56,9
<b>Vers 2<sup>de</sup> BEP</b>						
3 <sup>e</sup> - 2 <sup>de</sup> BEP	23,0	22,2	15,4	3,3	3,0	0,0
2 <sup>de</sup> GT - 2 <sup>de</sup> BEP	2,9	2,7	1,6	0,5	0,4	0,0
<b>Vers 2<sup>de</sup> pro (bac pro 3 ans)</b>						
3 <sup>e</sup> - 2 <sup>de</sup> pro	0,2	0,5	7,0	17,4	18,0	20,7
2 <sup>de</sup> GT - 2 <sup>de</sup> pro	0,1	0,1	1,3	2,6	2,4	2,3

(1) Les passages pour France métr. + DOM avec ou sans Mayotte sont identiques.  
Lecture - 4,7 % des élèves inscrits en troisième (y compris insertion) en 2010 sont passés en 1<sup>re</sup> année de CAP en 2 ans à la rentrée 2011.

## [2] Répartition des élèves en début de 2<sup>nd</sup> cycle professionnel en 2011 selon l'origine scolaire (%)

(France métr. + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Origine	CAP2 1 <sup>re</sup> année	2 <sup>de</sup> pro
3 <sup>e</sup> (y compris insertion)	58,2	84,0
3 <sup>e</sup> Segpa	23,4	0,2
2 <sup>de</sup> GT	1,7	6,2
Redoublants	3,9	4,3
Autres	12,7	5,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif	62 779	190 026

Lecture - 58,2 % des élèves inscrits en 1<sup>re</sup> année de CAP en 2 ans à la rentrée 2011 viennent de la classe de troisième (y compris insertion).

## [3] Évolution des redoublements, passages et sorties (1) (%) (France métr. + DOM hors Mayotte avant 2011, Public + Privé)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (2)	2009 (2)	2010 (2)	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte
<b>CAP 2 ans : première année</b>										
Redoublement	3,9	3,6	3,5	4,0	3,7	4,0	4,3	4,1	3,9	3,9
Passage en 2 <sup>e</sup> année	77,6	77,1	77,2	76,3	75,9	76,3	76,3	76,1	74,6	74,8
Passage en BEP	2,5	2,5	2,5	2,6	2,6	1,9	0,5	0,3	0,0	0,0
Autres orientations	0,9	0,8	0,4	0,5	0,7	1,3	2,8	3,0	2,9	2,9
Sorties du MEN	15,1	16,0	16,3	16,5	17,0	16,6	16,1	16,5	18,5	18,4
<b>CAP 2 ans : deuxième année</b>										
Redoublement	6,9	6,6	5,8	5,3	5,6	5,5	5,3	5,1	5,0	5,0
Passage en BEP	13,6	12,4	12,7	12,0	11,5	8,8	3,1	1,0	0,2	0,2
Passage en bac pro	8,3	8,7	10,0	10,0	10,7	13,5	20,5	23,9	22,3	22,0
Autres orientations	7,5	7,1	7,4	7,6	7,5	7,8	8,8	7,9	7,0	7,0
Sorties du MEN	63,8	65,2	64,1	65,1	64,7	64,4	62,4	62,0	65,4	65,8
<b>Seconde BEP</b>										
Redoublement	4,6	4,6	4,6	4,9	4,6	3,2	0,7	1,8	0,0	0,0
Passage en terminale BEP	84,1	84,1	83,7	82,2	81,2	81,5	80,0	88,6	90,1	90,2
Passage en bac pro			0,1	0,1	0,1	1,8	5,2	3,4	3,2	3,2
Autres orientations	1,1	1,1	1,2	1,3	2,3	1,4	1,9	1,8	1,8	1,8
Sorties du MEN	10,2	10,2	10,3	11,5	11,9	12,3	12,2	4,4	4,9	4,9
<b>Terminale BEP</b>										
Redoublement	8,2	8,0	7,6	8,7	8,3	7,5	4,7	0,8	4,8	4,8
Passage en bac pro	40,1	41,0	41,8	41,5	42,4	43,9	49,1	50,2	20,3	20,3
Passage en bac techno	14,1	13,6	13,0	11,6	10,7	10,3	10,3	10,6	28,3	28,2
Autres orientations	3,6	3,7	3,6	3,7	3,9	3,4	3,3	4,6	13,1	13,0
Sorties du MEN	34,1	33,7	34,0	34,6	34,7	34,9	32,6	33,8	33,6	33,7
<b>Bac pro/BMA 2 ans : première</b>										
Redoublement	1,6	1,6	1,6	1,8	1,6	1,9	0,0	2,3	1,7	1,7
Passage en bac pro/BMA : terminale	83,7	84,6	84,6	83,3	83,7	84,0	84,6	84,9	85,3	85,3
Autres orientations	0,7	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7	2,6	7,6	6,7	6,7
Sorties du MEN	14,0	13,3	13,2	14,2	14,0	13,6	12,8	5,3	6,3	6,3
<b>Bac pro/BMA 2 ans : terminale</b>										
Redoublement	5,7	5,5	6,0	5,3	5,0	5,1	2,9	0,1	4,6	4,6
Autres orientations	3,2	3,2	3,1	2,8	3,0	2,8	2,8	5,5	66,0	66,0
Orientations formations et sorties du MEN	91,1	91,4	90,9	91,9	91,9	92,1	94,3	94,4	29,4	29,4
<b>Bac pro 3 ans : seconde pro</b>										
Redoublement						8,3	5,6	5,0	4,9	4,9
Passage en bac pro 3 ans : première pro						74,4	80,2	78,3	79,6	79,6
Autres orientations						9,2	3,2	3,1	1,9	1,9
Sorties du MEN						8,1	10,9	13,6	13,7	13,6
<b>Bac pro 3 ans : première pro</b>										
Redoublement							7,9	2,3	2,0	2,0
Passage en bac pro 3 ans : terminale pro							82,2	84,9	84,7	84,7
Autres orientations							ns	0,5	0,5	0,5
Sorties du MEN							ns	12,2	12,8	12,8
<b>Bac pro 3 ans : terminale pro</b>										
Redoublement								7,8	4,3	4,3
Autres orientations et sorties du MEN								92,2	95,7	95,7

(1) Avec la suppression progressive depuis 2008 des BEP et bacs pro en 2 ans, certaines évolutions doivent être interprétées avec précaution.

(2) Certains taux sur la période 2008 à 2011 ont été révisés.

## Présentation

À la rentrée 2011, les lycées professionnels de France métropolitaine et des DOM, y compris Mayotte, préparent 122 250 élèves à un CAP, 26 300 à un BEP (non inclus dans le tableau [1]) et 536 100 élèves à un baccalauréat professionnel ou à un BMA. Seules deux spécialités de BEP sont encore ouvertes en deuxième année, « Carrières sanitaires et sociales » et « Restauration hôtellerie ». En CAP, la répartition entre les secteurs de formation est de 52,1 % pour la production et de 47,9 % pour les services. Au total, les élèves préparant un CAP se concentrent dans cinq spécialités majeures qui représentent 55,7 % des élèves : « Commerce, vente », « Accueil, hôtellerie, tourisme », « Coiffure, esthétique » pour les services, ainsi que « Agroalimentaire, alimentation cuisine » et les spécialités du bâtiment pour la production. Les filles représentent 72,1 % des effectifs du secteur des services et sont très peu présentes dans les spécialités de la production, à l'exception toutefois des spécialités « Textile-habillement » où elles sont majoritaires (autour de 90 %).

À la rentrée 2011, 536 100 élèves sont inscrits en baccalauréat professionnel ou BMA, dont 2 000 en BMA. La répartition entre les deux secteurs de formation est à l'inverse de celle des CAP, en faveur cette fois des services avec 56,2 % des élèves. Trois spécialités des services représentent 39,1 % des élèves : « Commerce, vente », « Comptabilité, gestion » et « Secrétariat, bureautique ». Dans les spécialités de la production, la spécialité « Électricité, électronique » concentre à elle seule 14,6 % des élèves. Dans ces spécialités, 11,1 % des élèves de baccalauréat professionnel sont des filles. La part du secteur privé dans la préparation aux métiers des services est beaucoup plus forte pour les CAP (36,7 %) que pour les baccalauréats professionnels (25,6 %).

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) précisée dans le décret interministériel n° 94-522 du 21 Juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en « 47 Groupes » du ministère en charge de l'éducation nationale et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

### CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

### BEP

Brevet d'études professionnelles.

### Bac pro

Baccalauréat professionnel.

### BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## [1] Répartition des élèves préparant un diplôme professionnel selon la spécialité de formation à la rentrée 2011 (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Groupes de spécialités de formation	CAP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	% du total	% Privé	% de filles	Effectifs	% du total	% Privé	% de filles
200 Technologies industrielles fondamentales	664	0,5	16,9	5,3	2 272	0,4	11,3	6,3
201 Techno. commandes des transformations industrielles	-	-	-	-	1 205	0,2	3,8	3,7
210 Spéc. plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	111	0,1	-	19,8	-	-	-	-
211 Productions végétales, cultures spécialisées	387	0,3	2,6	41,6	126	€	€	54,8
212 Productions animales, élevages spécialisés	-	-	-	-	154	€	€	10,4
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	102	0,1	-	18,6	34	€	€	8,8
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts ...	656	0,5	-	12,3	342	0,1	€	18,4
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	356	0,3	19,7	64,3	3 249	0,6	7,6	36,1
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	13 646	11,2	15,8	47,5	9 190	1,7	20,7	31,3
222 Transformations chimiques et apparentées	44	€	-	22,7	44	€	€	61,4
223 Métallurgie	842	0,7	19,8	58,8	679	0,1	9,0	42,9
224 Matériaux de construction, verre, céramique	383	0,3	10,2	58,0	455	0,1	10,3	48,4
225 Plasturgie, matériaux composites	227	0,2	9,7	5,3	1 323	0,2	2,0	12,5
226 Papier, carton	44	€	22,7	6,8	46	€	32,6	30,4
227 Énergie, génie climatique	1 948	1,6	10,5	0,5	11 372	2,1	11,8	0,5
230 Spécialités pluritechno génie civil, construction, bois	1 394	1,1	30,2	1,9	9 582	1,8	12,9	27,0
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 157	0,9	21,0	0,8	4 421	0,8	7,6	6,2
232 Bâtiment : construction et couverture	3 201	2,6	3,1	2,0	5 098	1,0	2,7	1,9
233 Bâtiment : finitions	6 810	5,6	5,6	7,1	5 844	1,1	5,5	24,5
234 Travail du bois et de l'ameublement	7 402	6,1	11,5	7,5	15 195	2,8	12,1	5,8
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	813	0,7	-	89,7	164	€	€	91,5
241 Textile	93	0,1	-	87,1	94	€	20,2	68,1
242 Habillement	3 099	2,5	7,4	91,6	12 348	2,3	10,8	93,8
243 Cuir et peaux	327	0,3	3,7	68,8	645	0,1	1,9	82,6
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	301	0,2	22,3	1,3	24 654	4,6	12,5	2,4
251 Mécanique générale et de précision, usinage	411	0,3	-	18,7	9 058	1,7	10,4	3,3
252 Moteurs et mécanique auto	5 212	4,3	11,6	1,6	25 642	4,8	10,6	2,7
253 Mécanique aéronautique et spatiale	18	€	-	-	788	0,1	7,9	4,4
254 Structures métalliques	6 962	5,7	8,0	2,2	12 950	2,4	6,7	2,5
255 Électricité, électronique	7 103	5,8	13,9	1,3	78 102	14,6	16,7	1,8
<b>Total spécialités de la production</b>	<b>63 713</b>	<b>52,1</b>	<b>11,4</b>	<b>20,7</b>	<b>235 076</b>	<b>43,8</b>	<b>12,7</b>	<b>11,1</b>
311 Transport, manutention, magasinage	3 299	2,7	20,7	9,6	13 445	2,5	15,8	18,2
312 Commerce, vente	17 726	14,5	21,2	62,1	111 658	20,8	26,9	58,6
314 Comptabilité, gestion	-	-	-	-	50 012	9,3	21,8	55,9
321 Journalisme et communication	478	0,4	61,7	44,1	2 820	0,5	52,1	50,7
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	1 137	0,9	19,8	47,6	3 657	0,7	13,1	36,9
323 Tech. image et son, métiers connexes du spectacle	398	0,3	63,8	66,6	2 523	0,5	45,3	63,3
324 Secrétariat, bureautique	-	-	-	-	48 079	9,0	16,5	93,6
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	-	-	-	-	29 294	5,5	36,9	92,4
331 Santé	82	0,1	-	48,8	2 488	0,5	40,9	53,9
332 Travail social	4 220	3,5	48,3	97,4	-	-	-	-
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	11 876	9,7	19,0	81,4	21 160	3,9	18,5	41,9
335 Animation culturelle, sportive et de loisirs	38	€	100,0	-	-	-	-	-
336 Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	14 823	12,1	72,1	95,0	10 073	1,9	63,3	99,7
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	138	0,1	38,4	54,3	-	-	-	-
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 735	1,4	2,9	72,1	3 234	0,6	6,0	69,5
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	2 587	2,1	44,8	24,6	2 589	0,5	22,6	26,3
<b>Total spécialités des services</b>	<b>58 537</b>	<b>47,9</b>	<b>36,7</b>	<b>72,1</b>	<b>301 032</b>	<b>56,2</b>	<b>25,6</b>	<b>64,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>122 250</b>	<b>100,0</b>	<b>23,5</b>	<b>45,3</b>	<b>536 108</b>	<b>100,0</b>	<b>19,9</b>	<b>41,3</b>
Ensemble hors Mayotte	120 780	100,0	23,8	45,3	534 100	100,0	20,0	41,3

(1) Suite à la rénovation de la voie professionnelle, les BEP sont en voie d'extinction. Les deux spécialités qui perdurent en 2011, en attendant la création des baccalauréats professionnels correspondants, ne figurent pas dans le tableau.

Lecture - 47,9 % des élèves de CAP se forment dans les spécialités des services. 36,7 % des élèves en CAP des services fréquentent un établissement privé. 72,1 % des élèves en CAP des services sont des filles.

## Présentation

Mise en place en 1992, l'organisation du second cycle général et technologique connaît une nouvelle réforme qui a débuté en classe de seconde à la rentrée 2010 et verra son achèvement avec le baccalauréat de la session 2013. La classe de seconde générale et technologique (GT) est réaffirmée comme étant une « classe de détermination ». À la rentrée 2011, la réforme atteint la classe de première : les contenus des séries sont rénovés pour mieux préparer à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, la série STI étant transformée de façon importante avec la création de deux nouvelles séries (STI2D, STD2A).

À la rentrée 2011, en France métropolitaine et dans les DOM, y compris Mayotte, le second cycle général et technologique compte 1 440 000 élèves [1]. Les séries générales accueillent plus des deux tiers des élèves de terminale et les séries technologiques un peu moins des tiers. Entre 1994 et 2000, l'évolution s'est faite au profit de la voie technologique (+ 4 points), avec notamment le développement des séries tertiaires STT/STG et SMS/ST2S, et au détriment de la série littéraire L. Entre 2004 et 2008, la tendance s'inverse à nouveau au profit de la voie générale, par la hausse de la série S [2]. À la rentrée 2011, la série littéraire reste autour de 11 %, la part de la série S dépasse le tiers (35 %), celle de la série ES dépasse le cinquième (23 %). Enfin, 8,5 % des élèves de terminale sont scolarisés dans les séries technologiques de la production (STI et STL) et 22,1 % dans les séries technologiques des services (essentiellement STG et ST2S).

Pour l'ensemble du second cycle général et technologique, les filles, globalement majoritaires (54,3 %), se répartissent inégalement entre les séries : elles sont nettement majoritaires dans les séries littéraire (78,9 % en terminale L) et tertiaires (55,5 % en terminale STG, 92,3 % en ST2S) et sous-représentées dans les séries à caractère scientifique (40 % dans l'ensemble des classes terminales des séries S, STI et STL). Mais d'importantes disparités existent entre ces dernières (44,9 % pour la série S, 11,3 % pour la série STI, 55,6 % pour la série STL). En définitive, compte tenu de l'importance de la série S, les filles sont plus présentes en terminale S (73 000) qu'en terminale L (41 500) [1].

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Secondes générales et technologiques

En classe de seconde GT de détermination, la réforme instaure notamment un accompagnement personnalisé et introduit deux enseignements d'exploration pour aider les élèves à préparer leurs choix d'orientation futurs.

Il existe également des classes de seconde spécifiques préparant aux baccalauréats technologiques « Techniques de la musique et de la danse » (TMD) et « Hôtellerie », ainsi qu'à quelques brevets de technicien (diplôme en voie d'extinction relayé par le baccalauréat professionnel).

### Premières et terminales générales et technologiques

Les classes de première et terminale préparant au baccalauréat comportent :

- des séries générales :

-S : Scientifique ;

-L : Littéraire ;

-ES : Économique et sociale.

- des séries technologiques :

-STI : Sciences et technologies industrielles (y compris la spécialité Arts appliqués), série maintenue en classe de terminale, et rénovée en classe de première à la rentrée 2011, avec la création des séries STI2D et STD2A ;

-STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (en première à la rentrée 2011) ;

-STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués (en première à la rentrée 2011) ;

-STG : Sciences et technologies de la gestion (ex-STT) ;

-STL : Sciences et technologies de laboratoire ;

-ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social (ex-SMS) ;

-STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, série préparée dans les lycées agricoles ;

-TMD : Techniques de la musique et de la danse ;

-Hôtellerie.

Il existe en outre des classes préparant aux brevets de technicien (BT), ainsi que des premières d'adaptation au baccalauréat technologique ou au BT qui accueillent les élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP.

### Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.27

- « Vœux, stratégies et orientations réelles des bacheliers technologiques », *Éducation & formations*, L'orientation, n° 77, MEN-DEPP, novembre 2008.

- BO spécial n° 1 du 4 février 2010.

## [1] Le second cycle général et technologique : répartition selon le sexe et la série à la rentrée 2011

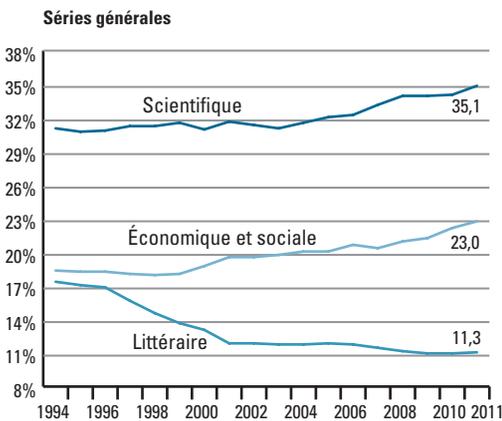
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Séries	Public			Privé			Public + Privé		Pu + Pr hors Mayotte	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% de filles	Total	% de filles
<b>Secondes</b>										
GT de détermination	183 099	214 504	397 603	52 033	58 526	110 559	508 162	53,7	505 624	53,7
Techno TMD et Hôtellerie, BT	1 260	1 312	2 572	234	223	457	3 029	50,7	3 029	50,7
<b>Total secondes</b>	<b>184 359</b>	<b>215 816</b>	<b>400 175</b>	<b>52 267</b>	<b>58 749</b>	<b>111 016</b>	<b>511 191</b>	<b>53,7</b>	<b>508 653</b>	<b>53,7</b>
<b>Premières</b>										
S	71 637	60 742	132 379	23 304	17 667	40 971	173 350	45,2	172 986	45,2
L	9 163	34 727	43 890	2 223	8 022	10 245	54 135	79,0	53 828	79,0
ES	29 794	47 786	77 580	10 609	15 193	25 802	103 382	60,9	102 948	60,9
STI2D (1)	22 311	1 629	23 940	2 872	182	3 054	26 994	6,7	26 963	6,7
STD2A	458	1 559	2 017	250	609	859	2 876	75,4	2 876	75,4
STG	24 670	30 990	55 660	5 796	5 773	11 569	67 229	54,7	66 470	54,6
STL	2 695	3 613	6 308	604	633	1 237	7 545	56,3	7 545	56,3
ST2S	1 082	12 540	13 622	803	7 388	8 191	21 813	91,4	21 763	91,4
TMD et Hôtellerie	1 057	1 099	2 156	250	204	454	2 610	49,9	2 610	49,9
D'adaptation	263	2 798	3 061	128	879	1 007	4 068	90,4	4 068	90,4
Brevet de technicien	109	173	282	23	33	56	338	60,9	338	60,9
<b>Total premières</b>	<b>163 239</b>	<b>197 656</b>	<b>360 895</b>	<b>46 862</b>	<b>56 583</b>	<b>103 445</b>	<b>464 340</b>	<b>54,8</b>	<b>462 395</b>	<b>54,7</b>
<b>Terminales</b>										
S	69 100	57 256	126 356	20 531	15 783	36 314	162 670	44,9	162 256	44,9
L	8 784	33 786	42 570	2 280	7 667	9 947	52 517	78,9	52 218	78,9
ES	30 817	50 192	81 009	10 678	14 920	25 598	106 607	61,1	106 138	61,1
STI (1)	24 719	2 890	27 609	3 588	707	4 295	31 904	11,3	31 874	11,3
STG	27 095	34 912	62 007	6 157	6 557	12 714	74 721	55,5	73 612	55,4
STL	2 687	3 440	6 127	615	691	1 306	7 433	55,6	7 433	55,6
ST2S	1 160	15 213	16 373	786	8 141	8 927	25 300	92,3	25 181	92,3
TMD et Hôtellerie	1 248	1 094	2 342	239	213	452	2 794	46,8	2 794	46,8
Brevet de technicien	140	311	451	47	32	79	530	64,7	530	64,7
<b>Total terminales</b>	<b>165 750</b>	<b>199 094</b>	<b>364 844</b>	<b>44 921</b>	<b>54 711</b>	<b>99 632</b>	<b>464 476</b>	<b>54,6</b>	<b>462 036</b>	<b>54,6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>513 348</b>	<b>612 566</b>	<b>1 125 914</b>	<b>144 050</b>	<b>170 043</b>	<b>314 093</b>	<b>1 440 007</b>	<b>54,3</b>	<b>1 433 084</b>	<b>54,3</b>

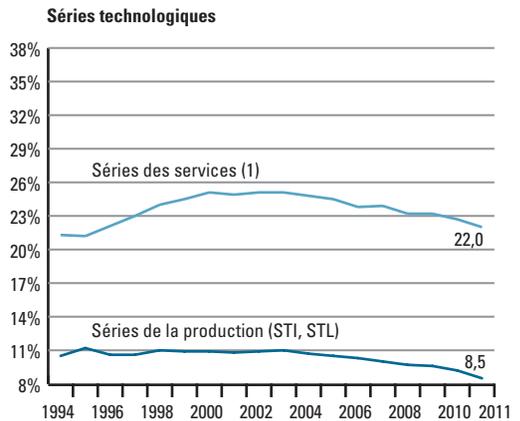
(1) Inclut la série STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) : 26 élèves en première, 58 en terminale.

## [2] Évolution du poids des séries de terminale générale et technologique (%)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)



Lecture - En 2011, 11,3 % des élèves de terminale GT sont inscrits en terminale littéraire. Cette proportion s'élevait à 17,6 % en 1994.



(1) STI/STG, SMS/ST2S, TMD, Hôtellerie.

## Présentation

Les élèves scolarisés dans le second cycle général et technologique (GT) arrivent souvent « à l'heure », à 15 ans en seconde (75,3 %), à 16 ans en première (69,3 %) et à 17 ans en terminale (61,0 %), âges « théoriques » correspondant aux élèves qui seraient entrés au cours préparatoire (CP) à 6 ans et n'auraient jamais redoublé ensuite. Ces parts ont fortement augmenté depuis la fin des années quatre-vingts, où moins de la moitié des élèves étaient « à l'heure » en seconde, avec une reprise marquée depuis 2000 [1] et [2]. De ce fait, la part des élèves ayant accumulé un retard scolaire diminue. Ces évolutions s'expliquent, en premier lieu, par la baisse générale des redoublements dans le primaire et au collège.

Mais les taux de redoublement ont également diminué dans les classes du second cycle général et technologique, en seconde et en première avec la mise en place de la rénovation pédagogique de 1992, et en terminale avec la hausse du taux de réussite au baccalauréat (la session 2010 exceptée) [3]. Cette tendance perdure à la rentrée 2011, rentrée qui connaît la mise en place de la réforme du lycée en première.

C'est pour autant en classe de seconde que les redoublements restent les plus fréquents : 9,5 % contre 5,6 % en première et 8,3 % en terminale à la rentrée 2011. Les élèves de seconde sont par ailleurs 3,8 % à s'orienter vers le second cycle professionnel et 1,7 % à sortir du système scolaire sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, ce chiffre englobant des arrêts d'études, mais également des inscriptions dans d'autres systèmes de formation (relevant d'autres ministères ou de la voie de l'apprentissage) [3].

Entre établissements publics et privés, les différences d'âge moyen des lycéens ont aujourd'hui quasiment disparu. Les situations particulières (1 an d'avance ou 2 ans de retard) restent toutefois surreprésentées dans le secteur privé, même si les écarts sur les élèves en retard se sont réduits à cette rentrée. Ceci s'explique par une forte hétérogénéité de l'enseignement privé : certains établissements accueillent un public particulièrement favorisé socialement et d'un bon niveau scolaire, alors que d'autres accueillent une proportion élevée d'élèves ayant un retard scolaire important. Quel que soit le secteur d'enseignement, les filles arrivent toujours plus souvent « à l'heure » que les garçons [1]. Cette différence augmente surtout en classe terminale, dans la mesure où les filles redoublent moins fréquemment que les garçons.

## Définitions

### Champ

Établissements du second degré sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### L'âge

L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre de la rentrée scolaire considérée ; ainsi, les élèves de 15 ans à la rentrée 2011 sont nés durant l'année 1996.

### L'âge théorique

C'est l'âge de l'élève qui, entré en CP à 6 ans, parcourt sa scolarité sans redoublement ni saut de classe : 15 ans en seconde, 16 ans en première et 17 ans en terminale. Un élève qui est dans ce cas est dit « à l'heure ».

### Taux de redoublement

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe qui restent dans la même classe l'année n.

### Taux de passage

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe qui passent dans une classe supérieure l'année n.

### Taux de sortie

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe, qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui poursuivent dans l'enseignement supérieur ou qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, et notamment du ministère en charge de l'agriculture ; ceux qui s'orientent vers une formation en alternance (apprentissage) s'ils ont 16 ans ou qui s'inscrivent dans une classe préparatoire à l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ; enfin, ceux qui ne poursuivent pas d'études.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

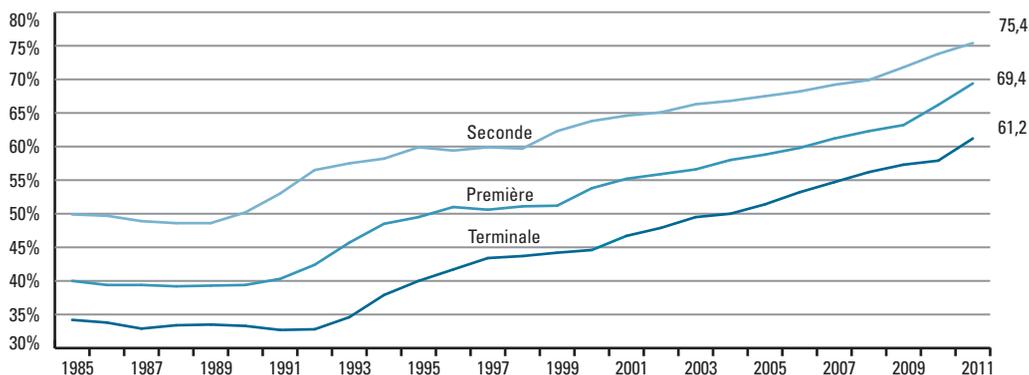
## [1] Le second cycle général et technologique : répartition par âge selon le sexe en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Public		Privé		Public + Privé		Pu + Pr hors Mayotte
	Total	dont filles	Total	dont filles	Effectifs	%	
<b>Seconde</b>							
14 ans ou moins	17 400	8 624	7 441	3 578	24 841	4,9	24 761
15 ans	303 100	166 624	81 643	44 429	384 743	75,3	383 713
16 ans	69 038	35 193	19 312	9 471	88 350	17,3	87 554
17 ans ou plus	10 637	5 375	2 620	1 271	13 257	2,6	12 625
<b>Total seconde</b>	<b>400 175</b>	<b>215 816</b>	<b>111 016</b>	<b>58 749</b>	<b>511 191</b>	<b>100,0</b>	<b>508 653</b>
<b>Première</b>							
15 ans ou moins	16 338	8 512	6 610	3 367	22 948	4,9	22 854
16 ans	254 681	142 755	67 081	37 571	321 762	69,3	320 925
17 ans	74 235	37 511	23 560	11 986	97 795	21,1	97 212
18 ans ou plus	15 641	8 878	6 194	3 659	21 835	4,7	21 404
<b>Total première</b>	<b>360 895</b>	<b>197 656</b>	<b>103 445</b>	<b>56 583</b>	<b>464 340</b>	<b>100,0</b>	<b>462 395</b>
<b>Terminale</b>							
16 ans ou moins	14 707	7 676	5 833	2 999	20 540	4,4	20 470
17 ans	224 617	128 121	58 639	33 450	283 256	61,0	282 536
18 ans	91 979	46 428	25 218	12 960	117 197	25,2	116 518
19 ans ou plus	33 541	16 869	9 942	5 302	43 483	9,4	42 512
<b>Total terminale</b>	<b>364 844</b>	<b>199 094</b>	<b>99 632</b>	<b>54 711</b>	<b>464 476</b>	<b>100,0</b>	<b>462 036</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1 125 914</b>	<b>612 566</b>	<b>314 093</b>	<b>170 043</b>	<b>1 440 007</b>		<b>1 433 084</b>

## [2] Évolution des pourcentages d'élèves « à l'heure » depuis 1985

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)



## [3] Évolution des redoublements, passages, sorties (%)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte avant 2011, Public + Privé)

	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte
<b>Redoublements</b>										
Seconde	16,7	15,4	14,7	14,4	13,3	12,2	11,6	10,9	9,5	9,5
Première	8,4	7,6	7,8	7,9	7,4	7,0	6,8	6,5	5,6	5,6
Terminale	17,2	13,3	11,8	10,0	9,1	8,7	8,6	9,0	8,3	8,3
<b>Passages</b>										
Seconde vers 2 <sup>nd</sup> cycle pro	3,7	3,7	4,2	4,4	4,3	4,2	4,0	4,0	3,8	3,8
Seconde vers première	77,7	78,7	79,2	79,0	80,1	81,7	82,4	83,4	85,0	85,0
Première vers terminale	89,1	89,3	89,2	88,8	89,5	90,1	90,3	90,8	91,9	92,0
<b>Sorties</b>										
Seconde	1,9	2,2	1,9	2,2	2,3	1,9	2,0	1,7	1,7	1,7
Première	2,1	2,6	2,4	2,7	2,6	2,5	2,4	2,2	2,0	2,0
Terminale	82,5	86,2	87,6	89,4	90,3	90,7	90,8	90,5	91,3	91,2

## Présentation

À la rentrée 2011, les classes de seconde générales et technologiques accueillent 511 200 élèves (France métropolitaine et DOM, y compris Mayotte). Ils sont quasiment tous (508 200 élèves, soit 99,4 %) inscrits en seconde générale et technologique de détermination (GT) et 53,7 % sont des filles. L'enseignement privé scolarise 21,7 % d'entre eux [1].

La mise en place d'une nouvelle classe de seconde à la rentrée 2010 a constitué la première étape de la réforme des lycées, laquelle verra son achèvement avec le baccalauréat de la session 2013. La seconde générale et technologique (GT) est réaffirmée comme étant une classe de détermination permettant un choix ouvert de la série menant au baccalauréat.

La découverte de deux enseignements d'exploration y est proposée, dont l'un au moins est un enseignement d'économie (voir « Définitions »). 85,1 % des élèves ont opté pour les sciences économiques et sociales (SES) et 20,3 % pour les principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) [2]. Parmi eux, 7,1 % suivent les deux enseignements. Au titre du second enseignement d'exploration, un lycéen sur trois a opté pour « méthodes et pratiques scientifiques » (MPS), un sur six pour « littérature et société ».

On peut classer les enseignements d'exploration en quatre grands profils [3]. Le profil « économie et gestion », fondé sur l'association SES+PFEG, concerne 7,1 % des élèves, à part égale pour les garçons et les filles. Le profil basé sur les lettres, les langues et les arts concerne 33,2 % des élèves, en nette majorité des lycéennes. Le profil « scientifique ou technologique » regroupe 59,1 % des élèves. C'est le profil largement dominant pour les garçons (70 % d'entre eux), tandis que les filles se répartissent à peu près équitablement entre ce profil (49,7 %) et le profil « lettres, langues et arts » (43,2 %). Le profil « EPS » est marginal, il concerne moins de 1 % des élèves.

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### La nouvelle classe de seconde générale et technologique

La classe de seconde générale et technologique (GT), commune aux élèves destinés à s'orienter vers la voie générale et la voie technologique, comprend des enseignements communs à tous les élèves dont un accompagnement personnalisé de deux heures hebdomadaires, deux enseignements d'exploration, (à titre dérogatoire, les lycéens peuvent en suivre un seul ou bien trois) et un enseignement facultatif. Un des enseignements d'exploration est nécessairement un enseignement d'économie, « SES » ou « PFEG ». Le second enseignement peut être un de ces enseignements, s'il n'a pas déjà été pris, ou l'un des suivants : « MPS », « littérature et société », troisième langue vivante, langues anciennes, « arts », « sciences de l'ingénieur », « sciences et laboratoire », « biotechnologies », « santé et social », « création et innovation technologiques », « éducation physique et sportive ».

Les langues anciennes (latin et grec) et la troisième langue vivante peuvent être choisies comme enseignement facultatif, s'ils n'ont pas été pris comme enseignement d'exploration.

L'apprentissage d'une deuxième langue vivante est devenu obligatoire.

### Options ou enseignements au choix

Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque classe, nécessite un choix de la part des élèves. Ces options peuvent faire partie des enseignements obligatoires (enseignements d'exploration en seconde GT) ou facultatifs.

**SES** - Sciences économiques et sociales.

**PFEG** - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.

**MPS** - Méthodes et pratiques scientifiques.

### Arts, enseignement d'exploration

Regroupe les cinq enseignements d'exploration au choix : patrimoine, arts visuels, arts du son, arts du spectacle, arts du cirque.

### Arts, enseignement facultatif

Regroupe les six options facultatives au choix : musique, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, théâtre, histoire des arts, danse.

#### ① Pour en savoir plus

- RERS 4.10.

- F. Defresne, F. Rosenwald, « Le choix des options en seconde générale et technologique : un choix anticipé de la série de première ? », *Éducation & formations*, n° 70, MEN-DEPP, décembre 2004.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## [1] Répartition des élèves de seconde à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	2 <sup>nd</sup> e GT	Hôtellerie	TMD	BT	Total
Public	397 603	2 232	257	83	400 175
Privé	110 559	398	9	50	111 016
<b>Ensemble</b>	<b>508 162</b>	<b>2 630</b>	<b>266</b>	<b>133</b>	<b>511 191</b>
Répartition	99,4	0,5	0,1	0,0	100,0
% de filles	53,7	49,8	59,0	50,4	53,7

## [2] Les enseignements d'exploration et les enseignements facultatifs à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Enseignements d'exploration										
SES	PFEG	Littérature et société	Arts (1)	MPS	Sciences de l'ing.	Sciences et labo.	Biotechno	Santé et social	Créa. innov. techno	EPS (5h)
432 635	103 144	80 496	40 358	165 501	46 892	42 890	15 500	21 824	28 693	3 139
85,1%	20,3%	15,8%	7,9%	32,6%	9,2%	8,4%	3,1%	4,3%	5,6%	0,6%

Enseignements d'exploration (2)			Enseignements facultatifs				Effectif de 2 <sup>nd</sup> e GT
Latin	Grec ancien	LV3	EPS (3h)	Arts	Atelier artistique	Autres (3)	
27 518	6 853	49 154	14 570	33 678	943	522	508 162
5,4%	1,3%	9,7%	2,9%	6,6%	0,2%	0,1%	(4)

(1) Y compris création et culture design (3 043 élèves).

(2) Ces trois enseignements d'exploration peuvent aussi être proposés comme enseignement facultatif.

(3) Autres : pratiques sociales et culturelles, pratiques professionnelles, hippologie et équitation.

(4) La somme des pourcentages est supérieure à 100 puisque chaque élève suit deux, voire trois enseignements d'exploration.

## [3] Répartition des élèves de seconde GT selon le profil des enseignements d'exploration suivis à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Public	Privé	Total	% total	Garçons	% garçons	Filles	% filles	Part des filles (%)
<b>Profil économie-gestion (SES + PFEG)</b>	<b>26 869</b>	<b>9 051</b>	<b>35 920</b>	<b>7,1</b>	<b>17 611</b>	<b>7,5</b>	<b>18 309</b>	<b>6,7</b>	<b>51,0</b>
<b>Profil lettres, langues, arts</b>	<b>132 680</b>	<b>35 081</b>	<b>167 761</b>	<b>33,2</b>	<b>50 288</b>	<b>21,5</b>	<b>117 473</b>	<b>43,2</b>	<b>70,0</b>
<i>dont lettres-langues-arts avec SES</i>	<i>115 866</i>	<i>30 233</i>	<i>146 099</i>	<i>28,9</i>	<i>42 799</i>	<i>18,3</i>	<i>103 300</i>	<i>38,0</i>	<i>70,7</i>
<i>dont lettres-langues-arts avec PFEG</i>	<i>14 550</i>	<i>3 539</i>	<i>18 089</i>	<i>3,6</i>	<i>6 499</i>	<i>2,8</i>	<i>11 590</i>	<i>4,3</i>	<i>64,1</i>
Littérature et société	61 331	19 069	80 400	15,9	23 253	9,9	57 147	21,0	71,1
LV3	29 892	5 474	35 366	7,0	10 345	4,4	25 021	9,2	70,7
Arts (1)	33 375	6 654	40 029	7,9	12 029	5,1	28 000	10,3	69,9
Latin/grec (avec ou sans LV3)	8 082	3 884	11 966	2,4	4 661	2,0	7 305	2,7	61,0
<b>Profil scientifique ou technologique</b>	<b>233 945</b>	<b>64 934</b>	<b>298 879</b>	<b>59,1</b>	<b>163 663</b>	<b>70,0</b>	<b>135 216</b>	<b>49,7</b>	<b>45,2</b>
<i>dont scientifiques ou techno avec SES</i>	<i>195 547</i>	<i>54 278</i>	<i>249 825</i>	<i>49,4</i>	<i>132 099</i>	<i>56,5</i>	<i>117 726</i>	<i>43,3</i>	<i>47,1</i>
<i>dont scientifiques ou techno avec PFEG</i>	<i>38 332</i>	<i>10 653</i>	<i>48 985</i>	<i>9,7</i>	<i>31 537</i>	<i>13,5</i>	<i>17 448</i>	<i>6,4</i>	<i>35,6</i>
<i>dont choix de deux enseignements techno</i>	<i>18 459</i>	<i>4 073</i>	<i>22 532</i>	<i>4,5</i>	<i>14 708</i>	<i>6,3</i>	<i>7 824</i>	<i>2,9</i>	<i>34,7</i>
Méthodes et pratiques scientifiques	124 122	41 378	165 500	32,7	85 328	36,5	80 172	29,5	48,4
Sciences de l'ingénieur	27 974	4 329	32 303	6,4	27 121	11,6	5 182	1,9	16,0
Sciences et laboratoire	32 362	7 369	39 731	7,9	19 424	8,3	20 307	7,5	51,1
Santé et social	11 562	4 483	16 045	3,2	2 055	0,9	13 990	5,1	87,2
Création et innovation technologiques	13 256	1 266	14 522	2,9	11 663	5,0	2 859	1,1	19,7
Biotechnologies	5 980	1 971	7 951	1,6	3 191	1,4	4 760	1,8	59,9
Sciences de l'ingénieur + créa. innov. techno	12 114	1 697	13 811	2,7	12 548	5,4	1 263	0,5	9,1
Santé et social + biotechnologies	3 290	1 994	5 284	1,0	558	0,2	4 726	1,7	89,4
Sciences et laboratoire + biotechnologies	1 691	286	1 977	0,4	817	0,3	1 160	0,4	58,7
Autres profils scientifiques/technologiques	1 594	161	1 755	0,3	958	0,4	797	0,3	45,4
<b>Profil EPS de détermination</b>	<b>2 812</b>	<b>327</b>	<b>3 139</b>	<b>0,6</b>	<b>2 160</b>	<b>0,9</b>	<b>979</b>	<b>0,4</b>	<b>31,2</b>
<b>Total des profils connus</b>	<b>396 306</b>	<b>109 393</b>	<b>505 699</b>	<b>100,0</b>	<b>233 722</b>	<b>100,0</b>	<b>271 977</b>	<b>100,0</b>	<b>53,8</b>
Profil inconnu	1 297	1 166	2 463		1 410		1 053		42,8
<b>Ensemble</b>	<b>397 603</b>	<b>110 559</b>	<b>508 162</b>		<b>235 132</b>		<b>273 030</b>		<b>53,7</b>

(1) Y compris création et culture design.

Lecture - 7,1 % des élèves de 2<sup>nd</sup>e GT suivent deux enseignements d'exploration en « économie gestion ». Cette proportion s'élève à 7,5 % pour les garçons et à 6,7 % pour les filles.

## Présentation

Parmi les 499 300 élèves de seconde générale et technologique (GT) des lycées publics et privés à la rentrée 2010, 490 400 poursuivent leurs études dans le même périmètre de scolarisation (voir « Champ ») en 2011 : 64,8 % ont intégré une première générale, 22,3 % une première technologique, 9,4 % redoublent et 3,5 % se sont réorientés vers la voie professionnelle. Les 8 900 élèves restants sont scolarisés dans d'autres systèmes de formation ou à l'étranger ; ils ont aussi pu quitter le système éducatif [1].

Les flux vers les différentes orientations dépendent en partie des choix d'enseignements d'exploration retenus en seconde GT, enseignements qui permettent un choix avant de se déterminer pour une des séries menant au baccalauréat général ou technologique.

Lorsque les élèves ont choisi des enseignements d'exploration « Économie et gestion » en seconde, ils s'orientent soit vers une première STG (35,5 %) soit vers une première ES (29,7 %). Les élèves qui ont choisi un enseignement littéraire se dirigent à quasi parité vers une première ES ou L, à l'exception des élèves étudiant le latin ou le grec ancien, qui intègrent plutôt une première S.

Lorsque les élèves ont choisi des enseignements d'exploration avec un profil scientifique ou technologique, ils s'orientent pour les deux tiers d'entre eux vers une première générale. Les élèves qui suivaient « MPS », « Sciences de l'ingénieur » ou « Sciences de laboratoire » se dirigent majoritairement vers une première S. Ceux qui ont choisi « Santé et social » s'orientent dans près d'un cas sur deux vers une première ST2S. Enfin, lorsqu'ils ont couplé deux enseignements scientifiques ou technologiques, les lycéens se dirigent prioritairement vers une première technologique : 41,5 % des élèves ayant associé « Sciences de laboratoire » et « Biotechnologies » en seconde ont intégré une première STL.

Face à ces orientations selon les profils d'options de seconde, garçons et filles ont des comportements très différenciés : sur 100 filles, 67 s'orientent vers une première générale (29 en S, 23 en ES et 15 en L), 21 vers une première technologique, le plus souvent en STG (13). Sur 100 garçons, 62 s'orientent vers une première générale, surtout vers une première S (40), tandis que 24 entrent en première technologique, dont 12 en première STG et 10 en première STI2D [2].

## Définitions

### Champ

Élèves inscrits en seconde GT à la rentrée 2010, dans les lycées publics et privés sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, en France métropolitaine et dans les DOM, qui sont restés scolarisés en 2011 dans ce périmètre (établissements du MEN de France métropolitaine et des DOM).

### Profils d'enseignements d'exploration

Les enseignements d'exploration ont été regroupés en quatre grands profils :

- profil économie et gestion : SES associé à PFEG ;
- profil « lettres, langues et arts » : SES ou PFEG associé à un enseignement littéraire ou artistique ;
- profil scientifique ou technologique : SES ou PFEG associé à un ou deux enseignements scientifiques ou technologiques.
- profil « EPS de détermination » : profil à part quoique marginal (0,5 % des élèves).

### Séries du baccalauréat

- S : Scientifique ;
- L : Littéraire ;
- ES : Économique et sociale ;
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (en première à la rentrée 2011) ;
- STL : Sciences et technologies de laboratoire ;
- STG : Sciences et technologies de la gestion (ex-STT) ;
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliquées (en première à la rentrée 2011).

### 📌 Pour en savoir plus

- RERS 4.10 : « Le second cycle général et technologique par série ».
- RERS 4.12 : « Les options de seconde générale et technologique ».
- F. Defresne, F. Rosenwald, « Le choix des options en seconde générale et technologique : un choix anticipé de la série de première ? », *Éducation & formations*, n° 70, MEN-DEP, décembre 2004.

📁 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## [1] Flux d'élèves après la seconde générale et technologique selon les enseignements d'exploration suivis dans cette classe

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Profils d'enseignement d'exploration en 2 <sup>nd</sup> e GT à la rentrée 2010	Situation à la rentrée 2011 (%)										Effectif		
	Entrants en 1 <sup>re</sup> générale			Entrants en 1 <sup>re</sup> technologique						Orient. vers pro		Redoub. 2 <sup>nd</sup> e GT	
	S	L	ES	STI2D	STL	STG	ST2S	STD2A	Autres techno				
<b>Profil économie-gestion (SES + PFEG)</b>	<b>8,8</b>	<b>5,0</b>	<b>29,7</b>	<b>1,5</b>	<b>0,3</b>	<b>35,5</b>	<b>1,3</b>			<b>0,1</b>	<b>6,6</b>	<b>11,2</b>	<b>43 887</b>
<b>Profil lettres, langues, arts</b>	<b>17,6</b>	<b>26,1</b>	<b>27,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>11,8</b>	<b>1,0</b>	<b>1,8</b>			<b>3,0</b>	<b>10,1</b>	<b>137 694</b>
Littérature et société	11,5	28,5	30,8	0,6	0,2	13,1	1,1	0,1			3,2	10,9	66 719
LV3	22,4	20,7	29,2	0,8	0,4	12,8	1,1				2,9	9,7	30 275
Arts (1)	17,3	28,5	20,5	1,2	0,3	10,2	0,9	7,6	0,1		3,3	10,1	32 252
Latin/grec (avec ou sans LV3)	50,2	17,2	22,1	0,5	0,2	3,7	0,6	0,1			0,6	4,8	8 448
<b>Profil scientifique ou technologique</b>	<b>47,6</b>	<b>2,9</b>	<b>15,0</b>	<b>7,7</b>	<b>2,1</b>	<b>7,9</b>	<b>5,0</b>				<b>3,1</b>	<b>8,7</b>	<b>271 257</b>
Méthodes et pratiques scientifiques	57,6	2,9	17,4	2,9	1,1	7,1	1,3				1,8	7,9	150 596
Sciences de l'ingénieur	44,0	2,0	11,0	19,6	1,0	8,2	0,5				4,2	9,5	32 209
Sciences et laboratoire	48,6	3,8	16,4	2,5	4,5	9,0	2,7				2,7	9,8	34 998
Santé et social	10,4	3,8	12,9	0,5	0,7	12,2	43,7				6,3	9,5	13 645
Création et innovation technologiques	18,6	3,0	13,0	27,9	0,6	15,4	0,9	0,1			8,5	12	11 633
Biotechnologies	31,5	3,9	15,5	2,3	12,9	8,9	11,5		0,1		3,7	9,7	6 426
Sciences de l'ingénieur + créa-innov. techno.	32,5	0,8	3,7	43,3	0,6	4,3	0,3	0,1			6,5	7,9	13 634
Santé et social + biotechnologies	6,7	1,9	5,4	0,3	1,7	5,9	62,5				6,2	9,4	5 547
Sciences et laboratoire + biotechnologies	28,6	1,7	5,4	1,3	41,5	4,7	5,7				4	7,1	2 440
Autres profils scientifiques/technologiques	33,2	5,4	21,7	1,6	0,8	12,4	0,8		7,8		5,4	10,9	129
<b>Profil EPS de détermination</b>	<b>35,7</b>	<b>4,6</b>	<b>23,0</b>	<b>5,1</b>	<b>0,6</b>	<b>15,2</b>	<b>1,4</b>				<b>4,3</b>	<b>10,1</b>	<b>2 654</b>
<b>Profil incomplet (2)</b>	<b>15,8</b>	<b>21,5</b>	<b>17,7</b>	<b>1,2</b>	<b>0,4</b>	<b>24,8</b>	<b>1,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>		<b>5,6</b>	<b>11,6</b>	<b>15 637</b>
<b>Total profils connus (%)</b>	<b>34,1</b>	<b>10,5</b>	<b>20,2</b>	<b>4,9</b>	<b>1,3</b>	<b>12,2</b>	<b>3,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>		<b>3,5</b>	<b>9,4</b>	<b>471 129</b>
Effectifs	160 600	49 433	94 984	22 978	6 319	57 560	15 639	2 655	211	16 397	44 353	471 129	
Profil inconnu (%)	17,3	8,9	13,9	5,6	1,8	18,1	3,4	0,6	0,8		14,0	15,6	19 268
Ensemble (3)	163 938	51 144	97 669	24 064	6 669	61 048	16 285	2 768	365	19 087	47 360	490 397	

(1) Y compris création et culture design.

(2) SES ou PFEG seul.

(3) Champ : élèves inscrits en seconde GT à la rentrée 2010, dans les lycées publics et privés de France métropolitaine et des DOM, qui sont restés scolarisés dans ce périmètre à la rentrée 2011.

Lecture - Sur 100 élèves qui ont choisi des enseignements d'exploration scientifiques ou technologiques en seconde GT, 47,6 se sont orientés vers la première scientifique à la rentrée suivante.

## [2] Flux d'élèves selon le sexe et les profils d'enseignements d'exploration en seconde générale et technologique

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Profils d'enseignement d'exploration en 2 <sup>nd</sup> e GT à la rentrée 2010	Situation à la rentrée 2011 (%)										Effectif		
	Entrants en 1 <sup>re</sup> générale			Entrants en 1 <sup>re</sup> technologique						Orient. vers pro		Redoub. 2 <sup>nd</sup> e GT	
	S	L	ES	STI2D	STL	STG	ST2S	STD2A	Autres techno				
<b>Garçons</b>													
Profil économie-gestion (SES + PFEG)	11,0	2,8	29,1	2,8	0,3	34,8	0,3	0,0	0,0		6,9	12,0	20 690
Profil lettres, langues, arts	23,7	17,3	26,9	2,3	0,3	12,3	0,3	1,5	0,1		3,5	11,8	38 449
Profil scientifique ou technologique	49,5	1,4	12,3	13,3	1,7	7,9	0,8	0,0	0,0		3,5	9,5	148 663
Profil EPS de détermination	36,0	3,0	21,7	7,0	0,7	15,8	0,9	0,1	0,0		4,9	9,9	1 822
<b>Total profils connus (%) (1)</b>	<b>40,4</b>	<b>4,7</b>	<b>16,8</b>	<b>10,0</b>	<b>1,3</b>	<b>11,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>		<b>3,9</b>	<b>10,0</b>	<b>215 000</b>
Effectifs	86 826	10 094	36 030	21 454	2 777	25 273	1 395	630	87	8 429	22 005	215 000	
<b>Filles</b>													
Profil économie-gestion (SES + PFEG)	7,0	6,9	30,3	0,3	0,4	36,0	2,1	0,1	0,1		6,3	10,6	23 197
Profil lettres, langues, arts	15,3	29,6	27,7	0,2	0,2	11,6	1,3	2,0	0,0		2,8	9,4	99 245
Profil scientifique ou technologique	45,2	4,7	18,2	1,0	2,6	8,0	10,0	0,0	0,0		2,6	7,7	122 594
Profil EPS de détermination	34,7	7,9	26,0	1,0	0,5	14,1	2,5	0,0	0,0		3,0	10,3	832
<b>Total profils connus (%) (1)</b>	<b>28,8</b>	<b>15,4</b>	<b>23,0</b>	<b>0,6</b>	<b>1,4</b>	<b>12,6</b>	<b>5,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,0</b>		<b>3,1</b>	<b>9,0</b>	<b>256 129</b>
Effectifs	73 774	39 339	58 954	1 524	3 542	32 287	14 244	2 025	124	7 968	22 348	256 129	

(1) Y compris profil incomplet, avec SES ou PFEG seul.

Lecture - Sur 100 garçons ayant choisi le profil d'enseignements d'exploration économie et gestion en seconde GT en 2010, 11 se sont orientés vers la première scientifique à la rentrée suivante.

## Présentation

À la rentrée 2011, 464 300 élèves sont scolarisés en première générale et technologique de France métropolitaine et des DOM (secteurs public et privé) : 71,3 % en première générale (S, ES, L) et 28,7 % en première technologique [1].

À cette rentrée, la réforme du lycée de 2010 atteint la classe de première : les enseignements obligatoires au choix des élèves dans les séries générales sont maintenus en S et en L, mais pas en ES ; les enseignements facultatifs restent proposés dans toutes les séries [2].

En première scientifique (S), la majorité des élèves choisit « Sciences et vie de la Terre » comme enseignement obligatoire (90,4 %), loin devant « Sciences de l'ingénieur » (9,6 %). Le choix de l'enseignement « Écologie agronomie et territoires » est très marginal, cet enseignement étant assuré presque exclusivement dans des établissements relevant du ministère en charge de l'agriculture.

En première littéraire (L), le choix des élèves porte essentiellement sur l'approfondissement de la première ou de la deuxième langue vivante (47,8 %), et dans une moindre mesure sur un enseignement artistique (22,1 %) ou sur les mathématiques (17,8 % contre 8,5 % en 2010). Les élèves de première générale sont autorisés à suivre une ou deux options facultatives (arts, langues vivantes ou anciennes, EPS). La part des élèves concernés varie beaucoup d'une série à l'autre (près d'un lycéen sur trois en série L et moins d'un sur quatre en série ES) et selon le secteur d'enseignement (un lycéen sur cinq environ dans le public et un sur trois dans le privé) [3].

En première technologique, la poursuite d'une option facultative concerne quatre élèves sur dix contre deux sur dix en 2010. Cette évolution est liée à l'importance qu'occupe la deuxième langue vivante qui deviendra obligatoire en 2015 et qui est, de fait, déjà imposée dans nombre d'établissements : ainsi, neuf élèves sur dix suivent un enseignement facultatif en STI2D, ST2A et STL. Dans la série STG, où la seconde langue vivante fait partie des enseignements obligatoires, moins d'un élève sur dix suit une option facultative.

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Classes de première générale et technologique :

- S : première générale scientifique ;
- L : première générale littéraire ;
- ES : première générale économique et sociale ;
- STG : première technologique, Sciences et technologies de la gestion ;
- STI2D : nouvelle première technologique, Sciences et technologie de l'industrie et du développement durable ;
- STD2A : nouvelle première technologique, Sciences et technologie du design et des arts appliqués ;
- ST2S : première technologique, Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STL : première technologique, Sciences et technologies de laboratoire ;
- Hôtel. : première technologique, Hôtellerie ;
- TMD : première technologique, Techniques de la musique et de la danse.

### Les premières d'adaptation

Elles préparent au baccalauréat technologique ou au brevet de technicien (BT) les élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP.

### Options ou enseignements au choix

Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque série, nécessite un choix de la part des élèves. Ces enseignements au choix peuvent faire partie des enseignements obligatoires ou des enseignements facultatifs.

### LV renf.

Langue vivante renforcée (ou langue de complément).

### Arts 5 heures en L

Musique, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, théâtre-expression dramatique, histoire des arts, danse, arts du cirque.

### Sc. de l'ing.

Sciences de l'ingénieur.

### Éco. agro.

Écologie, agronomie et territoires.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

### Pour en savoir plus

RERS 4.10 : « Le second cycle général et technologique par série ».

## [1] Répartition des élèves de première par série à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Premières générales			Premières technologiques								Total
	S	L	ES	STG	STI2D (1)	STD2A	ST2S	STL	TMD	Hôtel-lerie	Adapta-tion, BT	
Public	132 379	43 890	77 580	55 660	23 940	2 017	13 622	6 308	232	1 924	3 343	360 895
Privé	40 971	10 245	25 802	11 569	3 054	859	8 191	1 237	5	449	1 063	103 445
<b>Ensemble</b>	<b>173 350</b>	<b>54 135</b>	<b>103 382</b>	<b>67 229</b>	<b>26 994</b>	<b>2 876</b>	<b>21 813</b>	<b>7 545</b>	<b>237</b>	<b>2 373</b>	<b>4 406</b>	<b>464 340</b>
Répartition (%)	37,3	11,7	22,3	14,5	5,8	0,6	4,7	1,6	0,1	0,5	0,9	100,0
Part des filles (%)	45,2	79,0	60,9	54,7	6,7	75,4	91,4	56,3	53,6	49,6	88,1	54,8

(1) Y compris 26 élèves de 1<sup>re</sup> STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant).

## [2] Les enseignements au choix suivis en 2011 par les élèves de première selon la série

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Premières	Enseignements obligatoires au choix ou enseignements facultatifs										Ens. facultatifs		Effectif de première
	Latin	Grec ancien	LV2	LV3	LV renf.	Arts 5H en L	Maths	Sc.vie & Terre	Sc. de l'ing.	Éco. agro.	Arts facult.	EPS (2)	
<b>Générales</b>													
S	13 657	2 924	(1)	10 040	-	-	-	156 718	16 615	17	11 414	7 440	173 350
L	3 570	1 059	(1)	8 860	25 869	11 977	9 648	.	.	.	10 333	725	54 135
ES	3 617	763	(1)	9 126	-	-	-	-	-	-	8 121	4 035	103 382
<b>Technologiques</b>													
STG	-	-	(1)	604	-	-	-	-	-	-	2 788	2 419	67 229
STI2D	-	-	24 287	-	-	-	-	-	-	-	713	1 249	26 994
STD2A	-	-	2 623	-	-	-	-	-	-	-	434	50	2 876
ST2S	-	-	11 019	-	-	-	-	-	-	-	389	411	21 813
STL	-	-	6 735	-	-	-	-	-	-	-	157	197	7 545

(1) La deuxième langue vivante fait partie des enseignements obligatoires de tronc commun.

(2) Option facultative ou enseignement de complément.

## [3] Les enseignements facultatifs en première selon la série en 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Séries	Au moins un enseignement facultatif					Effectif de première
	Public	Privé	Total	%	dont deux	
S	29 459	13 558	43 017	24,8	2 122	173 350
L	13 253	3 824	17 077	31,5	983	54 135
ES	17 183	7 376	24 559	23,8	994	103 382
<b>Séries générales</b>	<b>59 895</b>	<b>24 758</b>	<b>84 653</b>		<b>4 099</b>	<b>330 867</b>
%	23,6	32,1		25,6	1,2	
STG	4 869	831	5 700	8,5	51	67 229
STI2D	21 813	2 607	24 420	90,5	1 568	26 994
STD2A	1 833	788	2 621	91,1	319	2 876
ST2S	7 312	4 229	11 541	52,9	262	21 813
STL	5 687	1 060	6 747	89,4	330	7 545
<b>Séries technologiques (1)</b>	<b>41 514</b>	<b>9 515</b>	<b>51 029</b>		<b>2 530</b>	<b>126 457</b>
%	40,9	38,2		40,4	4,4	
<b>Ensemble</b>	<b>101 409</b>	<b>34 273</b>	<b>135 682</b>		<b>6 629</b>	<b>(2) 457 324</b>
%	28,5	33,6		29,7	1,4	

(1) Dans les séries technologiques (hors STG), la deuxième langue vivante fait partie des enseignements facultatifs avant de devenir obligatoire en 2015 (réforme du lycée).

(2) Hors premières TMD, hôtellerie adaptation et BT.

Lecture - 29,7 % des élèves de première suivent une ou deux options facultatives. Ils sont seulement 1,4 % à en suivre deux.

## Présentation

À la rentrée 2011, 464 500 élèves sont scolarisés en classe de terminale générale et technologique de France métropolitaine et des DOM (secteurs public et privé), dont 69,3 % en terminale générale [1].

Selon les séries, les programmes d'enseignement prévoient, en plus du tronc commun imposé, des enseignements au choix des élèves [2]. En série générale, les élèves ont un enseignement obligatoire au choix. Dans toutes les séries, des options facultatives sont par ailleurs proposées.

Dans les séries générales L (littéraire) et ES (économique et sociale), les enseignements obligatoires au choix de première sont relayés par des enseignements de spécialité en terminale [3]. En série S (scientifique), seuls les élèves en dominante SVT (Sciences de la vie et de la Terre) se voient imposer un enseignement de spécialité, lequel revêt un caractère facultatif pour les élèves en dominante SI (Sciences de l'ingénieur).

En terminale S, neuf élèves sur dix optent pour la dominante SVT. Les choix d'enseignement de spécialité restent stables : le choix des mathématiques s'établit autour de 20,0 %, l'approfondissement de SVT et la physique-chimie concernent 33,0 à 37,0 % des élèves.

En terminale L, la hiérarchie des choix observée aux rentrées précédentes se maintient : langues vivantes pour deux élèves sur trois, « Arts » pour un élève sur quatre, langues anciennes pour une minorité. Les mathématiques attirent près d'un élève sur dix.

Jusqu'en 2009, les élèves de terminale ES optaient majoritairement pour les sciences économiques et sociales (36,0 %). Depuis, ce choix diminue au profit de l'approfondissement des première et deuxième langues vivantes (33,3 %) ; le choix des mathématiques reste stable (31,1 %).

Les élèves de terminale générale sont par ailleurs autorisés à poursuivre une ou deux options facultatives. Un élève sur quatre exerce ce choix [4]. Comme en première, la part des élèves concernés varie beaucoup d'une série à l'autre et selon le secteur de scolarisation : de un sur cinq en ES à un sur trois en L.

En terminale technologique, les options facultatives offertes au choix des élèves varient selon les séries. Au choix commun à toutes les séries (arts et éducation physique et sportive), s'ajoutent des options spécifiques, telle la deuxième langue vivante en STI, STL et ST2S [2]. Ainsi, la part des élèves concernés par un apprentissage facultatif varie de 7,3 % en STG, série où la deuxième langue vivante fait partie des enseignements obligatoires, à 28,1 % en STL et 29,4 % en STI [4].

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Classes de terminale générale et technologique

- S : terminale scientifique ;
- L : terminale littéraire ;
- ES : terminale économique et sociale ;
- STG : terminale technologique, Sciences et technologies de la gestion ;
- STI : terminale technologique, Sciences et technologies industrielles (y compris arts appliqués) ;
- ST2S : terminale technologique, Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STL : terminale technologique, Sciences et technologies de laboratoire ;
- Hôtellerie : terminale technologique ;
- TMD : terminale technologique, Techniques de la musique et de la danse.

### Options ou enseignements au choix

Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque série, nécessite un choix de la part des élèves. Ces enseignements au choix peuvent faire partie des enseignements obligatoires (dans lesquels sont inclus les enseignements de spécialité) ou des enseignements facultatifs.

### LV renf.

Langue vivante renforcée (ou langue de complément).

### Arts 5 heures en L

Musique, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, théâtre-expression dramatique, histoire des arts, danse, arts du cirque.

### EPS

Éducation physique et sportive.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

### Pour en savoir plus

- RERS 4.10 : « Le second cycle général et technologique par série ».

## [1] Répartition des élèves de terminale par série à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Terminales générales			Terminales technologiques							Total
	S	L	ES	STG	STI (1)	ST2S	STL	Hôtellerie	TMD	BT	
Public	126 356	42 570	81 009	62 007	27 609	16 373	6 127	2 111	231	451	364 844
Privé	36 314	9 947	25 598	12 714	4 295	8 927	1 306	442	10	79	99 632
<b>Ensemble</b>	<b>162 670</b>	<b>52 517</b>	<b>106 607</b>	<b>74 721</b>	<b>31 904</b>	<b>25 300</b>	<b>7 433</b>	<b>2 553</b>	<b>241</b>	<b>530</b>	<b>464 476</b>
Répartition (%)	35,0	11,3	23,0	16,1	6,9	5,4	1,6	0,5	0,1	0,1	100,0
Part des filles (%)	44,9	78,9	61,1	55,5	11,3	92,3	55,6	46,1	54,4	64,7	54,6

(1) Y compris 58 élèves de terminale STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant).

## [2] Options suivies en 2011 par les élèves de terminale selon la série

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Terminales	Enseignements obligatoires au choix (y compris spécialité) et options facultatives							
	Latin	Grec ancien	LV2	LV3	LV renf.	Arts 5H en L	SES	Maths
S	13 142	2 897	(1)	8 300	.	.	.	37 155
L	3 622	1 111	(1)	9 017	28 555	13 079	.	4 385
ES	3 373	572	(1)	5 658	37 705	.	35 321	33 581
STG	.	.	(1)	321	.	.	.	.
STI	.	.	8 156	.	.	.	.	.
ST2S	.	.	7 810	.	.	.	.	.
STL	.	.	1 874	.	.	.	.	.

(suite) Terminales	Physique chimie	Sc.de la vie et Terre (2) dominante	Sc. de l'ingénieur spécialité	Biologie écologie	Arts facult	EPS (3)	Effectif de terminale	
S	57 112	147 009	59 064	15 645	16	12 157	7 148	162 670
L	.	.	.	.	.	11 917	677	52 517
ES	.	.	.	.	.	8 229	4 029	106 607
STG	.	.	.	.	.	2 535	2 614	74 721
STI	.	.	.	.	.	890	1 184	31 904
ST2S	.	.	.	.	.	64	62	25 300
STL	.	.	.	.	.	127	148	7 433

(1) La deuxième langue vivante fait partie des enseignements obligatoires de tronc commun. En série L, le latin peut lui être substitué (moins d'une centaine d'élèves).

(2) Cet enseignement peut être suivi comme dominante et/ou comme spécialité. Certains élèves sont donc comptés deux fois pour cette matière.

(3) Option facultative ou enseignement de complément.

## [3] L'enseignement de spécialité en terminale générale en 2011 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Séries	Enseignement de spécialité	Public	Privé	Total	Part des filles (%)
<b>S</b>	SVT - Maths (1)	18,8	25,6	20,3	37,2
	SVT - Physique-chimie	32,9	35,4	33,4	45,5
	SVT - Sc.de la vie et Terre	37,1	34,8	36,6	57,1
	Sc. ingénieur (2)	11,2	4,2	9,7	13,1
	<b>Total terminale S</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>44,9</b>
<b>L</b>	LV renforcée	51,9	64,2	54,2	79,0
	LV3	11,6	7,4	10,8	84,8
	Langues anciennes	1,4	1,2	1,4	73,3
	Arts	27,3	15,9	25,2	76,9
	Mathématiques	7,8	11,3	8,5	79,9
	<b>Total terminale L</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>79,1</b>
<b>ES</b>	LV renforcée	36,5	32,6	35,6	68,0
	Sc. éco et sociales	34,9	28,2	33,3	55,5
	Mathématiques	28,6	39,3	31,1	59,5
	<b>Total terminale ES</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>61,2</b>

(1) Dominante « Sciences de la vie et de la Terre », enseignement de spécialité « Mathématiques ».

(2) La dominante « Sciences de l'ingénieur » est assimilée à un enseignement de spécialité.

## [4] Les options facultatives en terminale selon la série en 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Séries	Au moins une option facultative					Effectif de term.
	Public	Privé	Total	%	dont deux	
S	33 962	12 969	46 931	28,9	3 458	162 670
L	14 280	4 187	18 467	35,2	1 278	52 517
ES	14 224	6 846	21 070	19,8	776	106 607
<b>Séries générales</b>	<b>62 466</b>	<b>24 002</b>	<b>86 468</b>		<b>5 512</b>	<b>321 794</b>
%	25,0	33,4		26,9	1,7	
STG	4 583	853	5 436	7,3	62	74 721
STI	7 928	1 462	9 390	29,4	462	31 904
ST2S	149	43	192	<1	10	25 300
STL	1 806	285	2 091	28,1	56	7 433
<b>Séries techno</b>	<b>14 466</b>	<b>2 643</b>	<b>17 109</b>		<b>590</b>	<b>139 358</b>
%	12,9	9,7		12,3	<1	
<b>Ensemble</b>	<b>76 932</b>	<b>26 645</b>	<b>103 577</b>		<b>6 102</b>	<b>(1) 461 152</b>
%	21,2	26,9		22,5	1,3	

(1) Hors terminales TMD, hôtellerie et BT.

Lecture - 22,5 % des élèves de terminale suivent une ou deux options facultatives. Ils sont seulement 1,3 % à en suivre deux.

## Présentation

La quasi-totalité des élèves du second degré apprend une première langue vivante, conformément aux programmes d'enseignement [1]. L'infime minorité qui ne bénéficie pas de cet enseignement relève vraisemblablement d'adaptations des programmes liées à des situations particulières.

L'anglais est étudié par 5 128 200 élèves, soit 95 % de ceux qui étudient une première langue vivante. Il est un peu plus choisi dans les établissements privés (96,1 %) que dans les établissements publics (94,7 %). L'allemand est choisi par 6,8 % des élèves ; les autres premières langues concernent deux élèves sur cent. Le « bilanguisme » dès la sixième (voir « Définitions ») se développe régulièrement avec 13,9 % des élèves de cette classe qui apprennent deux langues en 2011. Ils étaient 13,5 % en 2010, 12,1 % en 2009, 11 % en 2008, 5,4 % en 2004.

La part des élèves qui suivent un enseignement de deuxième langue vivante est de 85,3 % [2]. L'espagnol augmente légèrement (72,1 % contre 71 % les années précédentes). Il est plus appris dans le secteur privé (74,2 %) que dans le secteur public (71,6 %). L'allemand, comme deuxième langue, reste relativement stable (14,6 % en 2011). Il est davantage enseigné au lycée général et technologique (18 %) qu'au collège (12,4 % en quatrième-troisième).

7,1 % des élèves du lycée général et technologique étudient une troisième langue vivante. Près de quatre sur dix apprennent l'italien, un sur six l'espagnol. Viennent ensuite, par ordre décroissant, le chinois (13,4 %), le russe (6,6 %), le portugais (4,1 %), puis l'allemand (2,6 %), chacune de ces langues concernant tout au plus quelques milliers d'élèves. Le choix de la troisième langue peut également porter sur une langue régionale, comme c'est le cas pour 4,3 % des lycéens qui étudient trois langues.

Le bilan de l'apprentissage des langues vivantes dans le second degré montre que, quelle que soit la place qu'elles occupent dans le choix des élèves (première, deuxième ou troisième langue), l'anglais est enseigné à 98,4 % des élèves, l'espagnol à 44,2 %, l'allemand à 15,3 %, l'italien venant ensuite loin derrière (4,3 %) [3].

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Étude des langues vivantes

L'étude d'une première langue est obligatoire pour tous dès l'entrée dans l'enseignement du second degré. Le « bilanguisme » est l'apprentissage à part égale de deux premières langues dès la sixième. Ce démarrage d'une deuxième langue vivante, dès l'entrée au collège, est une anticipation de ce qui relève actuellement de la classe de quatrième et est à mettre en relation avec le développement de l'apprentissage des langues dans le premier degré.

La deuxième langue vivante est un enseignement obligatoire en classe de quatrième, optionnel en troisième. En seconde générale et technologique, elle est devenue obligatoire à la rentrée 2010. En première et en terminale générales, elle est obligatoire pour les séries scientifique et économique. En première, elle est devenue obligatoire en série littéraire à la rentrée 2011. Dans les autres classes du second cycle général et technologique, elle continue de faire partie des enseignements optionnels (obligatoires ou facultatifs) et elle deviendra obligatoire à la rentrée 2015.

La troisième langue est également un enseignement optionnel offert aux élèves des classes de seconde, première et terminale générales et technologiques.

### Les formations

- Collège : classes de sixième à troisième, Dima, Ulis (ex-Upi) et dispositifs-relais.
- Lycée général et technologique : classes préparant aux baccalauréats généraux et technologiques, ou au brevet de technicien.
- Lycée professionnel : classes préparant au CAP, BEP, baccalauréat professionnel, brevet des métiers d'art, ou à toute autre formation professionnelle de niveaux IV et V.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information, 05.26.

## [1] Effectifs d'élèves du second degré selon la première langue vivante étudiée à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Effectif total	Élèves étudiant une LV1		Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (2)
		Effectif	%					
Sixième	828 158	(3) 827 283	99,9	95 908	808 397	28 176	5 238	4 953
Cinquième	783 880	(3) 783 335	99,9	91 933	764 102	36 112	5 571	4 447
Quatrième	776 565	776 062	99,9	46 127	720 528	7 365	801	1 241
Troisième	773 568	772 868	99,9	46 628	716 846	7 473	722	1 199
Dima, Ulis, dispositif relais	22 993	21 650	94,2	551	20 753	223	64	59
<b>Total collège hors Segpa (1)</b>	<b>3 185 164</b>	<b>3 181 198</b>	<b>99,9</b>	<b>281 147</b>	<b>3 030 626</b>	<b>79 349</b>	<b>12 396</b>	<b>11 899</b>
<b>Segpa</b>	<b>95 755</b>	<b>95 413</b>	<b>99,6</b>	<b>3 002</b>	<b>91 373</b>	<b>909</b>	<b>36</b>	<b>93</b>
Seconde	511 191	510 812	99,9	25 214	480 303	3 984	381	930
Première	464 340	464 212	100,0	22 061	436 465	4 424	335	927
Terminale	464 476	464 315	100,0	22 894	434 081	5 815	453	1 072
<b>Total lycée GT (1)</b>	<b>1 440 007</b>	<b>1 439 339</b>	<b>100,0</b>	<b>70 169</b>	<b>1 350 849</b>	<b>14 223</b>	<b>1 169</b>	<b>2 929</b>
<b>Total lycée professionnel (1)</b>	<b>694 661</b>	<b>682 346</b>	<b>98,2</b>	<b>12 904</b>	<b>655 346</b>	<b>13 326</b>	<b>415</b>	<b>355</b>
<b>Ensemble</b>	<b>5 415 587</b>	<b>5 398 296</b>	<b>99,7</b>	<b>367 222</b>	<b>5 128 194</b>	<b>107 807</b>	<b>14 016</b>	<b>15 276</b>
%				6,8	95,0	2,0	0,3	0,3
dont Public	4 265 402	4 254 923	99,8	307 477	4 029 929	83 945	12 658	11 669
Pu + Pr hors Mayotte	5 384 493	5 367 215	99,7	367 217	5 097 124	107 807	14 016	15 242

(1) Voir « Définitions ». (2) Y compris langues apprises par correspondance.

Une partie de ces élèves étudient deux premières langues vivantes. Le « bilinguisme » concerne 115 389 élèves de sixième (13,9 %), et 118 830 élèves de cinquième (15,2 %).  
Lecture - En 2011, 99,7 % des élèves du second degré apprennent une première langue vivante. Parmi eux, 6,8 % apprennent l'allemand.

## [2] Effectifs d'élèves du second degré selon la deuxième langue vivante étudiée à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Effectif total	Élèves étudiant une LV2		Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (2)	dont langues régionales
		Effectif	%						
Quatrième	776 565	775 215	99,8	94 580	54 546	572 494	45 122	8 473	205
Troisième	773 568	744 239	96,2	93 632	54 160	544 502	43 700	8 245	254
<b>Total 4<sup>e</sup> + 3<sup>e</sup></b>	<b>1 550 133</b>	<b>1 519 454</b>	<b>98,0</b>	<b>188 212</b>	<b>108 706</b>	<b>1 116 996</b>	<b>88 822</b>	<b>16 718</b>	<b>459</b>
Seconde	511 191	509 850	99,7	87 472	30 045	358 885	27 280	6 568	235
Première	464 340	445 718	96,0	83 079	26 508	306 253	23 666	6 212	189
Terminale	464 476	416 134	89,6	76 041	28 175	283 394	22 462	6 062	314
<b>Total lycée GT (1)</b>	<b>1 440 007</b>	<b>1 371 702</b>	<b>95,3</b>	<b>246 592</b>	<b>84 728</b>	<b>948 132</b>	<b>73 408</b>	<b>18 842</b>	<b>738</b>
<b>Total lycée professionnel (1)</b>	<b>694 661</b>	<b>253 346</b>	<b>36,5</b>	<b>23 666</b>	<b>9 258</b>	<b>203 495</b>	<b>13 306</b>	<b>3 621</b>	<b>160</b>
<b>Ensemble</b>	<b>3 684 801</b>	<b>3 144 502</b>	<b>85,3</b>	<b>458 470</b>	<b>202 692</b>	<b>2 268 623</b>	<b>175 536</b>	<b>39 181</b>	<b>1 357</b>
%				14,6	6,4	72,1	5,6	1,2	
dont Public	2 887 480	2 461 903	85,3	349 698	170 531	1 762 004	150 754	28 916	1 049
Pu + Pr hors Mayotte	3 664 974	3 127 279	85,3	458 365	202 686	2 253 298	175 536	36 037	1 357

(1) Voir « Définitions ».

(2) Y compris langues régionales et langues apprises par correspondance.

Lecture - En 2011, 85,3 % des élèves du second degré apprennent une deuxième langue vivante. Parmi eux, 14,6 % apprennent l'allemand.

## [3] Synthèse des langues vivantes étudiées dans le second degré à la rentrée 2011 (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Effectif total	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Russe	Portugais	Chinois	Arabe	Hébreu	Japonais	Langues régio	Autres (3)
Collège hors Segpa	3 185 164	468 430	3 139 393	1 197 140	101 281	3 451	6 934	6 670	3 309	3 155	134	32 073	4 178
Segpa	95 755	3 002	91 373	909	36	.	87	.	.	.	.	126	6
Lycée GT (2)	1 440 007	319 375	1 435 718	979 397	115 130	9 940	7 014	17 198	5 518	3 825	3 051	6 874	11 472
Lycée pro (2)	694 661	36 570	664 604	216 821	13 721	29	868	83	355	136	1	572	2 344
<b>Total</b>	<b>5 415 587</b>	<b>828 377</b>	<b>5 331 088</b>	<b>2 394 267</b>	<b>230 168</b>	<b>13 420</b>	<b>14 903</b>	<b>23 951</b>	<b>9 182</b>	<b>7 116</b>	<b>3 186</b>	<b>39 645</b>	<b>18 000</b>
%		15,3	98,4	44,2	4,3	0,2	0,3	0,4	0,2	0,1	0,1	0,7	0,3
dont Public	4 265 402	658 990	4 200 581	1 859 056	194 632	12 030	14 250	16 456	8 488	453	2 225	31 876	14 108
Pu + Pr hors Mayotte	5 384 493	828 184	5 300 012	2 378 942	230 168	13 420	14 903	23 951	7 319	7 116	3 186	39 645	18 000

(1) Il s'agit du cumul des première, deuxième et troisième langues vivantes étudiées, ainsi que de toute autre modalité mise en place dans les académies. Certaines académies peuvent ponctuellement développer l'apprentissage de langues « surnuméraires », notamment les langues régionales au collège.

(2) Voir « Définitions ».

(3) Y compris langues apprises par correspondance.

Lecture - En 2011, 828 377 élèves, soit 15,3 % des élèves du second degré, apprennent l'allemand au titre de la première, deuxième ou troisième langue.

## Présentation

Les sections européennes ou internationales scolarisent 324 300 élèves en 2011, soit 6,1 % des élèves du second degré de France métropolitaine et des DOM [1]. Au collège, elles concernent peu les élèves de sixième et de cinquième (moins de 1 %) et démarrent en classes de quatrième et de troisième (9,7 % des élèves) pour se prolonger au lycée général (11,5 % en seconde GT). Dans l'enseignement technologique ou professionnel, les sections linguistiques sont marginales. Pour l'ensemble du second degré, les filles sont surreprésentées dans ces classes (59,4 %).

Les sections européennes sont beaucoup plus répandues que les sections internationales (respectivement 95 % et 5 % des sections linguistiques), principalement en raison des critères d'ouverture plus simples à mettre en œuvre pour les premières [2]. Elles se différencient également par les langues qui y sont enseignées, une plus grande diversité s'observant dans les sections internationales. Dans ces dernières, les sections de langues orientales et de langues d'Europe du Nord (danois, suédois, norvégien,...) sont plus fréquentes, de même que les sections d'espagnol, d'italien et de portugais. Dans les établissements privés, qui n'ont quasiment que des sections européennes, l'anglais est surreprésenté (81,8 % contre 63,6 % dans le public).

Dans les académies, le développement des sections européennes reflète la mise en œuvre des politiques locales. La part des élèves du second degré accueillis dans ces structures est inférieure à 3 % en Corse, à Mayotte et en Guyane, supérieure à 7 % à Caen, Clermont-Ferrand, Lille, Montpellier, La Réunion et Strasbourg [3]. La diversité des langues est également facteur de différenciation. L'anglais prédomine partout sauf en Corse et à Nice où le choix de l'italien est important, à Nancy-Metz et à Strasbourg où près d'un élève sur deux est inscrit en sections d'allemand. Ces dernières sont plus répandues dans les académies de l'Est, celles d'espagnol dans les académies du Sud (Montpellier et Nice), du Sud-Ouest (Bordeaux et Toulouse) ainsi qu'en Martinique et en Guadeloupe. Les sections de langues orientales sont avant tout développées dans l'académie de Paris où leurs effectifs sont proches des sections d'espagnol.

À la rentrée 2011, les sections européennes scolarisent 27 200 élèves de plus qu'en 2010, soit une progression de 9,7 %. Les sections internationales, avec un gain de 1 000 élèves, ont augmenté de 6,3 %.

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Sections linguistiques

Les sections linguistiques regroupent les sections européennes et internationales.

### Sections européennes

Créées en 1992, les sections européennes proposent l'enseignement, dans la langue de la section, de disciplines non linguistiques fondamentales. La scolarité y est sanctionnée par une mention sur le diplôme du baccalauréat (mention « section européenne » ou « section de langue orientale »). La scolarité débute en quatrième, exceptionnellement en sixième, avec pendant deux ans un renforcement horaire de la langue, suivi du passage à l'enseignement partiel d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) dans la langue de la section. Les décisions d'ouverture de ces sections ont été confiées aux recteurs et, dans les établissements, ces sections font partie intégrante du projet d'établissement.

La notion de section européenne est ici étendue aux sections binationales qui comprennent les sections abibac/franco-allemandes, bachibac/franco-espagnoles et esabac/franco-italiennes.

### Sections internationales

Les sections internationales ont été conçues notamment pour accueillir des élèves étrangers (ils doivent réglementairement représenter entre 25 % et 50 % de l'effectif de ces sections) et faciliter leur insertion dans le système scolaire français.

L'enseignement commence à l'école élémentaire. Dans le second degré, l'enseignement de l'histoire-géographie se fait pour partie dans la langue de la section et sur la base d'un programme établi en commun avec les autorités du pays intéressé. S'y ajoute un programme de lettres étrangères dans la langue concernée. Le diplôme national du brevet ainsi que le baccalauréat peuvent porter la mention « option internationale ».

### Les formations

- Lycée d'enseignement général et technologique : classes préparant aux baccalauréats généraux et technologiques, ou au brevet de technicien.

- Lycée professionnel : classes préparant au CAP, BEP, baccalauréat professionnel, brevet des métiers d'art, ou à toute autre formation professionnelle de niveaux IV et V.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.27.

## [1] Élèves du second degré en section européenne ou internationale à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Public		Privé		Public + Privé			Part des filles (%)	
	Total	En section	Total	En section	Total	En section	% en section	Total	En section
6 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup>	1 266 350	9 313	345 688	2 670	1 612 038	11 983	0,7	48,9	54,0
4 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup>	1 214 134	119 800	335 999	30 919	1 550 133	150 719	9,7	49,6	58,7
<b>Total 6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup></b>	<b>2 480 484</b>	<b>129 113</b>	<b>681 687</b>	<b>33 589</b>	<b>3 162 171</b>	<b>162 702</b>	<b>5,1</b>	<b>49,2</b>	<b>58,4</b>
2 <sup>nd</sup> e générale et technologique	400 175	45 936	111 016	12 804	511 191	58 740	11,5	53,7	60,5
1 <sup>re</sup> et terminale générale	503 784	66 204	148 877	17 134	652 661	83 338	12,8	55,7	61,7
1 <sup>re</sup> et terminale technologique	221 955	3 367	54 200	1 020	276 155	4 387	1,6	52,3	53,7
<b>Total lycée général et technologique</b>	<b>1 125 914</b>	<b>115 507</b>	<b>314 093</b>	<b>30 958</b>	<b>1 440 007</b>	<b>146 465</b>	<b>10,2</b>	<b>54,3</b>	<b>61,0</b>
<b>Lycée professionnel</b>	<b>547 432</b>	<b>12 271</b>	<b>147 229</b>	<b>2 863</b>	<b>694 661</b>	<b>15 134</b>	<b>2,2</b>	<b>44,3</b>	<b>54,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>4 153 830</b>	<b>256 891</b>	<b>1 143 009</b>	<b>67 410</b>	<b>5 296 839</b>	<b>324 301</b>	<b>6,1</b>	<b>50,0</b>	<b>59,4</b>

Lecture - 324 301 élèves sont inscrits dans une section européenne ou internationale, soit 6,1 % des élèves du second degré. Les filles représentent 59,4 % des effectifs de ces sections, alors qu'elles ne constituent que 50,0 % des effectifs totaux du second degré.

## [2] Répartition des élèves en section linguistique selon la langue de la section à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Portugais	Russe et langues o.	Autres	Ensemble
Public	163 284	37 909	37 942	12 923	1 165	2 983	685	256 891
Privé	55 169	5 282	6 115	588		256		67 410
<b>Total</b>	<b>218 453</b>	<b>43 191</b>	<b>44 057</b>	<b>13 511</b>	<b>1 165</b>	<b>3 239</b>	<b>685</b>	<b>324 301</b>
%	67,4	13,3	13,6	4,2	0,4	1,0	0,2	100,0
Sections européennes	208 448	41 688	41 620	12 355	513	2 301	95	307 020
Sections internationales	10 005	1 503	2 437	1 156	652	938	590	17 281
Part des filles (%)	59,2	56,7	63,3	60,2	55,6	54,9	58,4	59,4

Lecture : Les sections d'espagnol accueillent 13,6 % des élèves scolarisés en section linguistique. 63,3 % des élèves des sections d'espagnol sont des filles.

## [3] Scolarisation en section européenne par académie à la rentrée 2011

(Public + Privé)

	Effectif de référence (1)	Sections européennes		Répartition en % selon la langue de la section							Ensemble
		Effectif	%	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Russe et langues o.	Autres (2)		
Aix-Marseille	236 935	9 888	4,2	57,8	15,7	10,7	15,3	0,6	-	100,0	
Amiens	159 258	7 040	4,4	77,4	18,5	3,0	0,7	-	0,4	100,0	
Besancon	92 536	5 033	5,4	71,5	14,4	12,5	1,6	-	-	100,0	
Bordeaux	244 682	13 374	5,5	65,7	7,6	23,9	1,5	1,1	0,2	100,0	
Caen	116 917	9 153	7,8	84,1	7,1	8,3	0,5	-	-	100,0	
Clermont-Ferrand	95 450	7 160	7,5	72,7	8,2	16,0	3,0	-	-	100,0	
Corse	20 613	327	1,6	53,2	0,9	-	45,9	-	-	100,0	
Créteil	355 415	12 679	3,6	76,7	16,3	5,4	1,0	0,5	-	100,0	
Dijon	120 562	4 105	3,4	82,3	9,5	7,1	1,1	-	-	100,0	
Grenoble	264 876	16 560	6,3	71,1	3,9	4,5	20,6	-	-	100,0	
Lille	356 018	25 819	7,3	81,1	9,3	8,5	1,0	-	0,1	100,0	
Limoges	49 746	2 913	5,9	89,6	4,5	5,3	-	0,6	-	100,0	
Lyon	254 025	17 809	7,0	64,7	19,3	7,6	8,0	0,3	-	100,0	
Montpellier	210 398	15 996	7,6	64,1	7,3	27,3	1,2	0,1	-	100,0	
Nancy-Metz	184 772	10 145	5,5	33,5	43,7	15,3	7,5	-	-	100,0	
Nantes	289 371	16 222	5,6	79,6	8,0	11,1	1,3	-	-	100,0	
Nice	160 469	7 868	4,9	41,1	6,8	20,3	31,8	-	-	100,0	
Orléans-Tours	193 620	10 586	5,5	83,7	5,4	10,6	0,3	-	-	100,0	
Paris	162 059	10 568	6,5	48,4	19,1	13,5	3,0	14,8	1,2	100,0	
Poitiers	128 548	5 925	4,6	71,1	12,1	14,8	1,7	-	0,3	100,0	
Reims	105 150	5 190	4,9	63,2	25,1	11,7	-	-	-	100,0	
Rennes	256 551	16 933	6,6	79,7	5,1	14,2	0,6	0,3	-	100,0	
Rouen	156 067	10 720	6,9	79,6	9,4	7,8	2,0	0,6	0,6	100,0	
Strasbourg	146 156	10 346	7,1	54,2	42,2	3,3	0,2	-	0,2	100,0	
Toulouse	217 346	13 427	6,2	52,1	8,5	37,0	2,1	0,2	-	100,0	
Versailles	471 962	30 078	6,4	64,8	18,6	15,8	0,3	-	0,6	100,0	
Guadeloupe	49 473	1 808	3,7	73,2	-	26,8	-	-	-	100,0	
Guyane	30 492	567	1,9	64,2	-	15,5	-	-	20,3	100,0	
Martinique	39 394	1 165	3,0	52,7	-	47,3	-	-	-	100,0	
Mayotte	29 722	65	0,2	100,0	-	-	-	-	-	100,0	
La Réunion	98 256	7 551	7,7	54,7	23,5	19,0	-	2,8	-	100,0	
<b>Total</b>	<b>5 296 839</b>	<b>307 020</b>	<b>5,8</b>	<b>67,9</b>	<b>13,6</b>	<b>13,6</b>	<b>4,0</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	

(1) Total des élèves scolarisés dans les classes de 6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> et dans celles du lycée général, technologique, et professionnel.

(2) Y compris portugais.

Lecture : 5,8 % des élèves du second degré sont scolarisés dans une section européenne. Pour 13,6 % d'entre eux, il s'agit d'une section d'allemand.

## Présentation

Au collège, l'option latin est offerte depuis la rentrée 1996 aux élèves à partir de la cinquième. En France métropolitaine et dans les DOM, 21,4 % des élèves de cinquième ont choisi cette option à la rentrée 2011, mais ils ne sont plus que 15,7 % de latinistes en classe de troisième [1]. L'étude du latin, qui s'était stabilisée dans l'ensemble du premier cycle autour de 20,0 % au début des années deux mille, baisse depuis 2006 et atteint à peine 19,0 % en 2011, avec une perte d'intérêt pour son apprentissage tout au long des « années collège » (de la cinquième à la troisième) [2]. L'apprentissage de cette langue ancienne reste plus fréquent dans les établissements privés (22,8 %) que dans ceux du secteur public (17,3 %).

L'option de grec ancien ne peut être étudiée qu'à partir de la classe de troisième. Elle reste toujours très faiblement suivie, par 1,6 % des élèves des établissements publics et privés [1].

Au lycée, l'étude des langues anciennes est peu suivie : 5,4 % de latinistes en seconde générale et technologique contre 16,0 % en troisième à la rentrée précédente. En effet, en seconde générale et technologique, classe de détermination qui ouvre la voie aux baccalauréats généraux et technologiques, l'éventail des options offertes au choix des élèves est important et les langues anciennes y figurent au même titre que d'autres enseignements (enseignements artistiques, langues vivantes, enseignements technologiques, ...), avec lesquels elles peuvent se trouver en concurrence. En classes de première et de terminale, l'étude du latin concerne avant tout les lycéens des séries littéraire et scientifique (7,7 % d'entre eux). Elle ne figure pas au programme des séries technologiques, à l'exception de la série Techniques de la musique et de la danse, série qui attire néanmoins très peu de latinistes.

Le bilan de l'apprentissage des langues anciennes dans le second degré montre que 14,0 % des élèves en étudient au moins une (le latin ou le grec, ou les deux). Il existe cependant de fortes disparités entre le collège, où 19,1 % des collégiens sont dans ce cas, et le lycée, où les lycéens généraux et technologiques ne sont plus que 5,7 % à étudier une langue ancienne [3].

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Étude du latin et du grec ancien

L'enseignement du latin débute en classe de cinquième. L'étude du grec ancien ne commence qu'en classe de troisième. Les élèves ont alors la possibilité d'étudier à la fois le latin et le grec ancien.

En classes de seconde générale et technologique, de première ou de terminale générale, le latin et le grec ancien sont, selon les programmes, des enseignements au choix, obligatoires ou facultatifs.

En terminale littéraire, une langue ancienne peut être choisie comme enseignement de spécialité. Les élèves préparant un baccalauréat technologique ne peuvent pas être formés aux langues anciennes, à l'exception de ceux inscrits dans la série Techniques de la musique et de la danse (TMD).

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## [1] Répartition des élèves étudiant le latin et le grec ancien dans le second degré à la rentrée 2011

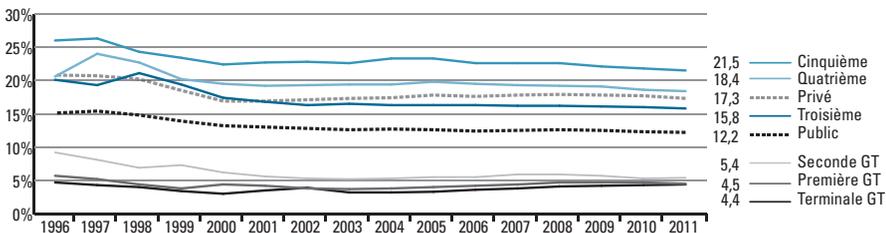
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

		Effectif total	Latin		Grec ancien		Latin hors Mayotte	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Public</b>	Cinquième	615 661	122 957	20,0	.	.	122 693	20,1
	Quatrième	607 800	104 866	17,3	.	.	104 693	17,4
	Troisième	606 334	88 933	14,7	14 997	2,5	88 762	14,8
	<b>Total cinquième à troisième</b>	<b>1 829 795</b>	<b>316 756</b>	<b>17,3</b>	<b>14 997</b>	<b>2,5</b>	<b>316 148</b>	<b>17,4</b>
	Seconde générale et technologique	400 175	16 719	4,2	4 878	1,2	16 681	4,2
	Première générale et technologique	360 895	12 550	3,5	3 233	0,9	12 520	3,5
	Terminale générale et technologique	364 844	12 299	3,4	3 163	0,9	12 271	3,4
	<b>Total second cycle général et technologique</b>	<b>1 125 914</b>	<b>41 568</b>	<b>3,7</b>	<b>11 274</b>	<b>1,0</b>	<b>41 472</b>	<b>3,7</b>
	<b>Total Public</b>	<b>2 955 709</b>	<b>358 324</b>	<b>12,1</b>	<b>26 271</b>	<b>1,5</b>	<b>357 620</b>	<b>12,2</b>
	<b>Privé</b>	Cinquième	168 219	44 810	26,6	.	.	44 810
Quatrième		168 765	37 731	22,4	.	.	37 731	22,4
Troisième		167 234	32 452	19,4	3 317	2,0	32 452	19,4
<b>Total cinquième à troisième</b>		<b>504 218</b>	<b>114 993</b>	<b>22,8</b>	<b>3 317</b>	<b>2,0</b>	<b>114 993</b>	<b>22,8</b>
Seconde générale et technologique		111 016	10 799	9,7	1 975	1,8	10 799	9,7
Première générale et technologique		103 445	8 294	8,0	1 513	1,5	8 294	8,0
Terminale générale et technologique		99 632	7 838	7,9	1 417	1,4	7 838	7,9
<b>Total second cycle général et technologique</b>		<b>314 093</b>	<b>26 931</b>	<b>8,6</b>	<b>4 905</b>	<b>1,6</b>	<b>26 931</b>	<b>8,6</b>
<b>Total Privé</b>		<b>818 311</b>	<b>141 924</b>	<b>17,3</b>	<b>8 222</b>	<b>1,7</b>	<b>141 924</b>	<b>17,3</b>
<b>Public + Privé</b>		Cinquième	783 880	167 767	21,4	.	.	167 503
	Quatrième	776 565	142 597	18,4	.	.	142 424	18,4
	Troisième	773 568	121 385	15,7	18 314	2,4	121 214	15,8
	<b>Total cinquième à troisième</b>	<b>2 334 013</b>	<b>431 749</b>	<b>18,5</b>	<b>18 314</b>	<b>2,4</b>	<b>431 141</b>	<b>18,6</b>
	Seconde générale et technologique	511 191	27 518	5,4	6 853	1,3	27 480	5,4
	Première générale et technologique	464 340	20 844	4,5	4 746	1,0	20 814	4,5
	Terminale générale et technologique	464 476	20 137	4,3	4 580	1,0	20 109	4,4
	<b>Total second cycle général et technologique</b>	<b>1 440 007</b>	<b>68 499</b>	<b>4,8</b>	<b>16 179</b>	<b>1,1</b>	<b>68 403</b>	<b>4,8</b>
	<i>dont : première et terminale S</i>	<i>336 020</i>	<i>26 799</i>	<i>8,0</i>	<i>5 821</i>	<i>1,7</i>	<i>26 759</i>	<i>8,0</i>
	<i>première et terminale L</i>	<i>106 652</i>	<i>7 192</i>	<i>6,7</i>	<i>2 170</i>	<i>2,0</i>	<i>7 185</i>	<i>6,8</i>
<i>première et terminale ES</i>	<i>209 989</i>	<i>6 904</i>	<i>3,3</i>	<i>1 335</i>	<i>0,6</i>	<i>6 979</i>	<i>3,3</i>	
<b>Total Public + Privé</b>	<b>3 774 020</b>	<b>500 248</b>	<b>13,3</b>	<b>34 493</b>	<b>(1) 1,6</b>	<b>499 544</b>	<b>13,3</b>	

(1) Ces pourcentages sont calculés hors classes de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> puisque le grec n'y est pas proposé. Cette matière n'est pas enseignée à Mayotte.

## [2] Évolution de l'étude du latin dans le second degré depuis 1996 (%)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)



Lecture - En 2011, 4,4 % des élèves de terminale GT étudient le latin.

## [3] Répartition des élèves selon le nombre de langues anciennes étudiées à la rentrée 2011

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Effectif total de la classe	Une seule		Les deux	Ensemble	
		Latin	Grec	Latin + grec	Effectif	%
Cinquième	783 880	167 767	.	.	167 767	21,4
Quatrième	776 565	142 597	.	.	142 597	18,4
Troisième	773 568	116 037	12 966	5 348	134 351	17,4
<b>Total cinquième à troisième</b>	<b>2 334 013</b>	<b>426 401</b>	<b>12 966</b>	<b>5 348</b>	<b>444 715</b>	<b>19,1</b>
Seconde générale et technologique	511 191	26 607	5 942	911	33 460	6,5
Première générale et technologique	464 340	20 185	4 087	659	24 931	5,4
Terminale générale et technologique	464 476	19 431	3 874	706	24 011	5,2
<b>Total second cycle général et technologique</b>	<b>1 440 007</b>	<b>66 223</b>	<b>13 903</b>	<b>2 276</b>	<b>82 402</b>	<b>5,7</b>
<i>dont : première et terminale S</i>	<i>336 020</i>	<i>26 154</i>	<i>5 176</i>	<i>645</i>	<i>31 975</i>	<i>9,5</i>
<i>première et terminale L</i>	<i>106 652</i>	<i>6 558</i>	<i>1 536</i>	<i>634</i>	<i>8 728</i>	<i>8,2</i>
<i>première et terminale ES</i>	<i>209 989</i>	<i>6 904</i>	<i>1 249</i>	<i>86</i>	<i>8 239</i>	<i>3,9</i>
<b>Ensemble</b>	<b>3 774 020</b>	<b>492 624</b>	<b>26 869</b>	<b>7 624</b>	<b>527 117</b>	<b>14,0</b>

## Présentation

Pour l'année scolaire 2011-2012, 95 800 élèves sont scolarisés dans une section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) dans un établissement de France métropolitaine ou des DOM y compris Mayotte. À champ constant (c'est-à-dire hors Mayotte), on observe une baisse de 1,1 % par rapport à la rentrée précédente. Depuis la création des Segpa à la rentrée 1996 en remplacement des anciennes sections d'éducation spécialisée (SES), les effectifs de l'enseignement adapté ont diminué de presque 25 000 élèves [1]. Alors que les élèves inscrits en SES suivaient le plus souvent un cycle de deux ans en collège suivi de quatre ans de formation professionnelle, les élèves inscrits en Segpa suivent une scolarité de quatre ans en collège (6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>), suivie de deux ans de formation qualifiante en CAP. La fermeture progressive de ces formations qualifiantes, au profit d'une scolarité en lycée professionnel, s'est achevée à la rentrée 2010, et aujourd'hui seules restent ouvertes les classes de Segpa de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

Si les élèves de premier cycle hors Segpa sont majoritairement « à l'heure » (80,1 %), les élèves de Segpa ont presque tous un an de retard par rapport à l'âge théorique : à peine plus de 1,0 % des élèves de Segpa de premier cycle sont « à l'heure » [2].

La proportion d'élèves inscrits en Segpa varie d'une académie à l'autre. Ainsi, l'académie de Paris compte 1,2 % de collégiens dans ces sections, contre 4,4 % pour l'académie d'Amiens. Les académies d'outre-mer, comme la Guyane (5,2 %) et Mayotte (6,3 %), comptent également des proportions assez fortes d'élèves inscrits en Segpa [3].

## Définitions

### Champ

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Âge théorique

C'est l'âge de l'élève qui, entré au cours préparatoire à 6 ans, effectue sa scolarité sans redoublement ni saut de classe. De ce fait, l'âge théorique est 11 ans à l'entrée en sixième, et 15 ans à l'entrée dans le second cycle professionnel. Les élèves qui sont dans ce cas sont dits « à l'heure ».

### Enseignements adaptés du second degré

Dispensés dans des structures (Segpa, Erea) du ministère de l'éducation nationale, ils peuvent être également assurés par des établissements sous tutelle du ministère en charge de la santé.

### Sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa)

Depuis la circulaire du 20 juin 1996 relative à l'organisation de la formation au collège, elles accueillent essentiellement des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale.

### Établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea)

Créés par le décret n° 54-46 du 4 janvier 1954, ils reçoivent les élèves qui ne peuvent fréquenter utilement les classes ordinaires d'enseignement général ou professionnel. Le décret du 30 août 1985 relatif à l'organisation administrative et financière des établissements publics locaux d'enseignement (lycées, collèges et établissements d'éducation spécialisée) en fait des établissements du second degré.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

### Pour en savoir plus

- Note d'Information, 07.23.

- « La scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap », Données sociales 2002-2003, Insee.

## [1] Évolution des effectifs de Segpa

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte avant 2011, Public + Privé)

	1995 (1)	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte
6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup>	(1) 46 768	105 663	101 976	99 640	97 298	95 348	93 187	91 960	90 990	92 280
Formation professionnelle	(1) 65 933	5 354	1 692	1 274	1 042	796	684	(2)	(2)	(2)
<b>Total hors Erea</b>	<b>112 701</b>	<b>111 017</b>	<b>103 668</b>	<b>100 914</b>	<b>98 340</b>	<b>96 144</b>	<b>93 871</b>	<b>91 960</b>	<b>90 990</b>	<b>92 280</b>
<b>Segpa en Erea</b>	<b>6 221</b>	<b>5 628</b>	<b>5 876</b>	<b>5 683</b>	<b>5 614</b>	<b>5 127</b>	<b>5 021</b>	<b>3 594</b>	<b>3 475</b>	<b>3 475</b>
<b>Total Segpa</b>	<b>118 922</b>	<b>116 645</b>	<b>109 544</b>	<b>106 597</b>	<b>103 954</b>	<b>101 271</b>	<b>98 892</b>	<b>95 554</b>	<b>94 465</b>	<b>95 755</b>

(1) Effectifs des sections d'éducation spécialisée (deux années de type collège [6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>], suivies de deux à quatre années de formation professionnelle).

(2) Fermeture des préparations au CAP de Segpa à la rentrée 2010, les élèves étant orientés en lycée professionnel.

## [2] Répartition des élèves de Segpa selon le sexe et l'âge en 2011

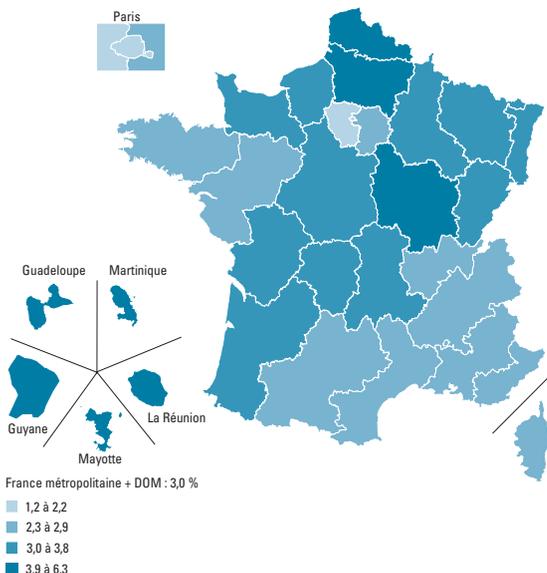
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

		Segpa				6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> hors Segpa % (1)	Total Segpa hors Mayotte
		Garçons	Filles	Total	%		
<b>Sixième</b>	11 ans	95	59	154	0,8	84,8	153
	12 ans	11 655	7 464	19 119	95,8	14,3	19 002
	13 ans ou plus	436	239	675	3,4	0,9	669
	<b>Total</b>	<b>12 186</b>	<b>7 762</b>	<b>19 948</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>19 824</b>
<b>Cinquième</b>	12 ans	169	97	266	1,1	82,1	262
	13 ans	14 099	8 973	23 072	93,9	16,7	22 964
	14 ans ou plus	737	498	1 235	5,0	1,1	841
	<b>Total</b>	<b>15 005</b>	<b>9 568</b>	<b>24 573</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>24 067</b>
<b>Quatrième</b>	13 ans	218	116	334	1,3	79,1	333
	14 ans	14 736	9 086	23 822	93,1	19,2	23 732
	15 ans ou plus	924	497	1 421	5,6	1,7	1 152
	<b>Total</b>	<b>15 878</b>	<b>9 699</b>	<b>25 577</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>25 217</b>
<b>Troisième</b>	14 ans	193	107	300	1,2	73,9	299
	15 ans	14 676	8 982	23 658	92,2	23,4	23 612
	16 ans ou plus	1 014	685	1 699	6,6	2,7	1 446
	<b>Total</b>	<b>15 883</b>	<b>9 774</b>	<b>25 657</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>23 357</b>
<b>Total Segpa</b>		<b>58 952</b>	<b>36 803</b>	<b>95 755</b>			<b>94 465</b>

(1) Voir RERS 4.4.

## [3] Proportion de collégiens en Segpa (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)



## Présentation

Au cours de l'année 2011-2012, 79 900 élèves en situation de handicap fréquentent un établissement scolaire du second degré (71 % en classe ordinaire et 29 % en Ulis) [1].

76 % des élèves handicapés scolarisés dans le second degré sont âgés de douze à quinze ans alors que cette proportion est de 56 % pour l'ensemble du second degré. Ils sont sous-représentés dans la classe d'âge des 11 ans et moins, conséquence d'un retard scolaire plus fréquent, et sont moins nombreux au-delà de l'âge de 15 ans, fin de la scolarité obligatoire (19 % contre 30 % pour les autres élèves du second degré).

Un tiers des élèves handicapés sont des filles (33 %). Ce taux est plus élevé en Ulis (39 %).

L'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire individuel est un élément important dans la scolarisation des élèves handicapés. 14 000 élèves (18 %) bénéficient d'un dispositif de ce type, le plus souvent pour un accompagnement à temps partiel [2]. Dans 62 % des cas, il s'agit d'un accompagnement par un assistant d'éducation. Ce type d'aide concerne principalement les élèves souffrant de troubles moteurs (38 % d'entre eux), de troubles visuels (29 %), de troubles viscéraux (27 %) et de troubles du langage et de la parole (26 %).

Outre l'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire, d'autres mesures peuvent être prises afin de faciliter la scolarisation des enfants et adolescents handicapés : l'aide par un enseignant spécialisé ou le financement de matériel pédagogique adapté [3].

L'aide par un enseignant spécialisé concerne 15 % des élèves scolarisés en classe ordinaire. Ce sont ainsi 32 % des élèves souffrant de déficiences intellectuelles et cognitives, et 20 % des élèves déficients auditifs qui en bénéficient.

L'attribution de matériel pédagogique adapté (clavier braille, périphériques adaptés, logiciels spécifiques,...) concerne deux tiers des élèves présentant des troubles visuels, un tiers des déficients auditifs et la moitié des élèves handicapés moteur.

Ces différentes mesures font partie du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève handicapé.

## Définitions

### Champ

Établissements scolaires sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Classification des principales déficiences présentées par les élèves

- Les troubles intellectuels et cognitifs concernent les déficiences intellectuelles.
- Les troubles psychiques recouvrent les troubles de la personnalité, les troubles du comportement.
- Les troubles du langage et de la parole ont remplacé les troubles spécifiques des apprentissages et comprennent la dyslexie, la dysphasie...
- Les troubles auditifs concernent non seulement l'oreille mais aussi ses structures annexes et leurs fonctions. La subdivision la plus importante des déficiences auditives concerne les déficiences de la fonction de l'ouïe.
- Les troubles visuels regroupent les cécités, les autres déficiences de l'acuité visuelle ainsi que les troubles de la vision (champ visuel, couleur, poursuite oculaire).
- Les troubles moteurs sont une limitation plus ou moins grave de la faculté de se mouvoir ; ils peuvent être d'origine cérébrale, spinale, ostéo-articulaire ou musculaire. Les dyspraxies doivent y être répertoriées.
- Les troubles viscéraux sont des déficiences des fonctions cardio-respiratoires, digestives, hépatiques, rénales, urinaires, ou de reproduction, déficiences métabolique, immuno-hématologique, les troubles liés à une pathologie cancéreuse, toutes les maladies chroniques entraînant la mise en place d'aménagements ou l'intervention de personnels.
- Plusieurs troubles : association de plusieurs déficiences de même importance.

### PPS

Projet personnalisé de scolarisation (voir « Définitions » en 4.21).

### AVS-I et EVS-I

L'auxiliaire de vie scolaire individuel (AVS-I) a pour mission exclusive l'aide à l'accueil et à la scolarisation d'un seul élève handicapé. Les fonctions sont exercées par un assistant d'éducation (AVS-I dans le tableau [2]) ou par une personne recrutée dans le cadre d'un contrat aidé (EVS-I, emploi de vie scolaire dans le tableau [2]). Voir 3.6.

### Ulis

Unité localisée pour l'inclusion scolaire (voir « Définitions » en 4.21).

### Segpa et Erea

Sections d'enseignement général et professionnel adapté et établissements régionaux d'enseignement adapté (voir « Définitions » en 4.19).

 Sources : MEN-MESR DEPP et MEN DGESCO

Enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

## [1] Répartition selon l'âge et le type de scolarisation des élèves handicapés scolarisés dans le second degré en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)

	Scolarisation en classe ordinaire (y compris Segpa et Erea)			Scolarisation en ULIS			Ensemble		
	Total	%	% de filles	Total	%	% de filles	Total	%	% de filles
11 ans ou moins	4 103	7,2	25,9	265	1,1	34,0	4 368	5,5	26,4
12 ans	11 906	21,0	29,1	5 286	22,8	38,1	17 192	21,5	31,9
13 ans	11 613	20,5	29,1	5 468	23,6	36,6	17 081	21,4	31,5
14 ans	9 766	17,2	29,4	4 778	20,6	38,5	14 544	18,2	32,4
15 ans	7 958	14,0	30,3	3 810	16,5	38,8	11 768	14,7	33,1
16 ans	4 622	8,1	33,5	1 663	7,2	41,8	6 285	7,9	35,7
17 ans	3 307	5,8	36,3	1 034	4,5	42,9	4 341	5,4	37,9
18 ans	1 865	3,3	38,5	511	2,2	44,6	2 376	3,0	39,8
19 ans	952	1,7	41,3	246	1,1	47,6	1 198	1,5	42,6
20 ans ou plus	627	1,1	42,9	98	0,4	46,9	725	0,9	43,4
<b>Total</b>	<b>56 719</b>	<b>100,0</b>	<b>30,5</b>	<b>23 159</b>	<b>100,0</b>	<b>38,7</b>	<b>79 878</b>	<b>100,0</b>	<b>32,9</b>

Lecture - 21,5 % des élèves handicapés dans le second degré sont âgés de 12 ans. 31,9 % de ces élèves de 12 ans sont des filles.

## [2] Répartition selon la déficience et le type d'accompagnement individuel en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)

Déficiences	Accompagnement individuel				Pas d'accompagnement individuel	Total
	AVS-I (1)		EVS-I (1)			
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel		
Troubles intellectuels et cognitifs	124	675	115	636	28 595	30 145
Troubles du psychisme	278	1 194	103	813	11 192	13 580
Troubles du langage et de la parole	82	2 390	45	1 540	11 486	15 543
Troubles auditifs	41	251	22	98	3 053	3 465
Troubles visuels	138	318	53	148	1 620	2 277
Troubles viscéraux	95	157	42	95	1 049	1 438
Troubles moteurs	886	1 484	279	905	5 781	9 335
Plusieurs troubles associés	116	383	47	249	2 361	3 156
Autres troubles	16	75	11	70	767	939
<b>Total</b>	<b>1 776</b>	<b>6 927</b>	<b>717</b>	<b>4 554</b>	<b>65 904</b>	<b>79 878</b>
%	2,2	8,7	0,9	5,7	82,5	100,0

(1) Voir « Définitions ».

## [3] Accompagnement par un enseignant spécialisé, financement de matériel pédagogique et utilisation de transport spécifique selon la déficience en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)

Déficiences	Part des élèves bénéficiant (%)		
	d'un enseignant spécialisé (1)	de matériel adapté	de transport spécifique
Troubles intellectuels et cognitifs	32,3	3,9	32,2
Troubles du psychisme	13,9	5,8	14,2
Troubles du langage et de la parole	5,8	31,7	9,9
Troubles auditifs	20,3	33,1	23,1
Troubles visuels	13,4	69,8	25,9
Troubles viscéraux	3,9	17,6	26,7
Troubles moteurs	6,6	54,2	35,3
Plusieurs troubles associés	13,4	26,1	27,4
Autres troubles	10,1	11,6	11,0
<b>Total</b>	<b>15,3</b>	<b>19,9</b>	<b>24,0</b>

(1) Ne concerne que les élèves scolarisés en classe ordinaire.

## Présentation

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, 79 900 élèves handicapés fréquentent un établissement scolaire du second degré. Sept sur dix bénéficient d'une scolarisation individuelle et trois sur dix d'une scolarisation collective en Ulis.

Les collèges, Segpa comprises, accueillent 80 % des élèves handicapés scolarisés, les 20 % restant se répartissant de la manière suivante : 9 % sont accueillis en lycée professionnel, 8 % en lycée général et technologique et 3 % en établissement régional d'enseignement adapté (Erea) [1].

Les élèves souffrant de troubles intellectuels et cognitifs rencontrent le plus de difficultés à suivre un cursus ordinaire : ils sont moins scolarisés individuellement et moins présents dans les établissements du second cycle. Leur présence dans une classe ordinaire en collège tient surtout à leur scolarisation en Segpa.

À l'opposé, les élèves souffrant de troubles physiques (troubles viscéraux, troubles sensoriels et troubles moteurs) sont les plus en mesure de suivre une scolarité ordinaire. Leur part augmente avec l'avancée de la scolarité : ils représentent 29 % des élèves handicapés en classe ordinaire de collège (hors Segpa), 35 % en lycée professionnel et 56 % en lycée général et technologique.

Lors de la dernière rentrée scolaire, les Ulis ont accueilli 23 200 élèves en situation de handicap ; neuf élèves sur dix sont scolarisés dans le secteur public [2]. Les Ulis accueillent 2 900 élèves de plus que l'année passée (+ 15 %). Un peu plus d'un quart (29 %) des élèves handicapés scolarisés dans le second degré relèvent de ce mode de scolarisation, contre 34 % pour le premier degré.

Neuf élèves handicapés scolarisés en Ulis sur dix fréquentent un collège, un peu moins de un sur dix en lycée professionnel. La scolarisation en Ulis en lycée général est marginale [1].

Au collège, ce type de scolarisation concerne un tiers (31 %) des élèves handicapés, mais seulement 0,6 % des collégiens. La part de la scolarisation collective par rapport à l'ensemble des effectifs de collège est de 0,62 %. Ce sont dans les académies de Guyane et de Guadeloupe que l'on observe les taux les plus élevés, respectivement 1,64 % et 1,36 % et les taux les plus bas concernent les académies de Toulouse, Rouen, Créteil, Rennes, Versailles, Aix-Marseille et Lille (entre 0,49 % et 0,52 %) [3].

## Définitions

### Champ

Établissements scolaires sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea).

### Classification des principales déficiences présentées par les élèves

Voir « Définitions » en 4.20.

### Segpa, Erea

Voir « Définitions » en 4.19.

### La scolarisation individuelle

Dans une classe ordinaire d'un établissement scolaire du second degré. Elle peut se faire sans aucune aide particulière ou s'accompagner d'aménagements divers lorsque la situation de l'élève l'exige.

### La scolarisation collective

Lorsque l'exigence d'une scolarité dans une classe ordinaire est incompatible avec la situation ou l'état de santé du jeune, il peut être scolarisé dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). Encadré par un enseignant spécialisé, l'élève y reçoit un enseignement adapté à ses besoins spécifiques et correspondant aux objectifs de son PPS.

L'orientation vers une Ulis se fait sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui siège au sein de la maison départementale du handicap (MDPH). Elle se fait sur la base du PPS de l'élève.

### Projet personnalisé de scolarisation (PPS)

Élaboré par une équipe pluridisciplinaire de la maison départementale du handicap (MDPH) regroupant des professionnels des secteurs de la santé et de l'éducation, il organise le déroulement de la scolarité de l'élève handicapé et précise, le cas échéant, les actions éducatives, médicales, paramédicales répondant à ses besoins spécifiques.

 Sources : MEN-MESR DEPP et MEN DGESCO

Enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information, 12.10.

## [1] Scolarisation des élèves handicapés selon le type de déficience et le type d'établissement en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)

Déficiences	Collège			LP		LEGT		Erea (1)	Total
	Cl ordinaire	Segpa	Ulis	Cl ordinaire	Ulis	Cl ordinaire	Ulis		
Troubles intellectuels et cognitifs	2 537	9 173	14 139	969	1 708	312	525	782	30 145
Troubles du psychisme	6 249	3 611	1 754	750	207	536	93	380	13 580
Troubles du langage et de la parole	9 335	1 501	1 757	1 243	50	1 462	55	140	15 543
Troubles auditifs	1 517	202	456	482	35	653	54	66	3 465
Troubles visuels	1 076	87	140	270	6	568	17	113	2 277
Troubles viscéraux	727	115	56	182	14	325	6	13	1 438
Troubles moteurs	4 772	364	950	849	81	1 726	64	529	9 335
Plusieurs troubles associés	1 173	578	732	235	77	195	29	137	3 156
Autres troubles	457	157	33	73	4	110	4	101	939
<b>Total</b>	<b>27 843</b>	<b>15 788</b>	<b>20 017</b>	<b>5 053</b>	<b>2 182</b>	<b>5 887</b>	<b>847</b>	<b>2 261</b>	<b>79 878</b>

(1) Dont 113 jeunes scolarisés en Ulis.

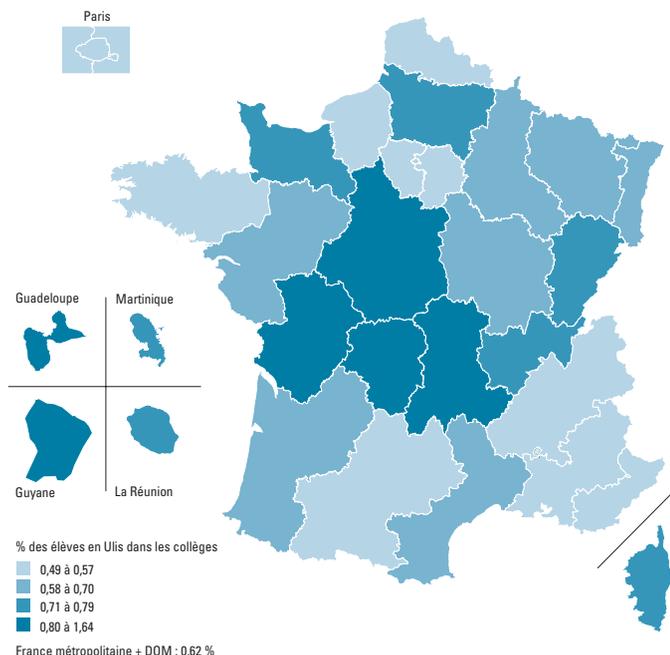
## [2] Évolution des effectifs des Ulis

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2011	2012
	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2011	2012	
Public	1 937	5 332	6 973	8 523	10 570	13 138	15 457	18 136	20 742		
Privé	174	656	792	827	1 004	1 356	1 728	2 093	2 417		
<b>Total</b>	<b>2 111</b>	<b>5 988</b>	<b>7 765</b>	<b>9 350</b>	<b>11 574</b>	<b>14 494</b>	<b>17 185</b>	<b>20 229</b>	<b>23 159</b>		
Part du public (%)	91,8	89,0	89,8	91,2	91,3	90,6	89,9	89,7	89,6		

## [3] Part des effectifs en Ulis par rapport aux effectifs scolarisés en collège en 2011-2012 (%)

(Public + privé)



## Présentation

Depuis la création des dispositifs relais, le nombre d'élèves pris en charge ne cesse d'augmenter, pour atteindre, en 2010-2011, 9 200 élèves dans les 454 dispositifs. Environ 5 900 élèves sont scolarisés dans les 310 classes relais et 3 300 élèves dans les 144 ateliers relais [1]. Alors que le nombre moyen d'élèves accueillis dans l'année par classe relais baisse légèrement (de 19,4 à 19,1 élèves), il augmente sensiblement par atelier (de 21,4 à 22,9 élèves) [2].

Les élèves de sixième sont assez rarement scolarisés en dispositif (ils constituent 11,0 % des élèves des dispositifs, contre 25,0 % au niveau national) [3]. Ils commencent à l'être plus souvent en cinquième, et le sont surtout en quatrième, niveau auquel ils sont très surreprésentés (39,0 % contre 25,0 % au niveau national). Les élèves de troisième, comme ceux de cinquième, constituent environ un quart des effectifs des dispositifs, ce qui correspond à leur part au niveau national. Les autres formations (Segpa, Ulis, autres dispositifs d'insertion...) accueillent 3,0 % des élèves en dispositif.

En 2010-2011 comme les autres années, les élèves accueillis en dispositifs présentent de nombreuses difficultés : 68,0 % d'entre eux ont un retard scolaire d'un an ou deux (voire plus), 31,0 % sont déscolarisés ou absenteïstes, et 30,0 % sont sous mesure éducative [4]. Plus ces élèves sont âgés, plus ils sont nombreux à présenter chacune de ces difficultés, et plus ils les cumulent, ce qui accroît leur risque de décrochage scolaire.

Les élèves ne sont pas orientés indistinctement en classe ou en atelier relais : 58,0 % des élèves accueillis en classe relais ont 14 ans ou plus (contre 49,0 % en atelier), 34,0 % sont absenteïstes ou déscolarisés (contre 23,0 % en atelier), 35,0 % sont sous mesure éducative (contre 20,0 % en atelier). Les classes relais prennent en charge pour des séjours plus longs que les ateliers, plutôt moins d'élèves, mais en plus grande difficulté. Les ateliers, qui accueillent des élèves « jeunes » qui n'ont pas encore vraiment décroché, semblent avoir plutôt pour fonction principale de sortir les élèves perturbateurs de leur classe habituelle, durant de courtes périodes.

Les filles sont beaucoup moins nombreuses (25,0 %) en dispositif relais que les garçons (75,0 %), mais présentent en moyenne plus de difficultés qu'eux. Elles y sont orientées plus tard : entre 11 ans et 13 ans, elles sont proportionnellement moins nombreuses que les garçons, mais plus nombreuses entre 14 ans et 16 ans et plus probablement parce que leurs difficultés sont plus tardivement visibles [5].

## Définitions

### Les dispositifs relais

Les classes et les ateliers relais accueillent temporairement des élèves en voie de marginalisation, qui risquent de sortir sans qualification du système scolaire. Ils les aident à reprendre pied pour qu'ils rejoignent le système scolaire ordinaire et se réinsèrent durablement dans un parcours de formation (circulaire du 21 août 2006).

Les dispositifs relais sont rattachés administrativement à un collège (ils peuvent être implantés en son sein ou dans des locaux distincts), et s'appuient sur un partenariat mené par les services de l'État (ministère de l'éducation nationale, ministère de la justice...) et les collectivités territoriales. Les équipes d'encadrement sont constituées d'enseignants, d'éducateurs et de personnels associatifs qui travaillent en relation étroite avec les personnels sociaux et de santé.

### Les classes relais

Créées en 1998, elles peuvent s'appuyer sur le secteur associatif.

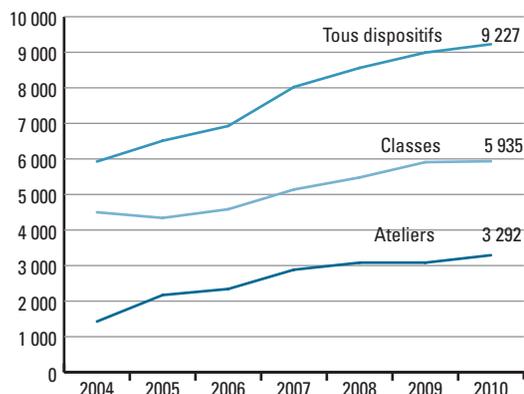
### Les ateliers relais

Créés en 2002 pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves en grande difficulté, ils travaillent systématiquement en partenariat avec une association (mouvement d'éducation populaire, fondation bénéficiant d'une reconnaissance d'utilité publique...).

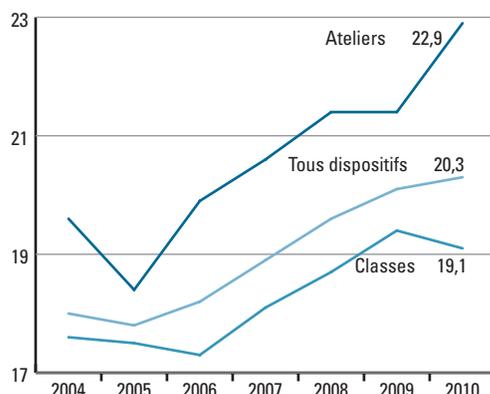
### L'âge

L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre de l'année considérée. Ainsi, les élèves ayant 11 ans en 2010-2011 sont nés au cours de l'année 1999.

**[1] Nombre d'élèves pris en charge par les dispositifs relais** (France métropolitaine + DOM)

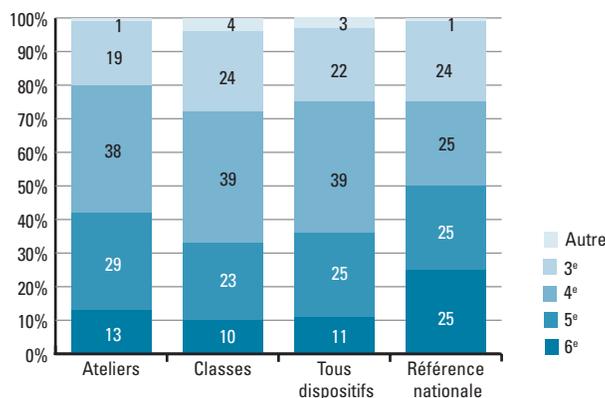


**[2] Nombre moyen d'élèves accueillis dans l'année par dispositif relais** (France métropolitaine + DOM)



**[3] Répartition des élèves accueillis en dispositif relais selon leur niveau (%)**

(France métropolitaine + DOM)



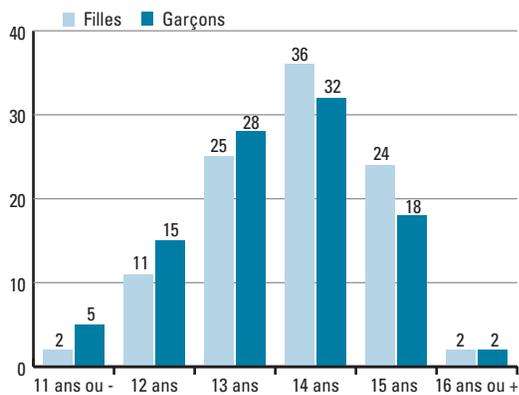
Remarque - La référence nationale correspond aux élèves scolarisés dans les collèges publics en France métropolitaine + DOM

**[4] Principales caractéristiques des élèves accueillis en dispositif relais en 2010-2011 (%)**

	Ateliers	Classes	Tous dispositifs
Garçon	77	74	75
Fille	23	26	25
11 ans ou -	5	4	4
12 ans	17	13	14
13 ans	29	26	27
14 ans	31	34	33
15 ans	16	22	20
16 ans ou +	2	2	2
À l'heure (ou en avance)	33	30	31
Retard d'un an	60	60	59
Retard de deux ans ou +	7	10	9
Scolarisé	77	66	69
Absentéiste	18	23	22
Déscolarisé	5	11	9
Pas de mesure	48	43	45
Sous mesure(s)	20	35	30
Ne sait pas ou non réponse	32	22	25

**[5] Répartition des élèves accueillis en dispositif relais en 2010-2011 selon le sexe et l'âge (%)**

(France métropolitaine + DOM)



## Présentation

À la rentrée 2011, en France métropolitaine et dans les DOM, y compris Mayotte, 153 800 élèves du second degré sont scolarisés dans les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture [1]. Les deux tiers des élèves suivent une formation dans un établissement privé. Par rapport à la rentrée 2010, l'effectif global est en hausse de 2,3 % à champ constant (c'est-à-dire hors Mayotte), dont + 3,1 % dans le public et + 2,1 % dans le privé. Il s'agit de la première hausse des effectifs agricoles depuis la baisse enclenchée à la rentrée 2007.

La part du second cycle professionnel dans l'enseignement agricole est prépondérante avec 64,3 % du total des élèves [2]. Le second cycle général et technologique représente 15,6 % et le premier cycle 20,1 %. Cette répartition varie toutefois selon le secteur d'enseignement. Ainsi, si l'importance du professionnel se constate dans le privé (66,5 %) comme dans le public (59,9 %), les deux secteurs diffèrent par la répartition entre le premier cycle et le second cycle général et technologique. Dans le public, le poids du second cycle général et technologique est de 33,6 % contre 6,6 % dans le privé. Ce contraste se reflète en creux sur le premier cycle qui représente 6,4 % dans le public contre 26,9 % dans le privé. Au sein du second cycle professionnel, les diplômes préparés sont également très différents entre les deux secteurs. Dans le secteur public, les formations au Capa scolarisent 5,2 % des élèves du second cycle professionnel, contre 14,6 % dans le privé. À l'inverse, les élèves préparant un baccalauréat professionnel sont plus représentés dans le secteur public (le poids de cette formation est de 89,2 % pour le public contre 72,3 % pour le privé).

Les établissements agricoles privés sont plus féminisés que ceux du public. Les filles représentent 56,5 % des effectifs scolaires du privé contre 44,2 % de ceux du public.

L'enseignement agricole est dispensé dans plus de 800 établissements répartis sur le territoire national [3]. Ces établissements relèvent majoritairement du secteur privé (72 %).

Lors de la session 2011, le taux de réussite au Bepa a augmenté (+ 3,4 points), tout comme la réussite aux baccalauréats scientifique (+ 3,8 points) et technologique (+ 5,1 points). À l'inverse, le taux de succès des candidats au BTA est en baisse. Les taux de réussite au baccalauréat professionnel et au Capa sont stables (respectivement + 0,1 et - 0,2 point) [4].

## Définitions

### L'enseignement agricole

Il est sous la tutelle du ministère en charge de l'agriculture. Les données présentées ici concernent les élèves qui suivent des formations agricoles par voie scolaire (hors apprentissage) dans le second degré. Elles sont établies à partir de données individuelles sur les élèves (système Safran).

### Capa

Certificat d'aptitude professionnelle agricole.

### Bepa

Brevet d'études professionnelles agricoles.

### BTA

Brevet de technicien agricole.

### Le baccalauréat général série S

Il concerne la spécialité « biologie-écologie-agronomie ».

### Le baccalauréat technologique

Il concerne la série STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant).

### Sources :

- [1] [2] Système d'information Safran du MAAF – Traitements MEN-MESR DEPP.

- [3] [4] Statistiques communiquées par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire, et de la forêt.

### ① Pour en savoir plus

Site Internet : [www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)

**[1] Évolution des effectifs d'élèves du second degré de l'enseignement agricole**

(France métropolitaine + DOM, hors Mayotte avant 2011)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte
Premier cycle	34 570	34 184	33 852	32 942	31 784	31 403	30 437	30 743	30 883
Second cycle pro	80 512	87 974	93 651	94 164	93 183	94 180	94 309	98 834	98 990
Second cycle GT	37 706	32 974	27 752	26 569	26 898	26 511	25 187	23 976	23 976
<b>Total</b>	<b>152 788</b>	<b>155 132</b>	<b>155 255</b>	<b>153 675</b>	<b>151 865</b>	<b>152 094</b>	<b>149 933</b>	<b>153 553</b>	<b>153 849</b>
<i>dont privé</i>	<i>99 643</i>	<i>101 499</i>	<i>102 401</i>	<i>101 877</i>	<i>100 343</i>	<i>101 526</i>	<i>100 515</i>	<i>102 617</i>	<i>102 757</i>

**[2] Effectifs d'élèves selon le secteur d'enseignement à la rentrée 2011**

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Public			Privé			Public + Privé		Pu + Pr hors Mayotte
	Total	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Total	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Ensemble	Part des filles (%)	
Quatrième	759	21,5	1,5	10 966	36,1	10,7	11 725	35,2	11 617
Troisième	1 834	28,3	3,6	16 554	42,1	16,1	18 388	40,8	18 356
Dima	689	23,1	1,3	81	24,7	0,1	770	23,2	770
<b>Total premier cycle</b>	<b>3 282</b>	<b>25,6</b>	<b>6,4</b>	<b>27 601</b>	<b>39,7</b>	<b>26,9</b>	<b>30 883</b>	<b>38,2</b>	<b>30 743</b>
1 <sup>re</sup> année de Capa	889	61,0	2,0	6 075	68,1	5,9	6 964	67,1	6 940
2 <sup>e</sup> année de Capa	710	55,0	1,0	3 902	62,5	3,8	4 612	61,3	4 595
<b>Total Capa</b>	<b>1 599</b>	<b>58,1</b>	<b>3,1</b>	<b>9 977</b>	<b>65,9</b>	<b>9,7</b>	<b>11 576</b>	<b>64,8</b>	<b>11 535</b>
<b>Terminale Bepa</b>	<b>1 718</b>	<b>92,4</b>	<b>3,4</b>	<b>8 987</b>	<b>91,3</b>	<b>8,7</b>	<b>10 705</b>	<b>91,5</b>	<b>10 685</b>
Seconde professionnelle	9 196	42,8	18,0	19 786	64,3	19,3	28 982	57,5	28 942
Première professionnelle	7 997	41,4	15,7	13 972	58,2	13,6	21 969	52,1	21 929
Terminale professionnelle	10 117	37,9	19,8	15 641	52,1	15,2	25 758	46,5	25 743
<b>Total bac professionnel</b>	<b>27 310</b>	<b>40,5</b>	<b>53,5</b>	<b>49 399</b>	<b>58,7</b>	<b>48,1</b>	<b>76 709</b>	<b>52,2</b>	<b>76 614</b>
<b>Total second cycle pro</b>	<b>30 627</b>	<b>44,4</b>	<b>59,9</b>	<b>68 363</b>	<b>64,0</b>	<b>66,5</b>	<b>98 990</b>	<b>58,0</b>	<b>98 834</b>
<b>Seconde GT</b>	<b>5 958</b>	<b>48,5</b>	<b>11,7</b>	<b>2 402</b>	<b>47,6</b>	<b>2,3</b>	<b>8 360</b>	<b>48,3</b>	<b>8 360</b>
Première S	1 530	54,0	3,0	449	52,6	0,4	1 979	53,7	1 979
Première STL	156	59,6	0,3	.	.	.	156	59,6	156
Première STAV	3 876	43,4	7,6	1 653	50,1	1,6	5 529	45,4	5 529
Première BTA	23	87,0	0,0	.	.	.	23	87,0	23
<b>Total première GT</b>	<b>5 585</b>	<b>46,9</b>	<b>10,9</b>	<b>2 102</b>	<b>50,6</b>	<b>2,0</b>	<b>7 687</b>	<b>48,0</b>	<b>7 687</b>
Terminale S	1 445	57,9	2,8	422	49,5	0,4	1 867	56,0	1 867
Terminale STL	152	62,5	0,3	.	.	.	152	62,5	152
Terminale STAV	4 021	41,7	7,9	1 867	46,2	1,8	5 888	43,1	5 888
Terminale BTA	22	59,1	0,0	.	.	.	22	59,1	22
<b>Total terminale GT</b>	<b>5 640</b>	<b>46,5</b>	<b>11,0</b>	<b>2 289</b>	<b>46,8</b>	<b>2,2</b>	<b>7 929</b>	<b>46,6</b>	<b>7 929</b>
<b>Total second cycle GT</b>	<b>17 183</b>	<b>47,3</b>	<b>33,6</b>	<b>6 793</b>	<b>48,3</b>	<b>6,6</b>	<b>23 976</b>	<b>47,6</b>	<b>23 976</b>
<b>Total second degré</b>	<b>(1) 51 092</b>	<b>44,2</b>	<b>100,0</b>	<b>102 757</b>	<b>56,5</b>	<b>100,0</b>	<b>153 849</b>	<b>52,4</b>	<b>153 553</b>

(1) Dont 215 élèves scolarisés dans des établissements sous double tutelle (ministère en charge de l'éducation nationale et ministère en charge de l'agriculture).

**[3] Nombre d'établissements du second degré de l'enseignement agricole**

(France métropolitaine + DOM, hors Mayotte avant 2011)

	1985	1990	1995	2000	2005	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte
Public	266	258	220	212	214	215	233	231	226	228	229
Privé	769	738	628	628	614	612	606	606	602	596	597
<b>Total</b>	<b>1 035</b>	<b>996</b>	<b>848</b>	<b>840</b>	<b>828</b>	<b>827</b>	<b>839</b>	<b>837</b>	<b>828</b>	<b>824</b>	<b>826</b>

**[4] Résultats aux examens, session 2011**

(France métropolitaine + DOM, hors Mayotte, Public + Privé)

	Capa	Bepa	BTA	Bac pro agricole	Bac S	Bac techno agricole
Présentés	6 947	25 997	811	16 017	1 702	6 558
Admis	5 883	22 829	607	14 410	1 535	5 240
<b>Taux de réussite (%)</b>	<b>84,7</b>	<b>87,8</b>	<b>74,8</b>	<b>90,0</b>	<b>90,2</b>	<b>79,9</b>
Rappel 2010 (%)	84,9	84,4	78,9	89,9	86,4	74,8

## Présentation

Quatre ans après le début de leurs études secondaires, 86 % des élèves entrés en sixième (y compris Segpa) à la rentrée 2007 sont parvenus en classe de troisième et ont donc accompli leur scolarité secondaire sans avoir redoublé depuis leur entrée en sixième [1]. La quasi-totalité des élèves du panel 2007 sont scolarisés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ; 3 % d'entre eux fréquentent une classe de Segpa.

Au cours de la décennie précédente, les redoublements ont fortement baissé puisque 70 % des élèves entrés en sixième en 1995 avaient atteint la troisième sans avoir redoublé au collège. Quatre ans après leur entrée en sixième, 24 % des élèves du panel 1995 étaient scolarisés en classe de quatrième, contre seulement 10 % des élèves du panel 2007.

De fortes disparités sociales de réussite subsistent : seulement 63 % des enfants d'inactifs et 80 % des enfants d'ouvriers accèdent en troisième générale sans avoir redoublé depuis leur entrée en sixième, contre 95 % des enfants de cadres et enseignants [2]. De même, plus le diplôme de leur mère est élevé et plus les élèves parviennent en troisième générale sans avoir redoublé : 95 % des élèves ayant une mère diplômée de l'enseignement supérieur connaissent un tel parcours, contre les trois quarts des élèves dont la mère n'a aucun diplôme. Les filles continuent d'avoir des scolarités plus fluides que les garçons : 88 % d'entre elles, contre 82 % des seconds, atteignent la troisième générale sans redoubler. La réussite scolaire au début des études secondaires n'est pas non plus indépendante des situations familiales : les enfants qui vivent avec leurs parents atteignent plus souvent la troisième générale sans avoir redoublé que les collégiens confrontés à une rupture familiale. Par ailleurs, à partir du troisième enfant, les chances de parvenir en troisième générale sans redoublement déclinent de manière linéaire avec l'accroissement du nombre de frères et sœurs.

Si ces écarts sont encore importants, ils traduisent néanmoins une réduction des inégalités sociales de réussite par rapport à ce qui pouvait être observé quinze ans plus tôt. Ainsi, dans le panel 1995, 30 points séparaient le taux d'accès en troisième générale sans redoublement des enfants de cadres et d'enseignants de celui des enfants d'ouvriers ; cet écart n'est plus que de 15 points dans le panel 2007.

## Définitions

### Les panels utilisés

- Le panel 2007, représentatif au 1/22<sup>e</sup> de la population scolarisée en sixième (y compris Segpa) en septembre 2007, a été constitué par tirage au sort dans les bases académiques d'élèves scolarisés à ce niveau dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

- Le panel 1995, représentatif au 1/40<sup>e</sup> de la population scolarisée en sixième (y compris Segpa) en septembre 1995, a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés à ce niveau dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine.

### Segpa

Section d'enseignement général et professionnel adapté.

### La population étudiée

Il s'agit des entrants en sixième (y compris Segpa) de ces deux panels, dont la scolarité a pu être observée pendant les quatre premières années d'études. Afin de ne pas fausser la comparaison, les élèves du panel 2007 recrutés dans un département d'outre-mer n'ont pas été retenus.

### ① Pour en savoir plus

- J.-P. Caille : « Les cours particuliers en première année de collège : un entrant en sixième sur dix bénéficie de soutien scolaire payant », *Éducation & formations*, n° 79.  
- N. Le Donné, T. Rocher : « Une meilleure mesure du contexte socio-éducatif des élèves et des écoles - construction d'un indice de position sociale à partir des professions des parents », *Éducation & formations*, n° 79.

## [1] Situation scolaire des élèves quatre ans après leur entrée en sixième (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

	Élèves entrés en 6 <sup>e</sup> en 2007 Situation en 2010-2011			Élèves entrés en 6 <sup>e</sup> en 1995 Situation en 1998-1999		
	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles
<b>Premier cycle (hors Segpa)</b>	<b>96</b>	<b>95</b>	<b>96</b>	<b>95</b>	<b>93</b>	<b>97</b>
Troisième	86	83	89	70	65	77
<i>dont : troisième générale</i>	<i>85</i>	<i>82</i>	<i>88</i>	<i>65</i>	<i>59</i>	<i>73</i>
<i>autres troisièmes</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>4</i>
Quatrième	10	12	8	24	28	20
<i>dont : quatrième générale</i>	<i>9</i>	<i>11</i>	<i>8</i>	<i>21</i>	<i>24</i>	<i>18</i>
<i>autres quatrièmes</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>ε</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>2</i>
<b>Segpa</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
<b>Autres situations (1)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Y compris les éventuelles sorties du système éducatif.

Lecture - Sur 100 élèves entrés en 6<sup>e</sup> (Segpa inclus) en 2007, 86 sont scolarisés en classe de 3<sup>e</sup> quatre ans plus tard (soit au cours de l'année scolaire 2010-2011).

## [2] Proportion d'élèves de sixième accédant en troisième générale sans redoublement au collège selon diverses caractéristiques (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

		Élèves entrés en 6 <sup>e</sup>	
		en 2007	en 1995
<b>Origine sociale de l'élève (1)</b>	Agriculteur exploitant	86	71
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	86	68
	Cadre, enseignant	95	87
	Profession intermédiaire	89	77
	Employé	82	61
	Ouvrier	80	55
	Inactif	63	38
<b>Diplôme de la mère</b>	Aucun diplôme	75	49
	CEP ou brevet	83	63
	CAP BEP	81	66
	Baccalauréat	89	81
	Diplôme du supérieur	95	88
	Inconnu	77	53
<b>Structure familiale</b>	Père et mère	88	69
	Garde alternée	86	ns
	Monoparentale	78	56
	Recomposée	79	58
	Autre situation	74	39
<b>Taille de la famille</b>	Enfant unique	82	72
	2 enfants	88	67
	3 enfants	85	59
	4 enfants	82	55
	5 enfants	79	49
	6 enfants ou plus	75	50
<b>Ensemble</b>		<b>85</b>	<b>66</b>

(1) Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) de la personne de référence du ménage.

Lecture - 85 % des élèves entrés en 6<sup>e</sup> (Segpa inclus) en 2007 parviennent en classe de troisième générale sans avoir redoublé au cours de leur scolarité au collège ; 66 % des élèves entrés en sixième en 1995 sont parvenus en troisième générale sans avoir redoublé depuis leur entrée en sixième.

## Présentation

Quatorze ans après leur entrée au cours préparatoire (CP) en 1997, plus de la moitié des élèves poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur [1]. 7 % des élèves sont scolarisés en classe de terminale générale ou technologique, avec deux ans de retard. 15 % des élèves sont scolarisés dans le second cycle professionnel : 3 % des élèves fréquentent une classe de première professionnelle, 10 % sont en terminale professionnelle, et 2 % en CAP ou BEP. 16 % des élèves ont quitté le système éducatif.

Les filles poursuivent plus souvent leurs études dans l'enseignement supérieur : c'est le cas de 66 % d'entre elles, contre 56 % des garçons. Ces derniers sont en revanche plus nombreux à s'orienter vers les filières professionnelles, ou à avoir mis fin à leurs études.

Le déroulement des études secondaires reste marqué par de fortes disparités sociales de réussite : 53 % des enfants d'ouvriers accèdent à la terminale, contre 93 % des élèves dont le père est cadre ou enseignant [2]. Ce phénomène résulte de différences de réussite scolaire, mais aussi de choix d'orientation. De même, plus le diplôme de la mère est élevé et plus le taux d'accès en terminale augmente : 90 % des élèves dont la mère est diplômée de l'enseignement supérieur accèdent en terminale contre seulement 45 % des jeunes dont la mère n'a aucun diplôme.

Les filles continuent d'avoir des parcours scolaires plus fluides que les garçons : 52 % d'entre elles, contre 40 % des garçons, parviennent en terminale générale ou technologique sans redoublement dans l'enseignement secondaire. On observe également des différences de réussite scolaire selon la composition de la famille. Les enfants vivant avec leur père et leur mère sont plus nombreux à parvenir en classe de terminale générale ou technologique. Par ailleurs, plus le nombre de frères et sœurs augmente, plus le taux d'accès en terminale diminue (à l'exception des enfants uniques), notamment quand la famille comporte quatre enfants ou plus.

Si les taux d'accès en terminale sans redoublement depuis l'entrée en sixième augmentent dans toutes les catégories sociales, les écarts restent comparables à ceux qui pouvaient être observés dans la décennie précédente. Parmi les entrants en sixième en 1995, 21 % des enfants d'ouvriers accédaient en terminale sans avoir redoublé, alors que c'était le cas de 61 % des enfants dont le père est cadre ou enseignant. Pour les élèves entrés au CP en 1997, ces proportions sont respectivement de 31 % et 71 %.

## Définitions

### Les panels utilisés

Le panel 1997 est un échantillon au 1/81<sup>e</sup> des élèves entrés pour la première fois au cours préparatoire à la rentrée scolaire 1997 dans une école publique ou privée de France métropolitaine. Il est issu d'un sondage à deux degrés. Un échantillon aléatoire d'écoles a d'abord été constitué en retenant quatre critères de stratification : la taille de l'école, appréciée par le nombre d'élèves scolarisés au CP, le secteur, l'appartenance ou non à une zone d'éducation prioritaire et la taille de l'unité urbaine. Dans chaque école, les élèves ont été ensuite tirés aléatoirement selon des modalités qui diffèrent selon le nombre de classes de CP et le nombre d'élèves scolarisés à ce niveau.

Le panel 1995, représentatif au 1/40<sup>e</sup> de la population scolarisée en sixième (enseignement adapté compris) en septembre 1995, a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés en sixième (enseignement adapté compris) dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine.

### La population étudiée

Pour le panel 1997, elle comprend les élèves de l'échantillon dont la scolarité a pu être observée au cours des quatorze premières années d'études.

Pour le panel 1995, elle comporte les élèves entrés en sixième en 1995 dont la scolarité a pu être observée au cours des neuf premières années d'études secondaires. Ces jeunes étaient donc entrés au cours préparatoire aux rentrées 1990 ou 1989.

 Sources : MEN-MESR DEPP

- [1] Panel 1997.

- [2] Panel 1995 et panel 1997.

### Pour en savoir plus

- Note d'Information, 06.11.

- CAILLE J. P., ROSENWALD F., « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », *France, portrait social*, novembre 2006.

- COSNEFROY O., ROCHER T., « Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, mêmes constats », *Éducation & Formations*, n° 70, décembre 2004.

## [1] Situation scolaire des élèves quatorze ans après leur entrée au CP (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

	Situation des élèves entrés au CP en 1997 (%) année scolaire 2010-2011				
	Ensemble	Garçons	Filles	Enfants de cadres	Enfants d'ouvriers
<b>Départ dans l'enseignement supérieur</b>	<b>61</b>	<b>56</b>	<b>66</b>	<b>87</b>	<b>46</b>
<b>Second cycle général et techno</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>8</b>
Terminale	7	7	7	5	7
Première	1	ε	1	ε	1
<b>Second cycle professionnel</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>22</b>
Terminale professionnelle	10	12	8	3	14
Première professionnelle	3	4	3	1	6
BEP	1	1	1	0	1
CAP	1	1	1	0	2
<b>Sortie du système scolaire</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>24</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Lecture - 7 % des garçons entrés au CP en 1997 sont scolarisés en terminale générale ou technologique quatorze ans plus tard.

## [2] Proportion d'élèves de sixième accédant en terminale générale ou technologique

(France métropolitaine, Public + Privé)

Taux d'accès en terminale		Panel d'élèves entrés au CP en 1997 (%)		Panel d'élèves entrés en 6 <sup>e</sup> en 1995 (%)	
		Ensemble	Sans redoublement depuis l'entrée en 6 <sup>e</sup>	Ensemble	Sans redoublement depuis l'entrée en 6 <sup>e</sup>
<b>Origine sociale de l'élève (1)</b>	Agriculteur exploitant	67	47	56	38
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	69	48	59	34
	Cadre, enseignant	93	71	87	61
	Profession intermédiaire	77	53	68	43
	Employé	65	41	48	27
	Ouvrier	53	31	37	21
	Inactif	47	28	20	8
<b>Diplôme de la mère</b>	Aucun diplôme	45	24	30	17
	CEP ou brevet	59	37	48	28
	CAP BEP	59	36	54	30
	Baccalauréat	79	56	76	50
	Diplôme du supérieur	90	69	87	63
	Inconnu	64	40	37	20
<b>Sexe de l'élève</b>	Garçon	62	40	47	26
	Fille	73	52	62	41
<b>Structure familiale</b>	Père et mère	69	48	58	36
	Monoparentale	60	31	42	24
	Recomposée	62	38	43	22
	Autre situation	47	27	25	11
<b>Taille de la famille</b>	Enfant unique	69	44	62	39
	2 enfants	70	48	55	34
	3 enfants	68	48	46	28
	4 enfants	61	38	37	20
	5 enfants	57	32	32	20
	6 enfants ou plus	59	30	30	17
<b>Ensemble</b>	<b>68</b>	<b>46</b>	<b>54</b>	<b>33</b>	

(1) Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) de la personne de référence du ménage.

Lecture - 68 % des élèves entrés au CP à la rentrée scolaire 1997 parviennent en terminale générale ou technologique et 46 % y parviennent sans avoir redoublé au cours de leur scolarité secondaire ; 54 % des élèves entrés à l'heure ou en avance en sixième en 1995 sont parvenus en terminale générale ou technologique, et 33 % sans avoir redoublé dans l'enseignement secondaire.

## Présentation

La quasi-totalité des élèves entrés en sixième en 1995 (96,0 %) a atteint la classe de troisième (y compris 3<sup>e</sup> de l'enseignement adapté) [1]. Au cours du second cycle, les trajectoires scolaires sont plus différenciées. Un peu plus de la moitié des élèves a accompli tout le second cycle dans l'enseignement général ou technologique, tandis que près du tiers a préparé un diplôme de l'enseignement professionnel (y compris en apprentissage). Les passages entre enseignement général et technologique et enseignement professionnel sont très minoritaires : 8,0 % d'élèves ont changé d'orientation au cours du second cycle.

Les destins scolaires restent très différenciés selon l'origine sociale. Ainsi, le risque de quitter l'enseignement secondaire sans diplôme – ou avec seulement le brevet – croît au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale : la moitié des enfants d'inactifs et le tiers des enfants d'ouvriers non qualifiés sont dans cette situation, qui préfigure souvent d'importantes difficultés sur le marché du travail. À l'opposé, plus des deux tiers des enfants de cadres et d'enseignants ont obtenu un baccalauréat général : c'est le cas de moins d'un enfant d'ouvrier qualifié sur quatre et d'un enfant d'ouvrier non qualifié ou d'inactif sur dix.

Au total, 62,0 % des élèves entrés en sixième en 1995 sont devenus bacheliers dans une série générale, technologique ou professionnelle et 44,0 % ont eu un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce taux atteint 75,0 % parmi les enfants de cadres ou d'enseignants, tandis qu'il est de 20,0 % chez les enfants d'ouvriers non qualifiés. Les disparités sont particulièrement importantes dans l'accès à un diplôme de niveau bac+5.

La meilleure réussite des filles se constate tout au long de la scolarité [2]. Les garçons sortent plus souvent avec un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou sans aucun diplôme. Au bout du compte, les filles, plus souvent lauréates d'un baccalauréat général, sont aussi plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur (50,0 %, contre 38,0 % des garçons). La différence se fait surtout sur l'obtention d'un diplôme de niveau bac+3 ou bac+4. Le parcours scolaire dans le secondaire est déterminant pour la poursuite d'études supérieures et leur réussite [3]. Le taux d'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur varie ainsi de 89,0 % pour les bacheliers généraux à 64,0 % pour les bacheliers technologiques et 19,0 % pour les bacheliers professionnels. Si les bacheliers généraux sont parvenus le plus souvent à un diplôme de niveau bac+5 (43,0 %, et même 54,0 % des seuls bacheliers S), la majorité des bacheliers technologiques ou professionnels sortis diplômés ont obtenu un diplôme de niveau bac+2.

## Définitions

### Le panel 1995

Représentatif au 1/40<sup>e</sup> de la population scolarisée en sixième (enseignement adapté compris) en septembre 1995, il a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés en sixième dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine. Les élèves ont été suivis tout au long de leur scolarité secondaire.

Les parcours des bacheliers dans l'enseignement supérieur ont été observés aussi longtemps que le jeune poursuivait des études supérieures et au plus jusqu'à l'obtention d'un diplôme de niveau bac+5.

### Population étudiée

Ensemble des entrants en sixième (enseignement adapté compris) de France métropolitaine.

#### 📌 Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 10.13, 08.16 et Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 12.05.
- J.-P. Caille et S. Lemaire, « Les bacheliers de « première génération » : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur « bridés » par de moindres ambitions? », *France, portrait social - édition 2009*.
- J.-P. Caille, « Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés », *Éducation & formations*, n° 74, mars 2007.
- « Les représentations des élèves du panel 1995, sept ans après leur entrée en sixième », *Éducation & formations*, n° 72 (n° spécial), septembre 2005.

## [1] Trajectoire scolaire et diplômes obtenus par les élèves du panel 1995 selon l'origine sociale (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

	Enseignant	Cadre supérieur	Prof. interm.	Agri-culteur	Artisan, commerçant	Employé	Ouvrier qualifié	Ouvrier non qualifié	Inactif	Ensemble
<b>Trajectoire dans l'enseignement secondaire</b>										
<b>N'ont pas atteint la 3<sup>e</sup> (1)</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>1,4</b>	<b>3,1</b>	<b>4,2</b>	<b>3,9</b>	<b>4,6</b>	<b>5,6</b>	<b>12,7</b>	<b>3,6</b>
<i>dont : orientés en professionnel (2)</i>	0,2	0,6	1,2	2,9	3,1	3,2	4,0	4,3	7,0	2,9
<i>non orientés en professionnel (2)</i>	0,2	0,1	0,2	0,2	1,1	0,7	0,6	1,3	5,7	0,8
<b>Ont atteint la 3<sup>e</sup></b>	<b>99,6</b>	<b>99,3</b>	<b>98,6</b>	<b>96,9</b>	<b>95,8</b>	<b>96,1</b>	<b>95,4</b>	<b>94,4</b>	<b>87,3</b>	<b>96,4</b>
<i>dont : sortie en fin de 3<sup>e</sup></i>	0,0	0,8	1,2	1,1	2,6	3,6	3,2	5,3	11,4	2,9
<i>tout 2<sup>e</sup> cycle en professionnel</i>	6,0	7,1	21,0	33,3	30,2	34,7	43,0	51,6	48,1	31,5
<i>tout 2<sup>e</sup> cycle en général et techno</i>	88,9	87,0	68,6	54,2	54,7	48,1	40,7	28,0	21,6	54,1
<i>professionnel en fin de 2<sup>de</sup> GT</i>	2,8	2,2	3,7	2,3	3,2	4,7	3,7	3,7	2,3	3,5
<i>2<sup>de</sup> cycle GT en fin de BEP</i>	1,9	2,2	4,2	6,0	5,1	5,1	4,8	5,8	3,9	4,4
<b>Diplôme le plus élevé obtenu en fin d'études secondaires</b>										
Aucun	1,9	2,7	5,7	6,5	12,2	14,8	15,3	24,6	40,4	12,8
Brevet des collèges	3,8	5,8	6,2	4,6	7,1	9,0	8,1	8,8	10,0	7,5
CAP ou BEP	3,3	4,1	10,7	16,0	15,4	17,8	22,6	24,8	21,4	16,0
Bac pro, BT, BP, BMA (3)	4,3	4,0	10,8	19,2	11,7	12,6	14,8	14,1	10,6	11,5
Bac général	71,7	68,2	44,4	30,9	31,4	26,0	20,1	13,0	9,2	33,7
<i>dont bac S</i>	40,2	39,7	22,9	17,7	13,4	9,5	8,7	4,6	3,7	16,6
Bac technologique	14,9	15,2	22,2	22,8	22,2	19,8	19,0	14,7	8,4	18,5
<b>Ont eu le baccalauréat</b>	<b>90,6</b>	<b>86,8</b>	<b>76,1</b>	<b>68,3</b>	<b>62,5</b>	<b>57,1</b>	<b>52,2</b>	<b>40,2</b>	<b>26,2</b>	<b>62,2</b>
<b>Diplôme dans l'enseignement supérieur</b>										
Ont accédé à l'enseignement supérieur	86,8	83,0	67,0	57,2	54,6	47,3	42,0	29,3	17,3	53,6
<b>Ont obtenu un diplôme du supérieur</b>	<b>76,4</b>	<b>75,7</b>	<b>56,9</b>	<b>51,6</b>	<b>42,7</b>	<b>35,3</b>	<b>31,1</b>	<b>19,8</b>	<b>12,2</b>	<b>43,7</b>
<i>dont diplôme de niveau bac+5</i>	37,7	41,3	20,1	17,0	14,7	9,4	7,1	3,9	3,7	16,1

(1) Toutes classes de troisième : 3<sup>e</sup> générale, technologique, insertion, Segpa.

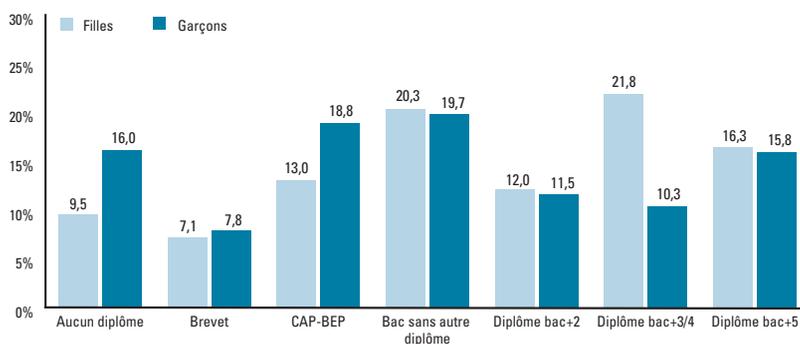
(2) Y compris apprentissage.

(3) Bac pro : baccalauréat professionnel ; BT : brevet de technicien ; BP : brevet professionnel ; BMA : brevet des métiers d'art.

Lecture - 0,4 % des enfants d'enseignants entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 n'ont pas atteint la classe de 3<sup>e</sup>.

## [2] Diplôme le plus élevé obtenu par les élèves entrés en sixième en 1995

(France métropolitaine, Public + Privé)



Lecture - 9,5 % des filles et 16,0 % des garçons entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 ont quitté le système éducatif sans aucun diplôme.

## [3] Bilan du parcours des bacheliers du panel 1995 selon les principales séries de bac (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

	Poursuite dans le supérieur	Obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur				Sortie sans diplôme	
		Diplôme bac+2	Diplôme bac+3/bac+4	Diplôme bac+5	Ensemble		
<b>Bacheliers généraux</b>	Série ES	97	15	38	33	86	11
	Série L	96	11	45	26	82	14
	Série S	98	9	29	54	92	6
	<b>Ensemble</b>	<b>98</b>	<b>11</b>	<b>35</b>	<b>43</b>	<b>89</b>	<b>9</b>
<b>Bacheliers technologiques</b>	Série STG	91	38	16	7	61	30
	Série STI	92	43	21	12	76	16
	<b>Ensemble</b>	<b>90</b>	<b>35</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>64</b>	<b>26</b>
<b>Bacheliers professionnels</b>	Production	38	15	2	1	18	20
	Services	47	17	3	-	20	27
	<b>Ensemble</b>	<b>43</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>24</b>
<b>Ensemble bacheliers</b>	<b>86</b>	<b>19</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>70</b>	<b>16</b>	

## Présentation

Le surpoids et l'obésité constituent un problème majeur de santé publique, en raison de leur retentissement potentiel sur la santé.

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, 7 229 adolescents scolarisés en classe de troisième ont fait l'objet, dans le cadre du cycle triennal d'une enquête réalisée en milieu scolaire par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère chargé de la santé, la direction de l'enseignement scolaire (DESCO, maintenant DGESCO) et la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP, maintenant DEPP) du ministère chargé de l'éducation nationale, et de l'Institut de veille sanitaire (InVS).

En France métropolitaine, la prévalence du surpoids (obésité incluse) en classe de troisième s'élève à 16,7 %. Elle comprend le surpoids, qui concerne 12,4 % des adolescents, et l'obésité dont la part est de 4,3 %. Ces pourcentages ne diffèrent pas selon le sexe. En revanche, les facteurs socio-économiques, approchés dans l'enquête par la profession des parents et la scolarisation dans un collège situé ou non en zone d'éducation prioritaire (ZEP), apparaissent particulièrement discriminants : les prévalences du surpoids et de l'obésité sont plus élevées dans les milieux socialement peu favorisés.

Ainsi, 23,4 % des enfants dont le père est « ouvrier non qualifié » sont en surpoids contre 9,8 % de ceux dont le père est « cadre » [1]. La prévalence du surpoids est plus élevée pour les élèves scolarisés dans un collège situé en ZEP (20,9 % contre 16,1 % hors ZEP [2]). Des disparités géographiques sont également observées, avec des prévalences de surpoids variant de 22,1 % dans la zone d'étude et d'aménagement du territoire (ZEAT) « Est » à 13,8 % dans la ZEAT « Centre-Est » [3].

Une augmentation de la surcharge pondérale est observée entre la grande section de maternelle et le collège, avec des prévalences du surpoids global et de l'obésité qui sont respectivement passées de 13,6 % et 3,3 % en maternelle à 16,5 % et 4,3 % en classe de troisième pour ces mêmes enfants.

### Sources :

Enquêtes triennales en milieu scolaire organisées par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère du travail, de l'emploi et de la santé, la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale ; et l'InVS.

## Définitions

### Surpoids et obésité

L'indicateur utilisé pour évaluer la corpulence est l'indice de masse corporelle (IMC) qui correspond au rapport poids/taille<sup>2</sup> exprimé en kg/m<sup>2</sup>.

À la différence des adultes, pour lesquels il existe une valeur unique de l'IMC pour définir le surpoids et l'obésité, les seuils chez l'enfant évoluent selon l'âge et le sexe du fait des variations de corpulence au cours de la croissance. Les seuils utilisés pour le surpoids et l'obésité sont ceux établis pour les enfants par un groupe de travail réuni sous l'égide de l'OMS, l'International Obesity Task Force (IOTF). Ces seuils sont fournis pour chaque sexe et pour chaque tranche d'âge de 6 mois, et ont été définis par les courbes de corpulence, reposant sur l'IMC, qui rejoignent, à 18 ans, les valeurs de 25 et 30 qui correspondent respectivement au surpoids et à l'obésité chez l'adulte.

### ZEAT

Les zones d'études et d'aménagement du territoire (ZEAT) ont été définies en 1967 par l'Insee en relation avec le Commissariat général au plan et la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). Au niveau européen, le découpage en ZEAT correspond au niveau 1 de la Nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS 1).

### La politique de l'éducation prioritaire

Elle a été initiée en 1981 avec la création des zones d'éducation prioritaire (ZEP), l'objectif premier étant « d'obtenir une amélioration significative des résultats scolaires des élèves, notamment des plus défavorisés » (circulaire n° 90-028 parue au BO n° 3 de février 1990). Depuis, la politique de l'éducation prioritaire a évolué, avec la mise en place de nouveaux dispositifs. À la rentrée 1999, la carte de l'éducation prioritaire a été redéfinie et une nouvelle structure ajoutée : le réseau d'éducation prioritaire (REP). À la rentrée 2006, en lieu et place des réseaux existants dans l'éducation prioritaire (ZEP et REP), ont été constitués les réseaux « ambition réussite » (RAR) et les autres réseaux dits « de réussite scolaire » (RRS). Enfin, depuis la rentrée 2011, le programme « écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite » (Éclair) est devenu le « centre des politiques de l'éducation nationale en faveur de l'égalité des chances » (vademecum programme Éclair). Voir 2.15.

### Avertissement

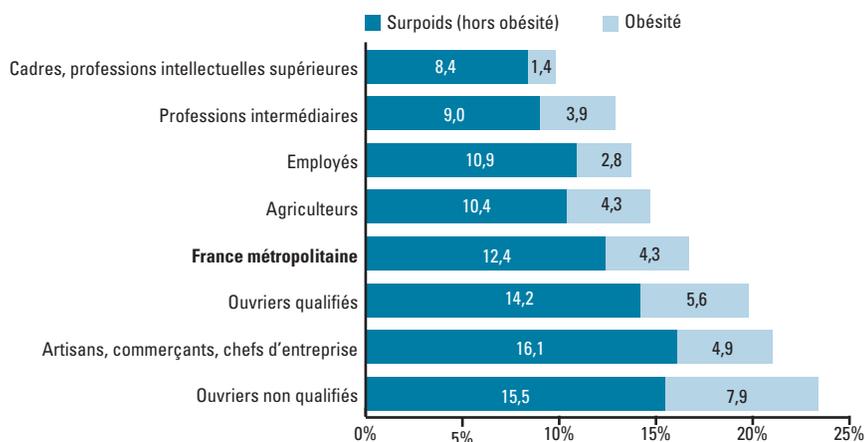
Les données présentées ici, qui datent de 2003-2004, ne prennent pas en compte les transformations récentes de l'éducation prioritaire. Les résultats de la nouvelle enquête menée en 2008-2009 seront disponibles dans la prochaine édition.

### Pour en savoir plus

- N. Guignon, avec la collaboration de J.-B. Herbet et S. Danet (DREES), L. Fonteneau (InVS), « La santé des adolescents scolarisés en classe de troisième en 2003-2004. Premiers résultats », *Études et résultats*, n° 573, DREES, mai 2007.

## [1] Prévalence du surpoids et de l'obésité des adolescents en classe de troisième selon la catégorie socioprofessionnelle du père en 2003-2004 (%)

(France métropolitaine)



## [2] Surpoids et obésité chez les adolescents en classe de troisième en ZEP et hors ZEP en 2003-2004 (%)

(France métropolitaine)

	ZEP	Hors ZEP	Ensemble
Surpoids (obésité incluse)	20,9	16,1	16,7
Surpoids seul	15,0	12,0	12,4
Obésité	5,9	4,1	4,3

## [3] Prévalence du surpoids et de l'obésité des adolescents en classe de troisième selon la ZEAT (%)

(France métropolitaine)

